VIRE, le 21 Juin 2018

Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie,

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans l'amphithéâtre du lycée Marie Curie,

➢ **le Mercredi 27 Juin 2018 à 20 heures 30**

N° du point	Titre du point	Elu référent
COMMUNE DE VIRE NORMANDIE		
1.	Motion pour le CFA	Marc ANDREU SABATER
FINANCES, MARCHES PUBLICS		
Thématique « Finances – marché publics»		
2.	Décision modificative n° 1 – Budget principal	Annie BIHEL
3.	Subvention FONJEP	
4.	Admission en non valeur – budget principal	
5.	Centre Aquatique – assujettissement à la TVA	
6.	Taxe d'aménagement	
7.	Clôture du Budget « ZAC DES MANCELLIERES »	
8.	Rénovation du centre aquatique à Vire Normandie : travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique	Gilles MALOISEL
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
9.	Cession d'une parcelle à l'Etat	Marc ANDREU SABATER
10.	Protocole d'accord : a) entre l'Université Caen Normandie et Vire Normandie b) entre le CFAI et Vire Normandie	

TRANSITION ENERGETIQUE, ENERGIES RENOUVELABLES		
11.	Protocole d'accord Vire Normandie/SDEC/West Energies	Raymond GABILLARD
TRANSITION ENERGETIQUE		
12.	Convention SDEC/Vire Normandie	Gilles MALOISEL
CŒUR DE VILLE		
13.	Convention pluriannuelle cœur de Ville	Marc ANDREU SABATER
RAPPORTS D'ACTIVITES		
14.	Délégations de services publics – rapports d'activités 2017 : a) Aquavire b) Transports urbains c) Réseau de chaleur urbain Rapports d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière d) Eau e) Assainissement Rapports sur le prix et la qualité du service public f) Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif - Exercice 2017	Marc ANDREU SABATER
PERSONNEL		
15.	Création d'un poste de technicien communication	Raymond GABILLARD
16.	Création de poste pour le cinéma	
17.	Création d'un poste d'apprenti pour Vaudry	
18.	Création suppression pour l'atelier mécanique (adjoint technique-agent de maitrise principal)	
19.	Création suppression concernant la commune déléguée de Coulonces	
20.	Créations suppressions pour les écoles de Truttemer le Grand et de Maisoncelles la Jourdan	
PATRIMOINE, AMELIORATION DE L'HABITAT, AFFAIRES FONCIERES, DEVELOPPEMENT LOCAL		
21.	Modification du règlement de l'aide à l'accession à la propriété	Nicole DESMOTTES
22.	Programme Local de l'Habitat (PLH) - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Subventions aux particuliers	
TRAVAUX		
23.	Participation financière : Etude et Travaux Communauté de BLON	Gaëtan PREVERT

COMMUNES DELÉGUÉES		
COMMUNE DELEGUÉE DE VIRE		
AFFAIRES GENERALES		
24.	Attribution de subvention IME de Vire	Lyliane MAINCENT
25.	Redécoupage électoral	
SPORTS, ASSOCIATIONS		
26.	Attribution de subventions	Marie-Noëlle BALLE/Philippe MALLEON
27.	Comités de jumelage : a) accueil des délégations – Participation aux repas b) Europe pour les citoyens – Villes jumelles – Projet d'action communautaire c) Jumelage Vire Normandie/Sacele – Préparation de la semaine des villes jumelées du 27 mai au 2 juin 2019 d) Jumelage VIRE NORMANDIE/BAUNATAL – Obsèques du Maire de Baunatal – Demande de subvention	Marie-Noëlle BALLE
CULTURE		
28.	La Halle Michel Drucker - Tarifs 2019 (grilles tarifaires A, B et C) et création d'un tarif enfants de moins de 13 ans	Pascal BINET
29.	La Halle Michel Drucker - Création d'un tarif de location pour les établissements scolaires hors Vire Normandie	
30.	Conservatoire - Convention Orchestre à l'école	
PATRIMOINE, AMELIORATION DE L'HABITAT, AFFAIRES FONCIERES, DEVELOPPEMENT LOCAL		
31.	Demande d'inscription des décors intérieurs du Château du Cotin au titre des monuments historiques	Serge COUASNON
32.	Validation de l'avant-projet définitif pour les travaux du Musée	
33.	Autorisation de Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de modernisation du bâtiment du Musée municipal	
34.	Autorisation de M. le Maire à signer le permis de construire pour les travaux d'extension des Services Techniques	
35.	Etude urbaine du Bourg Lopin : adoption du plan-guide d'aménagement	
36.	Acquisition de terrain auprès de Monsieur Yves MAUDUIT – Chemin Brouttin	
37.	Réalisation de la 2nde tranche d'extension du parc d'activités la Papillonnière sur Vire Normandie : avis de la Commune de Vire Normandie sur la demande d'autorisation environnementale	
38.	Quartier du Bourg Lopin : lancement des études de maîtrise d'œuvre sur la 1ère tranche opérationnelle	
COMMUNE DELEGUÉE DE COULONCES		
39.	Parking de la salle multifonction : déplacement de coffrets électriques	Gilles MALOISEL
40.	Vente d'herbe	
41.	Extension du réseau public d'eau potable, Chemin les Travers	
42.	Projet d'effacement des réseaux "Chemins Les Travers"	

COMMUNE DELEGUÉE DE MAISONCELLES LA JOURDAN		
43.	Végétalisation de l'ancien cimetière de Maisoncelles, retenu comme cimetière pilote	Guy VELANY
COMMUNE DELEGUÉE DE ROULLOURS		
44.	Acquisition d'un emplacement réservé - Le Moulin	Nicole DESMOTTES
45.	Demande de subvention – Tableaux de l'église de Roullours	
46.	Demande de subvention auprès de la Région – Restauration de la roue du Moulin	
47.	Tarif restaurant scolaire 2018-2019	
COMMUNE DELEGUÉE de SAINT GERMAIN de TALLEVENDE		
48.	Location de l'immeuble à usage commercial et d'habitation au 7 et 9, rue Bernard AMAND – Bail commercial	Gérard MARY
49.	Marché local de producteurs locaux	
COMMUNE DELEGUÉE de TRUTTEMER LE PETIT		
50.	Subvention à l'Association pour la Valorisation du Patrimoine (AVP)	Fernand CHENEL

Veuillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

COMMUNE DE VIRE NORMANDIE 14500 MAIRIE

Marc ANDREU SABATER

VIRE, le 28 juin 2018

Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie,

Affiché le 28 juin 2018

Cher(e) Collègue,

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 27 juin 2018, le Conseil Municipal est à nouveau convoqué **le mercredi 4 juillet 2018, à 20 heures 30**, à l'amphithéâtre de Marie Curie et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Conformément à l'article L2121-17 du CGCT, les délibérations correspondantes aux questions inscrites à l'ordre du jour du 27 juin seront prises sans condition de quorum.

Veuillez agréer, Chère(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

COMMUNE DE VIRE NORMANDIE 14500 MAIRIE

Marc ANDREU SABATER

11 rue Deslongrais CS 70076 - Vire - 14500 VIRE NORMANDIE
☎ 02.31.66.60.00

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Objet :
1 - Motion pour le CFA

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Gouvernement a annoncé le 9 février 2018 un bouleversement complet du financement de l'apprentissage en France. Le projet de loi en cours de débat au parlement prévoit notamment de transférer des Régions à l'Etat et aux branches professionnelles la gestion de cette compétence et la fixation de son coût au contrat.

Cette recentralisation-privatisation de cette importante politique publique à destination des jeunes occulte le travail de proximité mené sur les territoires en lien avec le besoin des entreprises.

- En liant le financement de l'apprentissage au nombre de contrats d'apprentissage, les CFA les plus petits s'en trouveront fortement impactés,
- Les Régions verront leurs moyens passer de 1,6 milliards d'euros à 250 millions d'euros et ne seront quasiment plus en mesure d'intervenir.
-

Ainsi, plus de 40 CFA sont menacés de disparition en Normandie et les autres seront plus exposés encore à la conjoncture économique !

Aussi, le Conseil Municipal de Vire Normandie ne peut se résoudre à la disparition sur des pans entiers de notre territoire de sections d'apprentissage qui préparent nos jeunes à des diplômes de qualité et à des emplois de proximité. Il demande aux parlementaires normands d'intervenir et d'amender le projet de loi, et notamment de prévoir que les Régions continuent à disposer des moyens nécessaires au soutien des CFA et des territoires.

Le présent vœu est transmis au Président de la République, au Premier Ministre et aux parlementaires de notre territoire.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

SOUS-PRÉFECTURE
- 9 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

Commune déléguée de Roullours :

2018/
1

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Veronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		
Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	

Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
1

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Finances

Objet :
2 - Décision modificative n° 1 – Budget principal

Annie BIHEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Cette décision modificative est nécessaire pour inscrire les crédits supplémentaires :

- Admission en non valeur
- Subventions aux associations votées en 2017 et versées en 2018
- Dotations notifiées (DSR, DSU, Dotation de péréquation)
- Amendes de police
- Changement d'imputation

Section de fonctionnement

Imputation	Désignation	BP	DM N° 1	BP + DM
Dépenses				
01 -6541	Créances admises en non valeur	5 000 €	**10 000 €**	15 000 €
01 - 6542	Créances éteintes	8 100 €	**69 900 €**	78 000 €
4221 – 6574	Subventions aux associations	1 885 000 €	**34 550 €**	1 919 550 €
022	Dépenses imprévues	1 700 000 €	- **3 365 €**	1 696 635 €
	TOTAL dépenses		***111 085 €***	
Recettes				
01 - 74121	Dotation de solidarité rurale	378 491 €	**47 829 €**	426 320 €
01 - 74123	Dotation de solidarité urbaine	587 438 €	**15 606 €**	603 044 €
01 - 74127	Dotation nationale de péréquation	222 500 €	- **22 250 €**	200 250 €
01 – 7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant		**69 900 €**	69 900 €
	TOTAL recettes		***111 085 €***	

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

Section d'investissement

Imputation	Désignation	BP	DM N° 1	BP + DM
Dépenses				
321 – 21318	Travaux Musée	825 000 €	**- 825 000 €**	-
321 - 2313	Travaux Musée		**825 000 €**	825 000 €
020	Dépenses imprévues		**25 740 €**	
	TOTAL dépenses		**25 740 €**	

Recettes				
01 - 1342	Amende de police	-	**25 740 €**	25740 €
	TOTAL recettes	-	**245 740 €**	

Suivant l'avis favorable de la Commission des Finances/Marchés Publics et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- de donner son accord à cette décision modificative.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le - 9 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE.

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
2

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
2

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Finances

Objet :
3 - Subvention FONJEP

Annie BIHEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans la convention de partenariat d'objectifs et de moyens 2017/2019 signée entre la Maison des Jeunes et de la Culture et la commune de Vire Normandie, il est précisé que dans le cadre du soutien à l'éducation populaire, la commune de Vire Normandie verse au FONJEP (Etat) la somme de 30 625 €, au trimestre, pour un poste à temps plein affecté à la MJC.
Cette somme de 30 625 € sera versée directement à la MJC, pour l'année 2018.

Suivant l'avis favorable de la Commission des Finances/Marchés Publics et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'établir un avenant à la convention 2017/2019
- d'autoriser le versement de la somme de 30 625 € à la MJC, à raison de 7 656.25 € par trimestre.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

-9 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
3

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Phillippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
3

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Finances

Objet :
4 - Admission en non valeur – budget principal

Annie BIHEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La trésorerie de Vire Normandie a transmis un état de demande d'admission en non valeur. Il correspond à des titres de recettes des exercices 2011 à 2017 Il s'agit de recettes qui n'ont pas été recouvrées malgré les procédures employées.

Une première liste concerne l'admission en non valeur des titres de recettes pour un montant de 6 059.08 €, pour le budget principal,

Budget Principal - liste 3070930531 : 109.16 €. restes à recouvrer inférieur au seuil de poursuite.

- Année 2014 : 49.06 €
- Année 2016 : 60.10 €

Budget Principal – liste 2959371131 : 5 949.92 € poursuites sans effet, restes à recouvrer inférieur au seuil de poursuite, personne disparue, procès verbal de perquisition et demande de renseignement négative, NPAI et demande de renseignement négative

- Année 2012 : 722.44 €
- Année 2013 : 402.44 €
- Année 2014 : 2 853.21 €
- Année 2016 : 1 971.83 €

L'admission en non valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant. Cette dépense fera l'objet d'un mandatement à l'article 6541 – Créances admises en non valeur.

Une deuxième liste concerne les créances éteintes, pour un montant de 70 844.75 €, pour le budget principal, pour clôture insuffisance actif sur redressement judiciaire-liquidation judiciaire, surendettement et décision d'effacement de dette.

- Année 2011 : 8 187.24 €
- Année 2012 : 51 384.15 €
- Année 2013 : 10 256.93 €

} 69 828.32 €

- Année 2014 : 36.30 €
- Année 2016 : 360.33 €
- Année 2017 : 619.80 €

Loyers : Ateliers la Papillonnière pour les entreprises TECHNOLOGICAL et TJP BIOACTIVES .

Il n'y a plus de recouvrement possible pour une créance éteinte Cette dépense fera l'objet d'un mandatement à l'article 6542 – Créances éteintes.

Les crédits nécessaires ont été ouverts lors du vote du budget primitif 2018 ou le seront par le biais d'une décision modificative lors du présent conseil municipal.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable de la Commission des Finances/Marchés Publics et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'admettre en non- valeur les créances présentées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastion STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
4

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
4

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Norla KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Finances

Objet :
5 - Centre Aquatique – assujettissement à la TVA

Annie BIHEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 23 novembre 2017, le conseil municipal de Vire Normandie a attribué la gestion du Centre Aquatique de Vire Normandie à l'entreprise EQUALIA. Des travaux de réhabilitation de l'équipement ont été prévus au budget primitif 2018, ceux-ci n'entrent pas dans le cadre du FCTVA (**Fonds de Compensation de la TVA** : 16.404 % - par trimestre).

Suivant l'avis favorable de la Commission des Finances/Marchés Publics et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'assujettir cette opération à la TVA

PM : les travaux inscrits au BP 2018 ont été prévus en TTC, une modification interviendra après la remise des offres des marchés de travaux.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le 9 JUIL. 2018

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
5

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
5

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Finances

Objet :
6 - Taxe d'aménagement

Annie BIHEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Applicable depuis le 1er mars 2012, la réforme de la fiscalité de l'aménagement issue de la loi de finances rectificative 2010-1658 du 29/12/2010 et du décret 2012-88 du 25 janvier 2012 a profondément bouleversé le régime des taxes et participations d'urbanisme.

La taxe d'aménagement est perçue par les communes et les départements. Son produit constitue, pour les communes bénéficiaires, une recette fiscale globale utilisable librement. Comme précédemment, la taxe d'aménagement a pour objectif le financement des équipements publics générés par l'urbanisation qu'il s'agisse d'équipements d'infrastructures (voirie et réseaux divers) ou de superstructures (crèches, écoles, équipements sociaux, culturels, sportifs, etc.).

Par délibération du 3 novembre 2016, le conseil municipal de Vire Normandie a fixé le taux de la taxe d'aménagement à 2 % sur l'ensemble du périmètre de la commune de Vire Normandie.
La taxe d'aménagement est générée par la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme sur la commune d'assiette. Aussi, la commune de Vire Normandie perçoit des recettes fiscales générées par des constructions réalisées sur les espaces d'activités d'intérêt communautaire à savoir :

- Les Neuvillières, commune déléguée de Vire
- La Douitée, commune déléguée de Vire
- La Papillonnière, commune déléguée de Vire
- La Papillonnière II, commune déléguée de Vire
- Le Maupas, commune déléguée de Vire
- Le Gast, commune déléguée de Vire
- Parcelle du parc privé Bischwiller, commune déléguée de Vire
- Espace économique de la rue d'Aunay, commune déléguée de Vire
- Le Grand Pré, commune déléguée de Roullours

Et toutes futures zones d'activités qui seront créées par la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau ».

Or, sur ces parcs, c'est la Communauté de Communes « Intercom de la vire au Noireau » qui depuis le 1er janvier 2017 a financé, ou financera, le coût des équipements d'infrastructures.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Aussi, afin de remédier à cette situation, la Commune de Vire Normandie pourrait reverser à la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau » le produit de la part communale de taxe d'aménagement générée par des autorisations d'urbanisme délivrées sur les programmes d'aménagement intercommunaux des parcs d'activités économiques, industriels, commerciaux, tertiaires, artisanaux ou touristiques réalisés sur le territoire de la commune et relevant de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau ».

Les modalités pratiques de mise en œuvre de ce reversement de la taxe d'aménagement, par la commune de Vire Normandie, seront déterminées par convention dont le projet est annexé en pièce jointe.

Suivant l'avis favorable de la Commission des Finances/Marchés Publics et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- de donner un accord de principe
- de décider le reversement par la commune de Vire Normandie à l'Intercom de la vire au Noireau du produit de la part communale de la taxe d'aménagement générée par les autorisations d'urbanisme délivrées sur les programmes d'aménagement des parcs d'activités économiques, industriels, commerciaux, tertiaires, artisanaux ou touristiques.
- D'autoriser Monsieur le Maire, à signer avec l'Intercom de la Vire au Noireau la convention ci-après annexé arrêtant les modalités pratiques de mise en œuvre du reversement de taxe d'aménagement entre les deux personnes publiques

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 18 JUIL. 2019
sous préfecture le : 18 JUIL. 2019
publié-notifié le :
A VIRE NORMANDIE le : 18 JUIL. 2019
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Marc ANDREU SABATER

SOUS PRÉFECTURE
18 JUIL.
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
6

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
6

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Finances

Objet :
7 - Clôture du Budget « ZAC DES MANCELLIERES »

Annie BIHEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le déficit du budget « ZAC des Mancellières » a été comblé par une subvention du budget principal au cours de l'année 2016, il convient de clôturer définitivement ce budget à la demande de la Trésorerie.

Suivant l'avis favorable de la Commission des Finances/Marchés Publics et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De clôturer définitivement le budget « Zac des Mancellières ».

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir a
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
7

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
7

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Marchés publics

Objet :
8 - Rénovation du centre aquatique à Vire Normandie : travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En 2017, la commune avait missionné le groupement de bureaux d'étude experts, PROPOLIS ET H2O, pour réaliser un diagnostic fonctionnel, technique et énergétique de l'équipement et une étude concurrentielle pour assister la collectivité sur le choix de la nature et du dimensionnement des travaux à mener. Sur cette base, divers scénarii ont été proposés sur le programme d'investissement à mettre en œuvre pour remettre à niveau et augmenter l'attractivité du Centre Aquatique AQUAVIRE. Les travaux prévisionnels à engager étaient les suivants :

- La remise à niveau de l'équipement, dont la réfection de la halle de bassins et annexes, des vestiaires, des sanitaires et de l'accueil
- La réhabilitation et l'extension de l'espace forme
-

Le budget prévisionnel de l'opération était estimé à 2 000 000,00 € HT au stade programme, soit 2 400 000,00 € TTC de budget global total toutes dépenses confondues.

Par délibération du Conseil Municipal de Vire Normandie en date du 26 juin 2017, Monsieur le Maire a été autorisé à lancer le marché de maîtrise d'oeuvre et à signer les pièces dudit marché.
Le marché a été attribué au groupement de maîtrise d'œuvre ayant pour mandataire Eric Lemarié Architecte du groupement Eric Lemarié Architecte/sarl Gruet Ingénierie/Société Serial Acoustique.
Le coût prévisionnel des travaux s'élevait à 1 790 000,00 € HT.
A la suite du diagnostic de l'équipement effectué par le maître d'œuvre, des évolutions du projet ont été prises en compte et acceptées par le maître d'ouvrage. Cela comprend :

- La surélévation du bassin ludique,
- La sonorisation de l'espace bien-être,
- La terrasse en revêtement bois composite (espace bien-être),
- Les interventions sur les portes et les plots de départ,
- La suppression des travaux de la tranche optionnelle n°1 portant sur la réfection partielle de la toiture.

Le coût des travaux se trouve augmenté. Le coût prévisionnel définitif des travaux au stade de l'APD est de 1 935 099,00 € HT.

La procédure de passation utilisée est : marché à procédure adaptée ouverte.

La consultation se présente sous la forme d'un marché ordinaire alloti.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Le marché est décomposé en 12 lots :

Lot(s)	Désignation
01	TERRASSEMENT - VRD et GROS ŒUVRE
04	COUVERTURES - ETANCHEITES TOITURES
05	MENUISERIES ALUMINIUM
06	MENUISERIE BOIS
07	ETANCHEITES PISCINES
08	REVETEMENTS CARRELAGES
09	FAUX-PLAFONDS
10	PEINTURES ET ISOLATIONS EXTERIEURES
11	SERRURERIES
12	PLOMBERIE SANITAIRE – CHAUFFAGE VENTILLATION
13	TRAITEMENT D'EAU
14	ELECTRICITE CFo et Cfa

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Un même candidat pourra se voir attribuer un nombre maximal de 12 lots.

Les candidatures seront jugées sur les capacités techniques, financières et professionnelles des postulants.

Les offres seront jugées selon les critères suivants :

Pour tous les lots :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Qualité	60.0 %
2.1. Les moyens humains mis à disposition pour le chantier	*15.0 %*
2.2. Le délai d'exécution	*15.0%*
2.3. Des références de travaux identiques au notre	*15.0%*
2.4. Les détails de la prestation	*15.0%*

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- D'approuver les modalités de passation du marché ;
- D'approuver les critères d'attribution du marché ;
- D'autoriser le Maire à signer les pièces du marché de travaux ;

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2019
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2019
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2019

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
8

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
8

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Enseignement supérieur

Objet :
9 - Cession d'une parcelle à l'Etat

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu
le Code Général des Collectivités et notamment l'article L2241-1
le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article 3211-14
le PLU adopté le 3 novembre 2016
l'avis du service du Domaine sur la valeur vénale en date du 7 juin 2018.

Considérant :
Que Vire Normandie est propriétaire de la parcelle cadastrale n° 315.
Que la parcelle cadastrale n° 314 appartient à l'Etat
Qu'il convient de procéder à la division cadastrale de la parcelle cadastrale n° 315, propriété de la Ville, comme suit :

- Surface totale : 1 588 m²
  - Nouvelle numérotation :
  - Parcelle 348 : 340 m²
  - Parcelle 349 : 30 m²
  - Parcelle 350 : 1 218 m²

Que les parcelles n° 314 et n°348 constituent en partie l'emprise foncière pour la construction du pôle de formation par le CFAI
Que le CFAI doit construire le pôle de formation dans les meilleurs délais et qu'un Bail Emphytéotique Administratif sera conclu entre l'Etat et le CFAI. Le BEA comportera une clause de substitution, aux termes de laquelle, l'Université Caen Normandie se substituera à l'Etat dans ses droits et obligations à l'égard du CFAI, une fois le transfert de propriété entre l'Etat et l'Université de Caen Normandie réalisé.
Qu'une fois la cession de terrain réalisée entre l'Université Caen Normandie et Vire Normandie, Vire Normandie se substituera à l'Université Caen Normandie dans ses droits et obligations à l'égard du CFAI.

Les parcelles n° 349 et 350 restent propriété communale.

Il est proposé que la cession de la parcelle n° 348 à l'Etat dont la valeur vénale est fixée à 25 €./m2 se fasse à titre gratuit sachant que la parcelle sera rétrocédée à Vire Normandie dès la cession de terrain entre l'Université Caen Normandie et Vire Normandie et la signature du contrat de bail emphytéotique administratif entre Vire Normandie et le CFAI

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'approuver la cession à titre gratuit de la parcelle cadastrée n° 348.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le 05 JUIL. 2018
publié-notifié le 05 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le 05 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

SOUS PREFECTURE DE VIRE
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

Commune déléguée de Roullours :

2018/
9

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		
Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	

Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
9

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Commune :
VIRE NORMANDIE (762)

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 4583 D
Document vérifié et numéroté le 13/06/2018
A Caen
Par Emmanuel VANSTEENKISTE
Inspecteur
Signé

Caen Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale

6, Place Gambetta
B.P. 80540
14048 Caen Cedex1
Téléphone : 02.31.39.74.00

ptgc.caen@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : BK
Feuille(s) : 000 BK 01
Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 13/06/2018
Support numérique : ———

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : ———— effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ———— par ———— géomètre à ————.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la demise 6463.

A ————, le ————

Modification selon les énonciations d'un acte à publier

D'après le document d'arpentage dressé
Par BELLANGER (2)
Réf. : 180384
Le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan n'ayant pas valeur de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent des propriétaires (mandataire, syndic, représentant qualité de l'autorité expropriant, etc...).

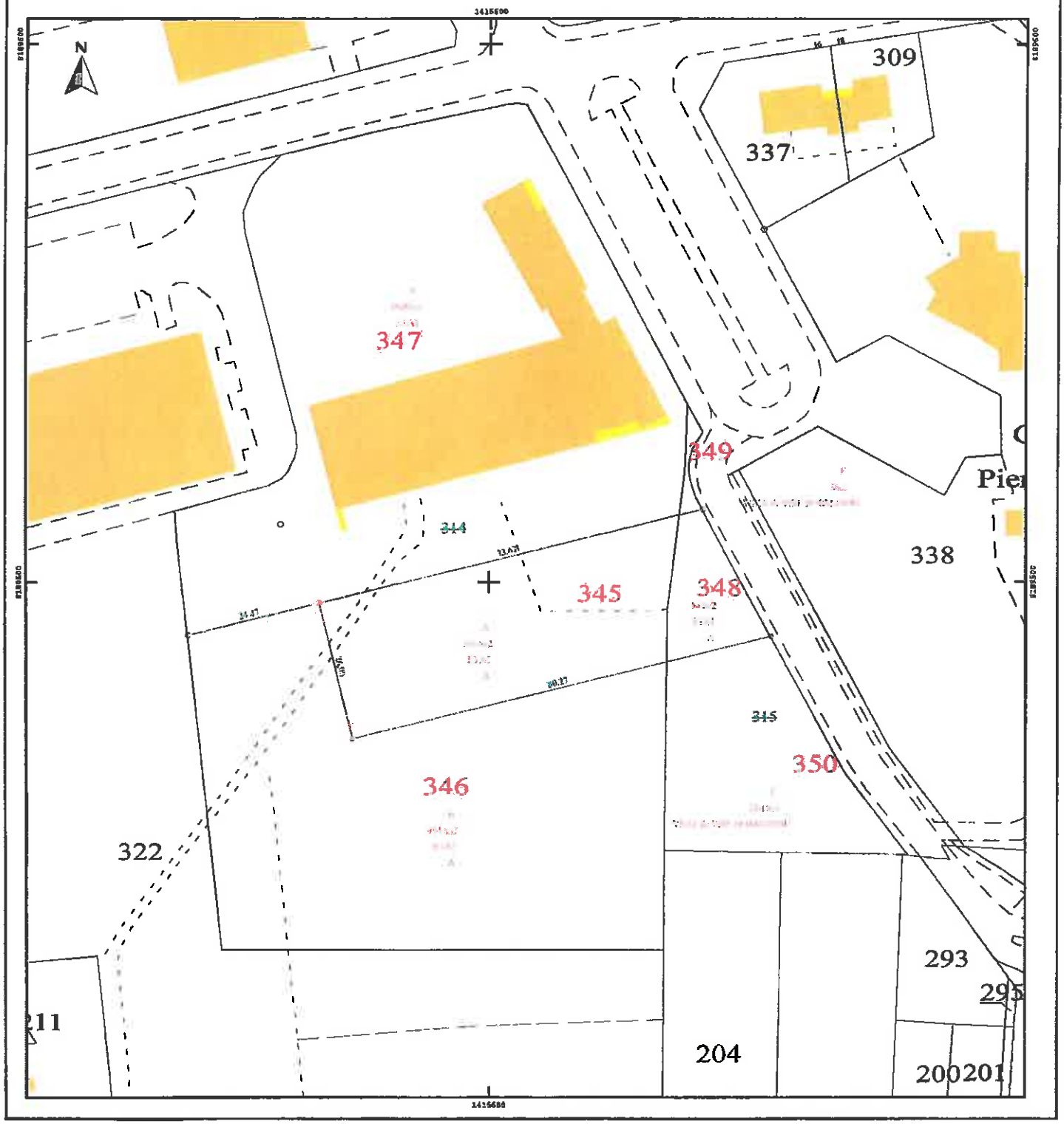

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Commune de VIRE NORMANDIE

"Rue des Noes Davy"

PLAN DE BORNAGE

Dans le cadre de la division des parcelles
Section BK n°314 - 315

Propriété de l'ETAT et de la VILLE de VIRE NORMANDIE

Plan de situation
(sans échelle)

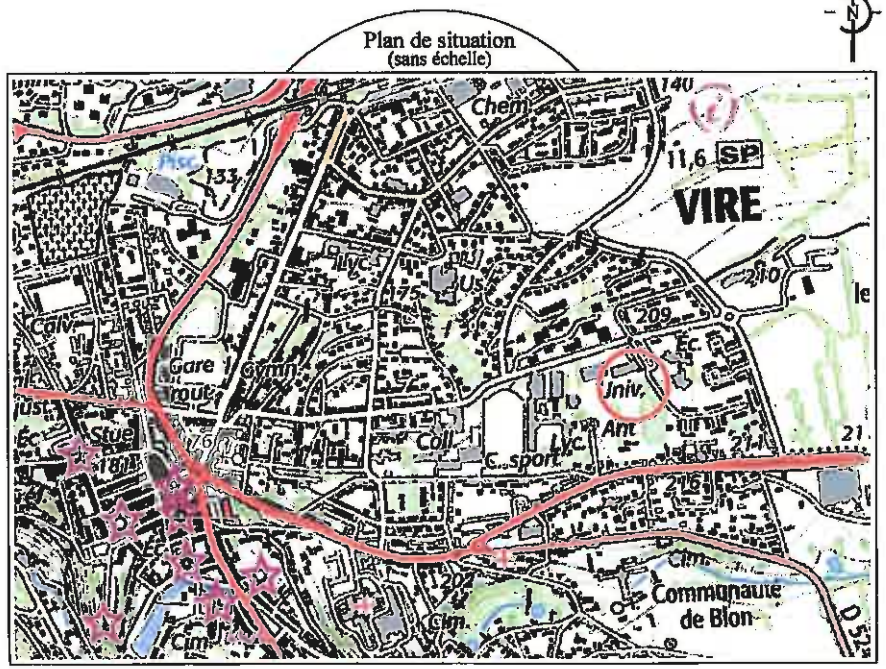

Dossier	180384	Indice	2
Fichier	180384-Bornage.dwg		
Date Terrain	22 mai 2018 D. B		
Date du plan	11 juin 2018 A. P		

Cabinet Dominique BELLANGER
SELARL de Géomètre Expert
5 bis place du champ de foire, BP 20 044
14 502 VIRE cédex
Tél : 02.31.68.05.79 Fax : 02.31.67.34.61
vire@cabinet-bellanger.fr

PLAN DE BORNAGE

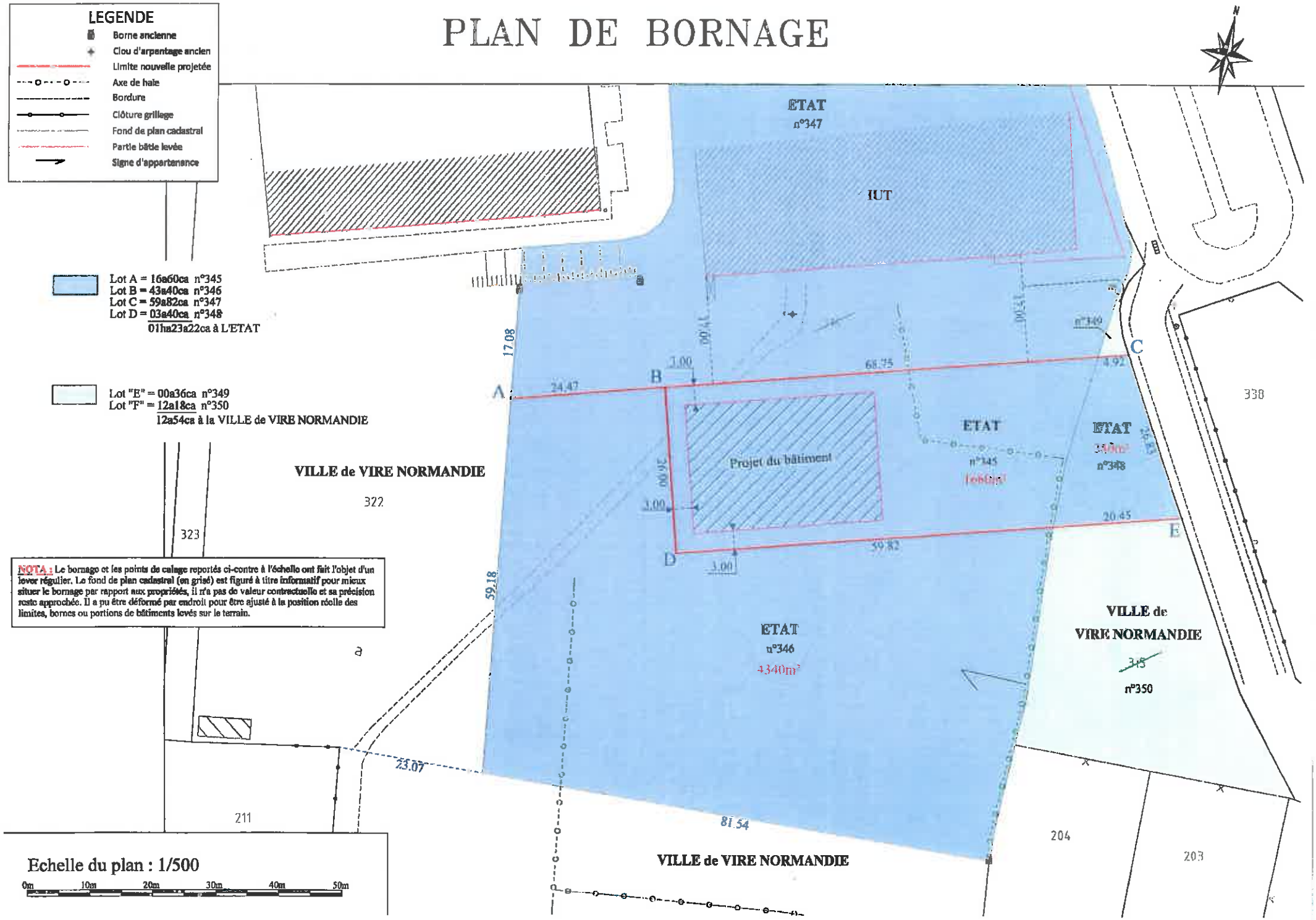

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Enseignement supérieur

Objet :
10 - Protocole d'accord entre :
a) l'Université Caen Normandie et Vire Normandie
b) le CFAI et Vire Normandie

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie va implanter un pôle de formation initiale et continue sur la commune de Vire Normandie. Un parcours de formation préparant au BTS maintenance de systèmes connectés en 2 ans suivi d'un Certificat de Qualification Professionnelle d'une durée de 6 mois sera ouvert pour une capacité d'accueil de 12.

L'objectif est de permettre aux entreprises industrielles de disposer des compétences dont elles ont besoin afin de mettre en œuvre leur stratégie et améliorer leur compétitivité. Cette formation répond aux évolutions des métiers de la maintenance industrielle dans le cadre de l'industrie 4.0 et de l'Internet des objets (IOT). La maintenance dite prédictive est la maintenance industrielle de demain. Elle consiste à monitorer en continu les performances des équipements afin de détecter tout signe de défaillance éventuelle tout en réduisant les coûts et en améliorant la production.

Ce pôle de formation est très attendu par les industriels de Vire Normandie et plus largement par les entreprises industrielles des zones d'emploi limitrophes.

Le CFAI a cherché une emprise foncière pour construire le pôle de formation et a sollicité à cet égard Vire Normandie. La parcelle cadastrée BK n°314 de 1ha 19a 82ca appartenant au domaine privé de l'Etat sur laquelle a été construit un département de l'IUT de Caen-Université Caen Normandie constitue un lieu adapté pour accueillir une formation supérieure afin de faciliter les coopérations entre les 2 établissements.

Sachant que cette formation initiale par apprentissage est inscrite à la carte des formations de la Région Normandie pour une ouverture à la rentrée 2018, après avis favorable du Rectorat de l'Académie de Caen, l'ensemble des parties concernées par ce projet réunies par Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Vire ont acté les différentes étapes de sécurisation juridique et financière de ce projet.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Cette sécurisation juridique et réglementaire se fera en plusieurs temps :

1. Cession de la parcelle 348 à l'Etat par Vire Normandie
2. Signature d'un Bail Emphytéotique Administratif entre l'Etat (DDFIP) et le CFAI pour que le CFAI puisse démarrer la construction après l'obtention du permis de construire et du respect du délai de recours.
3. Transfert de propriété entre l'Etat et l'Université Caen Normandie via une convention de dévolution. Le BEA comportera une clause de substitution, aux termes de laquelle, l'Université Caen Normandie se substituera à l'Etat dans ses droits et obligations à l'égard du CFAI. Le terrain d'assiette du pôle de formation sera situé sur les parcelles cadastrées 345 et 348 détachée de l'ancienne parcelle cadastrée n°314 et 315 par le document d'arpentage modifié.
4. Cession des parcelles n° 345 et 346, d'une superficie de 6 000 m² à la commune de Vire Normandie par l'Université Caen Normandie. Le prix de vente du terrain sera de 150 000€ (25 € m²) suivant l'estimation de Service du Domaine.
5. Une fois la cession de terrain réalisée entre l'Université Caen Normandie et Vire Normandie, Vire Normandie se substituera à l'Université Caen Normandie dans ses droits et obligations à l'égard du CFAI
6. Le bailleur final sera Vire Normandie, la durée du bail sera fixée à 18 ans. Le CFAI étant une association à but non lucratif en charge d'une mission de service public, le bail sera consenti à titre gratuit conformément à l'article L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Ces différentes étapes nécessitent un protocole d'Accord entre les différentes parties pour sécuriser la réalisation du pôle de formation.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole d'Accord avec l'Université de Caen Normandie en annexe 1 précisant les modalités dans lesquelles la propriété de la parcelle visée ci-dessus sera cédée à la commune Vire Normandie
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord avec le CFAI en annexe 2 précisant les conditions du Bail Emphytéotique Administratif

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Marc ANDREU SABATER

- 9 JUIL.

Reçu le

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
10

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
10

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Protocole d'Accord

Entre :

La Commune de Vire Normandie,
Dont le siège est situé ..... (adresse),
Représentée par son Maire, Monsieur Marc ANDREU SABATER,

Ci-après désignée par la « Commune Vire Normandie ».

D'une part,

Et

L'Université de Caen Normandie,
Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,
Dont le siège est situé Esplanade de la Paix - CS 14032 14032 CAEN CEDEX 5,
Représentée par son Président, Monsieur Pierre DENISE,

Ci-après désignée par l'« Université ».

D'autre part,

L'Université et la Commune Vire Normandie sont ci-après désignées chacune individuellement par « la partie » et collectivement par « les parties ».

Ce Protocole d'Accord est conclu en présence de :

L'administration chargée des domaines,
Représentée par le Directeur départemental des Finances publiques du Calvados,
Dont les bureaux sont à Caen (14000), 7 boulevard Bertrand, stipulant en vertu de la délégation de signature du préfet qui lui a été consentie par arrêté du 1er janvier 2016, ou son représentant,

Ci-après dénommée par le "propriétaire".

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Le Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie (ci-après dénommé le « CFAI ») va implanter un pôle de formation initiale et continue sur la Commune Vire Normandie. Un parcours de formation préparant au BTS maintenance de systèmes connectés en 2 ans suivi d'un Certificat de Qualification Professionnelle d'une durée de 6 mois sera ouvert à la rentrée 2018.

L'objectif est de permettre aux entreprises industrielles de disposer des compétences dont elles ont besoin afin de mettre en œuvre leur stratégie et améliorer leur compétitivité. Cette formation répond aux évolutions des métiers de la maintenance industrielle dans le cadre de l'industrie 4.0 et de l'Internet des objets (IOT). La maintenance dite prédictive est la maintenance industrielle de demain.

Ce pôle de formation est très attendu par les industriels de Vire Normandie et plus largement par les entreprises industrielles des zones d'emploi limitrophes.

Le CFAI a souhaité disposer d'une emprise foncière pour construire le pôle de formation et a sollicité à cet égard la Commune Vire Normandie.

La parcelle sur laquelle l'emprise est envisagée est une parcelle de 1ha 19a 82ca cadastrée n°BK314 appartenant au domaine privé de l'Etat et mis à disposition de l'Université, sur laquelle a été construit un département de l'IUT de Caen de l'Université.

Cette parcelle est en attente d'une renumérotation suite au redécoupage en cours avec intégration partielle de la parcelle BK 315.

Le CFAI devant construire ce pôle de formation dans les meilleurs délais, un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) sera conclu entre l'Etat et le CFAI concernant cette parcelle.

Le terrain qui fera l'objet du BEA faisant partie des biens susceptibles d'être dévolus par l'Etat à l'Université, le BEA comportera une clause de substitution, aux termes de laquelle l'Université se substituera à l'Etat dans ses droits et obligations à l'égard du CFAI, dans le cas où la dévolution des biens de l'Etat à l'Université serait adoptée par le CA de l'Université.

Dans le cas où le CA de l'Université adopterait cette dévolution des biens, la Commune de Vire a manifesté le souhait d'acquérir le terrain susvisé.

Dans ce contexte, les parties souhaitent conclure le présent protocole pour préciser les modalités de transfert de propriété de ce terrain.

IL EST CONVENU ET DECIDE CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet :

Le présent protocole a pour objet de préciser les modalités dans lesquelles la propriété de la parcelle visée en préambule sera transférée par l'Université à la Commune Vire Normandie dans le cas où la dévolution des biens de l'Etat à l'Université serait adoptée par le CA de l'Université.

Article 2 - Modalités du transfert de propriété :

Dans le cas où la dévolution des biens de l'Etat à l'Université serait adoptée par le CA de l'Université, cette dernière s'engage à vendre à la Commune Vire Normandie le terrain visé en préambule dans les conditions visées ci-après.

Dans le cas où la dévolution des biens de l'Etat à l'Université serait adoptée par le CA de l'Université, la Commune Vire Normandie s'engage à acheter le terrain visé en préambule dans les conditions visées ci-après.

Les parties conviennent que le prix de vente du terrain, selon le service du Domaine, sera de 150 000 euros et entraînera le transfert du BEA à la Commune Vire Normandie qui se substituera à l'Université dans ses droits et obligations à l'égard du CFAI.

Les parties conviennent expressément que l'ensemble des frais afférents à cette vente et au transfert du BEA seront à la charge exclusive de la Commune Vire Normandie.

Article 3 - Entrée en vigueur :

Le présent protocole entre en vigueur à compter de sa dernière date de signature par toutes les parties.

Fait en trois exemplaires originaux dont un pour chacune des 2 parties et un pour le propriétaire.

A :
Le :
L'Université
Pierre DENISE
Président

A :
Le :
La Commune Vire Normandie
Marc ANDREU SABATER
Maire

A :
Le :
L'administration chargée des domaines

Annexe 10 b

Protocole d'Accord

Entre les parties ci-après identifiées

La commune Vire Normandie représentée par son Maire, Marc ANDREU SABATER

D'une part,

Le Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie, Association régie par la loi du 1er Juillet 1901, représenté par son Président, Monsieur Marc DEPINOIS, domicilié en cette qualité audit siège situé 12 rue du Professeur Joseph Rousselot à Caen

D'autre part.

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Le CFAI va implanter un pôle de formation initiale et continue sur la commune de Vire Normandie. Un parcours de formation préparant au BTS maintenance de systèmes connectés en 2 ans suivi d'un Certificat de Qualification Professionnelle d'une durée de 6 mois sera ouvert pour une capacité d'accueil de 12.

L'objectif est de permettre aux entreprises industrielles de disposer des compétences dont elles ont besoin afin de mettre en œuvre leur stratégie et améliorer leur compétitivité. Cette formation répond aux évolutions des métiers de la maintenance industrielle dans le cadre de l'industrie 4.0 et de l'Internet des objets (IOT). La maintenance dite prédictive est la maintenance industrielle de demain. Elle consiste à monitorer en continu les performances des équipements afin de détecter tout signe de défaillance éventuelle tout en réduisant les coûts et en améliorant la production.

Ce pôle de formation est très attendu par les industriels de Vire Normandie et plus largement par les entreprises industrielles des zones d'emploi limitrophes.

Il est convenu ce qui suit :

Considérant que le CFAI a cherché une emprise foncière pour construire le pôle de formation et a sollicité à cet égard Vire Normandie

Considérant que la parcelle cadastrée BK n°314 de 1ha 19a 82ca appartenant au domaine privé de l'Etat sur laquelle a été construit un département de l'IUT de Caen-Université Caen Normandie constitue un lieu adapté pour accueillir une formation supérieure afin de faciliter les coopérations entre les 2 établissements

Considérant que l'Université Caen Normandie devrait bénéficier du transfert en pleine propriété de ce patrimoine de l'Etat par convention de dévolution,

Considérant que l'Université Caen Normandie en tant que propriétaire pourra céder la parcelle cadastrée n° 346 après la division de la parcelle cadastrée BK n°314 de 1ha 19ca 82ca, d'une superficie totale de 4 340 m² à Vire Normandie sur la base du montant estimé par France Domaine

Considérant que le CFAI doit construire le pôle de formation dans les meilleurs délais, un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) sera conclu entre l'Etat et le CFAI. Le BEA comportera une clause de substitution, aux termes de laquelle, l'Université Caen Normandie se substituera à l'Etat dans ses droits et obligations à l'égard du CFAI, une fois le transfert de propriété entre l'Etat et l'Université de Caen Normandie réalisé. Le terrain d'assiette du pôle de formation sera situé sur les parcelles cadastrées 345 et 348 *représentant respectivement 1 660 m² et 340 m², soit un total de 2 000 m².*

Considérant que Vire Normandie va céder à l'Etat la parcelle cadastrée n° 348 à titre gratuit dont la valeur vénale est de 25 €/m2 et que cette parcelle sera rétrocédée à Vire Normandie pour la construction du pôle de formation

Considérant qu'une fois la cession de terrain réalisée entre l'Université Caen Normandie et Vire Normandie, Vire Normandie se substituera à l'Université Caen Normandie dans ses droits et obligations à l'égard du CFAI

Considérant que le bailleur final sera Vire Normandie, la durée du bail sera fixée à 18 ans. Le CFAI étant une association à but non lucratif en charge d'une mission de service public, le bail sera consenti à titre gratuit conformément à l'article L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Le bon déroulement des différentes étapes énumérées ci-dessus conditionne la réalisation du pôle de formation.

Le présent protocole entre en vigueur à compter de sa dernière date de signature par les parties

Fait en deux exemplaires originaux dont un pour chacune des 2 parties

A :	A :
Le :	Le :
Le CFAI	La commune de Vire Normandie
Marc DEPINOIS	Marc ANDREU SABATER
Président	Maire

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Transition énergétique, énergies renouvelables

Objet :
11 - Protocole d'accord Vire Normandie/SDEC/West Energies

Raymond GABILLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Loi du 17 Août 2015 de transition énergétique pour la croissance verte fixe comme objectif de porter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32% de la consommation finale brute d'énergie en 2030. Pour y arriver, les énergies renouvelables devront représenter 40% de la production d'électricité.

La France s'est dotée pour atteindre cet objectif, d'une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), avec la volonté de tripler la puissance installée de la filière solaire d'ici 2023.

Les collectivités ont un rôle important à jouer. Elles peuvent faciliter le développement de projets photovoltaïques sur les toitures de leurs bâtiments mais également en mettant à disposition des terrains dégradés pour la création de parcs solaires.

C'est dans ce cadre, qu'en mai 2016, à l'initiative du maire de l'ex -commune associée de Saint-Martin-de-Tallevende, une étude de faisabilité sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol est lancée afin de valoriser un terrain situé dans le périmètre d'exploitation de la carrière GBN Eurovia.
En Juillet 2017, le cabinet Exoceth rend son étude de faisabilité retenant soit une installation fixe soit l'utilisation de trackers.

Début décembre 2017, Vire Normandie contacte West Energies, SEM créée en 2015, à l'initiative du Conseil Départemental de la Manche, qui a pour objet, de faciliter et d'accélérer l'émergence de projets de production d'énergies renouvelables, d'accompagner les collectivités et d'être coproducteur d'énergies. Les actionnaires de cette SEM sont le Conseil Départemental 50, le SDEM 50, la Caisse des Dépôts, le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne.
Le SDEC ENERGIE en qualité de syndicat départemental d'Energies du Calvados est également approché.
Les parties, compte-tenu de leur complémentarité, décident d'étudier dans un premier temps la faisabilité du projet. A ces fins, les parties décident de mettre les moyens et compétences en commun pour mener la première phase de développement de ce projet et de définir les règles de leur association.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Un protocole d'accord est donc finalisé entre les trois parties, portant sur :

- La mise à disposition de moyens nécessaires à son développement dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables en la matière et dans la limite des crédits inscrits au budget concerné. Les coûts financiers portent notamment sur :
  - Le coût du raccordement électrique au réseau public d'électricité,
  - L'impact environnemental du projet
  - Le dimensionnement et l'économie du projet
  - Les coûts afférents à la promesse de bail

  Le montant estimé de ces coûts financiers est de 45 000 € H.T. Ils sont supportés à part égale par chacune des parties.

- L'analyse de la participation au projet et de son portage. La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte autorise les collectivités à prendre des participations des entreprises commerciales ayant pour objet social la production d'énergies renouvelables. Elle autorise les sociétés par actions, les coopératives et les sociétés publiques locales à proposer des parts sociales dans des projets d'énergies renouvelables et à en ouvrir le financement aux personnes physiques et aux collectivités locales.
- Les étapes du projet et son planning de déroulement
- les règles de confidentialité

La finalité de ce protocole est de répondre à l'appel à projets de la Commission de Régulation de l'Energie de mai 2019 afin d'obtenir un contrat d'achat de l'électricité garanti pendant 20 ans.
Ce projet a fait l'objet d'une première restitution d'étape en commission générale le 13 mars 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à signer le protocole d'accord ci-annexé.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDE

SOUS-PRÉFECTURE - 9 JUIL. 2019 Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2019
publié-notifié le : 09 JUIL. 2019
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2019
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
11

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
11

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

PROJET DE CREATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LE TERRITOIRE DE VIRE NORMANDIE

CONVENTION DE PARTENARIAT

VISANT A LA CREATION D'UNE SOCIETE DE PROJET

ENTRE LES SOUSSIGNES

La ville de VIRE NORMANDIE, 14500 VIRE

Représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER, dûment habilité à l'effet des présentes en sa qualité de Maire,

ci-après désigné «VIRE NORMANDIE»

d'une première part,

ET

La Société d'Economie Mixte Locale WEST ENERGIES, au capital de 3.140.200 euros dont le siège social est situé 98 route de Candol, 50 000 SAINT LO, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COUTANCES sous le numéro 809 981 756,

Représentée par Monsieur Alexis de BEAUREPAIRE, dûment habilité à l'effet des présentes en sa qualité de Directeur Général,

ci-après désigné «WEST ENERGIES»

de deuxième part,

ET

Le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE), dont le siège social est situé Esplanade Brillaud de Laujardière, 14077 CAEN

Représenté par Monsieur Jacques LELANDAIS, dûment habilité à l'effet des présentes en sa qualité de Président,

ci-après désigné «SDEC ÉNERGIE»

de troisième part,

Ci-après désigné individuellement « Partie » ou collectivement « les Parties ».

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE:

La Loi du 17 août 2015 de transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) fixe pour objectif de porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030. Pour y arriver, les énergies renouvelables devront représenter 40 % de la production d'électricité.

La France s'est dotée pour atteindre cet objectif, d'une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), avec la volonté de tripler la puissance installée de la filière solaire d'ici 2023.

Les collectivités ont un rôle important à jouer. Elles peuvent faciliter le développement de projets photovoltaïques sur les toitures de leurs bâtiments mais également en mettant à disposition des terrains dégradés pour la création de parcs solaires.

C'est dans ce cadre, qu'en mai 2016, l'ancien maire de Saint-Martin-de-Tallevende, ex. commune associée de Vire intégrée à la commune nouvelle de Vire Normandie depuis sa création le 1er janvier 2016, propose d'étudier la faisabilité de réaliser une centrale photovoltaïque au sol pour valoriser un terrain actuellement situé dans le périmètre d'exploitation de la carrière de la société « Granulats de Basse-Normandie » (G.B.N) Eurovia.

L'objectif de Vire-Normandie labellisée « CIT'ergie » est de contribuer au Plan Climat Air Energies territorial et de diversifier le bouquet énergétique du territoire en devenant producteur d'énergie tout en valorisation une friche industrielle.

En février 2017, la commune de Vire Normandie décide de faire réaliser une étude par un bureau d'études spécialisé.

En juillet 2017, le cabinet Exoceth rend son étude de faisabilité retenant soit une installation fixe soit l'utilisation de trackers.

Début septembre 2017, Vire Normandie contacte la SEML « West Energies » ainsi que le SDEC ENERGIE qui sont des acteurs majeurs dans l'accompagnement des collectivités territoriales en matière de transition énergétique.

Cette SEML a pour objet de faciliter et d'accélérer l'émergence de projets de production d'énergies renouvelables, d'accompagner les collectivités et d'être coproducteur d'énergie.

Les Parties, compte-tenu de leur complémentarité, décident d'étudier dans un premier temps la faisabilité du projet photovoltaïque, ci-après « le Projet », puis à l'issu d'une confirmation d'une réalité économique de ce projet, de le porter à l'ensemble des instances de gouvernance respectives de chacune des parties prenantes.

La décision de donner suite ou non à sa participation à la structure de projet dans son développement et éventuellement son exploitation sera prise indépendamment par chacune des instances de gouvernance.

La présente convention décrit les modalités du partenariat entre les Parties afin d' évaluer la faisabilité de ce projet photovoltaïque.

IL EST AINSI CONVENU CE QUI SUIT :

1. DEFINITIONS

- **Information(s) Confidentielle(s)** Désigne :
  - toutes les informations, de quelque nature qu'elles soient

(notamment d'ordre technique, commercial, financier, comptable, juridique et administratif), directement ou indirectement relatives ou faisant référence au Projet qui seraient communiquées par l'une des Parties à l'autre Partie ou ses Représentants, y compris tout dossier de présentation, que ces informations aient été communiquées, lors de discussions, échanges au cours de réunions, par écrit et sur tout support physique ou numérique et pour lesquelles le caractère CONFIDENTIEL est clairement précisé en entête de document ou dans le mail ou courrier joint;

- toutes les analyses, compilations, études et autres documents relatifs au Projet pour lesquels le caractère CONFIDENTIEL est clairement précisé, et qui incorporeront, feront référence ou simplement résulteront des informations visées ci-avant ; l'existence même des réflexions en cours relatives au Projet et de toute opération ou transaction qui pourrait être décidée.

- **Projet :** Désigne en premier lieu le projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Vire Normandie.

- **SPV :** SPV : Special Purpose Vehicle désigne la société de projet

- **Représentants :**
  - Pour Vire Normandie, désigne le Maire, le Maire délégué de Saint Martin de Tallevende, la Directrice Générale des Services, le DST, le responsable Energies et Développement Durable.
  - Pour la SEML WEST ENERGIES désigne les dirigeants, mandataires sociaux tels que visés à l'article L 225-94-1 du code de commerce, membres des comités ad hoc tels que visés à l'article R 225-29 al 2 du code de commerce propres aux Parties, salariés, , et conseils de la SEML (notamment financiers, juridiques et fiscaux et auditeurs) ses mandataires.
  - Pour le SDEC ENERGIE, désigne le Président, le Vice-Président en charge de l'énergie, le directeur et le directeur adjoint du SDEC ENERGIE, le Directeur du Département Transition Energétique et ses agents, le Directeur des concessions et les conseils du Syndicat (notamment financiers, juridiques et fiscaux et auditeurs), ses mandataires.

2. CONTEXTE DU PROJET

Le projet étudié concerne un terrain anciennement exploité par la société « Granulats de Basse-Normandie » (G.B.N), propriétaire des parcelles concernées. L'exploitation de G.B.N se poursuit sur des terrains limitrophes jusqu'en 2023.

Les parcelles concernées par le projet représentent une surface totale de 82 265 m² :

- Parcelle 147 : 56 450 m² remblayée en totalité
- Parcelle 145 : 15 520 m² dont seulement 7 800 m² sont remblayées
- Parcelle 146 : 10 295 m² dont seulement 3 940 m² sont remblayées

La superficie disponible pour le parc photovoltaïque est de 68 190 m² au minimum et de 82 265 m² au maximum.

Vu la nature du terrain, un relevé topographique sur site permettra de définir la superficie définitive utilisable pour le projet.

Le résultat de l'étude d'impact environnementale du projet en cours portée par Vire Normandie est attendu pour fin juin 2018.

Le résultat de cette étude est primordiale pour une prise de décision sur la suite à donner au projet.

L'objectif recherché est de répondre à l'appel à projet CRE 4 de 2019 lancé par la Commission de Régulation de l'Energie afin d'obtenir un contrat d'achat de l'électricité garanti pendant 20 ans et permettre ainsi une valorisation du territoire de Vire Normandie comme producteur d'énergies renouvelables.

Il est entendu que l'ensemble des acteurs se réunissent régulièrement pour le suivi des travaux engagés.

3. MISE A DISPOSITION DE MOYENS

Les Parties s'engagent, dans cette première phase de faisabilité du projet indispensable avant la création éventuelle de la société de projet spécifique, à mettre à disposition du projet les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la réalisation de cette première phase, et ce dans le respect des dispositions légales et règlementaires applicables en la matière et dans les limites pour ce qui concerne les collectivités territoriales et leur groupement de l'inscription de crédits afférents au budget concerné.

Les coûts financiers portent sur les différentes études nécessaires à évaluer la faisabilité du projet et notamment sur :

- Le coût du raccordement électrique au réseau public d'électricité,
- L'impact environnemental du projet,
- Le dimensionnement et l'économie du projet,
- Les coûts afférents à la promesse de bail.

Le montant estimé de ces coûts financiers est de 45 000 € HT. Ils sont supportés à part égale par chacune des Parties.

Le bilan financier définitif permettra d'établir les modalités de paiement entre les parties prenantes du projet afin que soit respecté la répartition des couts sus visés.

4. LA STRUCTURE DE PORTAGE DU PROJET ENVISAGEE

Les Parties pourront créer, après accord de chacune des Partie selon des modalités qui leur sont propres, une société de projet (SPV) qui aura pour objet de poursuivre le développement du projet, construire le parc photovoltaïque et éventuellement l'exploiter.

Les conditions administratives, techniques, financières et de gouvernance de cette SPV seront présentées au préalable aux instances de gouvernance de chacun des signataires de la présente convention de partenariat, pour leur permettre une prise de décision de participer ou non à cette société de projet.

5. LES PRINICPAUX JALONS DE PRISE DE DECISION

- Fin 2017 – début 2018 : Prise en compte de l'intérêt de réaliser un projet de production d'énergie renouvelable par les parties, sur le territoire de Vire Normandie

  ➢ Convention de partenariat entre Vire Normandie, West Energies et le SDEC Energie visant la faisabilité du projet en mai/juin 2018

- Août / Juillet 2018 : Remise des différentes études de faisabilité - article 3 de la présente convention de partenariat

- Septembre 2018 : Décision de participer ou non à la création de la SPV par les instances de gouvernance sur la base des résultats de l'étude de faisabilité

  ➢ Création de la SPV sous forme de Société par Actions Simplifiées

6. ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Les Parties s'engagent et se portent fort du respect de la confidentialité relative au Projet par leurs Représentants, par la signature de la présente, sans condition, limitation ou restriction aucune, à :

- n'utiliser les Informations Confidentielles que pour leur propre compte aux seules fins d'apprécier l'opportunité de développement du Projet et du partenariat envisagé ;
- ne pas divulguer, en tout ou partie, de quelque manière que ce soit, à tous tiers ou personnes autres que celles visées au point suivant, les Informations Confidentielles en leur possession, sauf accord écrit préalable, de la Partie émettrice de l'information ;
- limiter, par tous moyens appropriés, la diffusion totale ou partielle ou l'utilisation des Informations Confidentielles à ceux de leurs Représentants dont l'intervention s'avèrerait nécessaire ;
- à ne pas copier et interdire toute copie ou reproduction des Informations Confidentielles, sauf accord préalable et écrit, des autres Parties.

Il est convenu entre les Parties que l'obligation de confidentialité s'applique à toutes informations communiquées, lors de discussions, échanges au cours de réunions, par écrit et sur tout support physique ou numérique et pour lesquelles le caractère CONFIDENTIEL est clairement précisé en entête de document ou dans le mail ou courrier joint. Il ne s'applique pas aux Informations Confidentielles divulguées en application de dispositions légales ou réglementaires impératives ou normes comptables ou en exécution d'une décision ou ordonnance de justice ou d'une autorité règlementaire compétente, à condition de tenir informées les autres Parties de cette communication.

Par exception cette disposition n'est pas applicable aux informations nécessaires dans le cadre de l'obtention d'une approbation préalable des délibérants des collectivités territoriales et de leur groupement ou aux informations qui sont soumis à une obligation de communication des actes administratifs, conformément à la loi n°78-53 du 17 juillet 1978.

Par exception, les Parties pourront communiquer tout ou partie des Informations Confidentielles à d'éventuels tiers, tels qu'affiliées, sous-traitants ou fournisseurs d'équipements, en vue de la réalisation du Projet.

7. DROIT ET JURIDICTION

Le présent protocole d'accord est régi et interprété conformément à la loi française.

Tout différend survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera soumis aux juridictions territorialement compétentes dans le département du Calvados (14).

8. DUREE DE LA CONVENTION

Le terme de la présente convention est soit la décision de ne pas donner suite à la réalisation du Projet ou soit la date de création de la SPV.

FAIT EN TROIS EXEMPLAIRES,

A ..... LE .....

Paraphe	Nom	Signature
	VIRE NORMANDIE *Représentée par Marc ANDREU SABATER*	
	WEST ENERGIES *Représentée par Alexis de BEAUREPAIRE*	
	SDEC ENERGIE *Représentée par Jacques LELANDAIS*	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Transition Energétique

Objet :
12 - Convention SDEC/Vire Normandie

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 Août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique.

Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer. Par la mise en œuvre de leur politique énergétique locale, elles ont la responsabilité de concilier maîtrise budgétaire et enjeux majeurs d'un développement durable.

Pour accompagner les initiatives locales, le SDEC Energie propose aux collectivités de contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au financement de leur programme d'actions au travers du transfert de la compétence « contribution à la transition énergétique ». Cette compétence s'inscrit dans une démarche de programmation des actions de transition énergétique portées par la collectivité. Elle participe au développement d'une réflexion concertée et rend visible et concrète son implication en faveur de la transition énergétique du territoire.

Le transfert de cette compétence intervient en 2 temps :
- Délibération de la commune et du SDEC Energie
- Signature d'une convention détaillant la liste des actions qui seront mises en œuvre dans le cadre de cette compétence.

La contribution à la transition énergétique revêt 2 aspects :
1- La réalisation d'actions par le SDEC Energie et
2- Le financement d'actions décidées par la collectivité.

1. Les actions éligibles réalisées par le SDEC Energie sont classées suivant 5 thématiques : la planification énergétique, le patrimoine bâti, les énergies renouvelables, les réseaux et l'animation. La collectivité doit retenir une action dans 4 des 5 thématiques et ces actions seront intégrées dans la convention.
2. Chaque année, la collectivité se voit attribuer une enveloppe financière dont le montant est calculé selon les modalités votées par le comité syndical.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'accepter le transfert de la compétence « Contribution à la transition énergétique » au SDEC Energie
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la future convention relative à ce transfert de compétence.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
12

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
12

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018 à 20 heures 30

Cœur de Ville

Objet :
13 - Convention pluriannuelle cœur de Ville

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

« Action Cœur de ville » est un programme de redynamisation des centres des villes moyennes lancé par le ministère de la cohésion des territoires.
L'INSEE définit comme ville moyenne « un pôle de moyenne ou grande aire urbaine, comprenant **plus de 5000 emplois**, dont la population est inférieure à 150 000 habitants et qui n'est pas préfecture d'une ancienne région ». 311 villes de France métropolitaine répondent à cette définition.
Vire Normandie fait partie des 222 villes sélectionnées le 26 mars 2018, sur proposition du ministre de la cohésion des territoires, par le comité national de pilotage.
Ce programme vise à soutenir les villes moyennes dans leur fonction de centralité et plus largement à lutter contre les fractures territoriales. Les projets portés par les communes centres en lien avec leurs intercommunalités devront traiter de différentes problématiques et enjeux et notamment : conforter/faire revenir les ménages dans les logements en centre-ville, redonner de la force au tissu commercial et économique, favoriser la mobilité professionnelle pour développer l'emploi dans les entreprises du territoire, améliorer la qualité de vie, soutenir la vie locale.

Les partenaires financeurs sont :

- l'Etat en appui des crédits et dotations d'Etat de droit commun mobilisés pour soutenir des projets inscrits dans les plans d'actions des conventions : le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), la Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL), DETR, volet territorial du Contrat de Plan Etat-Région....
- la Caisse des Dépôts et Consignations et ses filiales pour soutenir de l'ingénierie et des études préalables, pour accompagner des démarches innovantes, pour accompagner des projets en investissement aux côtés des acteurs privés et pour intervenir au travers de prêts « Rénovation cœur de ville » et des dispositifs de soutien aux logements sociaux.
- l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) en accordant des aides financières pour travaux sous conditions à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés fragiles ou en difficulté.
- Action Logement pour accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle, pour construire et financer des logements sociaux et des logements intermédiaires, pour faciliter la réhabilitation d'immeubles en centre-ville par des opérateurs du logement social ou des investisseurs privés mis à disposition des salariés.
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour mettre à disposition ses capacités d'expertise et de conseil et accompagner le financement de projets dans ses domaines d'intervention.

Réf. 201 505 Berger-Levrault (1012)

Il convient de rappeler que la Région Normandie et le Département du Calvados participent à la redynamisation du centre-ville au travers des projets sous maîtrise d'ouvrage Vire Normandie qui sont inscrits aux contrats de territoire signés par l'Intercom de la Vire au Noireau.

De plus, Vire Normandie, lauréate de l'Appel à Projets « Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites » lancé par la Région Normandie coordonne les projets de réhabilitation d'équipements publics et de bâti public et privé portés par des copropriétés, par la SEMIVIR et par la commune.

La démarche d'accompagnement proposée aux territoires bénéficiaires donne lieu à la signature d'une convention-cadre pluriannuelle spécifique.

Les signataires de cette convention sont : la commune Vire Normandie et l'Intercom de la Vire au Noireau , les partenaires financiers (l'Etat, la Caisse des Dépôts, l'ANAH, Action Logement), les partenaires associés (la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen- Normandie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Calvados-Orne) et la SEMIVIR. D'autres partenaires pourront être signataires ultérieurement en fonction des plans d'actions qui seront proposés et validés.

La convention-cadre pluriannuelle est signée pour une durée de 6 ans et demi, à savoir jusqu'au 31 janvier 2025.

Gouvernance : un comité de projet composé des représentants des signataires et des services techniques mobilisés est mis en place sous la présidence du Maire de la commune Vire Normandie.

Pilotage : une directrice de projet (agent contractuel) placée sous l'autorité fonctionnelle de la Directrice Générale des Services de Vire Normandie aura pour mission la conduite des études complémentaires, la mise en œuvre du programme et son évaluation.

Déroulement de la convention-cadre :
- la phase de préparation de la convention. Cette phase comprend la signature de la convention au plus tard le 30 septembre 2018, l'installation du comité de projet (réuni le 28 juin 2018) et la production de documents (éléments de diagnostics, périmètre d'étude, descriptifs des actions centre-ville démarrées en 2018, estimation des besoins en ingénierie).
- la phase d'initialisation du projet. Cette phase a une durée variable selon le stade de maturation des projets.

Elle peut correspondre à 18 mois maximum.
- la phase de déploiement du projet. Cette phase portera sur la mise en œuvre du projet, le suivi des actions constituant le projet et leur évaluation. Un avenant à la convention-cadre sera inséré pour le descriptif des actions du programme.

A ce stade, des études/réflexions complémentaires aux éléments de diagnostic et des enjeux sont attendues :
- L'élaboration d'un plan guide stratégique pour une intervention cohérente et durable en cœur de ville.
- Une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Renouvellement Urbain (RU) visant à diagnostiquer les caractéristiques du marché immobilier de Vire-Normandie et les nouveaux besoins en logement ainsi que les outils et actions à mettre en place pour y répondre/ Une expérimentation pour le développement d'une plate-forme numérique et d'une animation autour de l'habitat « agile » répondant à des besoins atypiques des salariés/étudiants (alternance, intérim, stages en milieu professionnel, période d'essai, contrat saisonnier, contrat à durée déterminée, mobilité géographique...).
- Une étude sur la transformation d'un quartier dénommé Sainte-Anne (périmètre ORT) en Eco-Quartier.
- Le Lancement d'une réflexion sur la création d'un Site Patrimonial Remarquable au sein du périmètre de la ville reconstruite/ Des demandes d'inscription du patrimoine ancien (ex. Château du Cotin) et de labellisation pour le patrimoine du 20ème siècle.

Et, l'Elaboration des grilles et des indicateurs d'évaluation relatifs aux spécificités du territoire dès la phase d'initialisation.

Ces études feront l'objet de mobilisation de financements et/ ou de mobilisation de ressources techniques des partenaires financiers et des partenaires associés.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré d'autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention-cadre « Action Cœur de ville » ci-jointe
- à solliciter toutes les subventions possibles pour la phase initialisation de cette convention
- à signer tout document afférent à la phase initialisation de cette convention.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

SOUS PREFECTURE DE VIRE
-5 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 05 JUIL. 2018
publié-notifié le : 05 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 05 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

2018/
13

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
13

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
13

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Norla KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

1.1. CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE

DE LA COMMUNE VIRE NORMANDIE

ENTRE

- La Commune de Vire Normandie représentée par son maire Marc ANDREU SABATER ;
- La Communauté de communes de la Vire au Noireau représentée par son président Marc ANDREU SABATER ou son Vice-président

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires» ;

d'une part,

ET

- L'Etat représenté par le Préfet du département du Calvados,
- Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations représentée par sa Directrice Régionale Florence MAS,
- Le groupe Action Logement représenté par le Président de son Comité Régional Action Logement, Jacques FURON,
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le Préfet du département du Calvados.

ci-après, les « **Partenaires** financeurs»

- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie représentée par son directeur Fabrice LEGENTIL

d'autre part,

AINSI QUE les « partenaires associés »

- La Chambre de Commerce et d'Industrie Caen-Normandie représentée par son Président, Michel COLIN
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Calvados-Orne représentée par son Président, Jean-Marie BERNARD

ci-après, les Autres **Partenaires locaux**,

- La SEMIVIR (Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte, avec comme principaux actionnaires Vire Normandie et la Caisse des Dépôts) représentée par son Vice-président, Pierre-Henri GALLIER

Il est convenu ce qui suit.

1.2. Préambule

Les villes qui ont une fonction de centralité pour leur bassin de vie et qui constituent un pôle de rayonnement régional, dénommées « villes moyennes» ou « villes intermédiaires» regroupent près d'un quart de la population et de l'emploi. Ces villes constituent un maillon indispensable de la structuration du territoire français, en métropole comme en Outre-Mer, entre l'espace rural et les grandes agglomérations.

C'est ce rôle que le programme « Action cœur de ville », engageant le Gouvernement sur la durée de la mandature et des partenaires publics et privés, vise à conforter. Il doit permettre, par une approche globale et coordonnée entre les acteurs, de créer les conditions efficientes du renouveau et du développement de ces villes, en mobilisant les moyens de l'État et des partenaires en faveur de la mise en œuvre de projets (« le projet ») de renforcement des « cœurs de ville », portés par les communes centres et leurs intercommunalités.

Élaboré en concertation et en partenariat avec les élus du territoire, les acteurs économiques, techniques et financiers, ce programme est au service des territoires. Il vise à leur donner les moyens d'inventer leur avenir, en s'appuyant sur leurs atouts, à travers la prise en compte de leur dimension économique, patrimoniale, culturelle et sociale, et en adaptant la nature et l'intensité des appuis en fonction des besoins.

«Action cœur de ville» permettra, sur la durée du quinquennat, de donner une nouvelle place à ces villes dans les priorités du pays. C'est une expression de la nouvelle politique de cohésion des territoires.

Le programme concerne 222 villes bénéficiaires, dont certaines en binôme, présentées le 27 mars 2018.

La Commune de VIRE NORMANDIE est bénéficiaire du programme. Son cœur de ville présente en effet les enjeux suivants :

Le dynamisme économique de Vire Normandie est une des caractéristiques fortes de ce territoire, avec plus de 11500 emplois (salarié et non salarié, au lieu de travail) dont 10 441 salariés, en 2014. La communauté de communes de la Vire au Noireau compte 19 373 emplois dont 16 520 postes salariés. La commune de Vire Normandie concentre à elle seule plus de 59% du nombre total d'emplois de l'Intercom de la Vire au Noireau dont 63% d'emplois salariés.

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Vire (le périmètre de la zone d'emploi de Vire ne correspond pas au périmètre de la communauté de communes) est inférieur à la moyenne régionale (7,6% au 4ème trimestre 2017 contre 8,3% et 8,9% aux niveaux départemental et régional)..

La position géographique de Vire Normandie, située au Sud du Calvados et limitrophe de l'Orne et de la Manche accentue les mobilités (domicile-travail/pour consommer/pour les études secondaires/ pour les pratiques culturelles et sportives...) et les relations d'interdépendance entre le pôle urbain de Vire et ces territoires de proximité.

Malgré la vitalité économique, les indicateurs socio-économiques de Vire Normandie, de sa zone d'emploi et de son cœur de ville traduisent une situation très contrastée : une vacance de logements et de locaux commerciaux en cœur de ville, une certaine paupérisation du cœur de ville, une population « demandeur d'emploi » très concentrée sur le cœur de ville, une population à mobilité réduite (notamment sans véhicule personnel) importante et, plus largement, une démographie défavorable (solde naturel négatif) avec un vieillissement de la population très marqué (les plus de 75 ans représentent environ 14% de la population soit plus d'un habitant sur 10).

.Le nombre de logements -9715 dont 5997 maisons et 3718 appartements a augmenté-, sur la période 2008-2014, de 6,7% (INSEE, 2014), du fait notamment de l'inadaptation du parc aux besoins contemporains (isolation thermique, accessibilité, acoustique, typologie). Ces 9766 logements comptent 8426 résidences principales (50,9% de propriétaires occupants et 48,1% de locataires dont 20,5% de logement HLM loué vide), **1048 logements vacants (10,7% du parc)** et 292 résidences secondaires (3%). Parmi les 1048 logements vacants, 30,2% ont été

construits avant 1948 et 37,2% entre 1949 et 1967.Le nombre moyen de pièces par logement en fonction de l'ancienneté d'emménagement dans la résidence principale a diminué (4,3 pièces pour un emménagement supérieur à 10 ans/ 3,1 pièces pour un emménagement depuis moins de 2 ans et la taille des ménages diminue (3 personnes en 1968/ 2 personnes en 2014).

Le nombre de cellules commerciales en centre-ville est de 232 avec un taux de vacance de 8,2%, avec des disparités selon les quartiers (28%, quartier Saint-Anne). Ce commerce de centre-ville représente moins de 20% du Chiffre d'Affaires du commerce de Vire Normandie, 27 dirigeants sont âgés d'au moins 60 ans, 36 enseignes nationales sont sur le cœur d'activité. L'activité la plus présente est celle des services financiers suivie de l'équipement à la personne puis de l'offre alimentaire.

La médiane du revenu disponible par unité de consommation, en 2014, est de 18458€ contre 20046€ et 19900€ aux niveaux départemental et régional. La part des ménages fiscaux imposés en 2014 est de 47,3% contre 56,6% et 56% aux niveaux départemental et régional.

Le taux de pauvreté est de 16,5% contre 12,8% et 13,6% aux niveaux départemental et régional.

Le taux d'équipement automobile des ménages (sont exclus les véhicules utilitaires légers, les voiturettes ainsi que les 2 roues motorisés) est de 82,5% : 48,9% possèdent une voiture, 33,6 % deux voitures et plus. 17,5% des ménages ne possèdent donc pas de voiture. En outre, le transport en commun reste limité et à adapter au milieu rural.

Un certain nombre de mesures ont déjà été engagées par Vire Normandie pour surmonter ces difficultés, parmi lesquelles peuvent être citées (non exhaustif):

1. Une politique cofinancée public-privée de réhabilitation de logements et des copropriétés très volontariste :

-La prorogation de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) jusqu'en mai 2019. Sur 5 ans, l'objectif est d'accompagner 400 logements (282 propriétaires occupants et 118 logements locatifs). A 3 ans de mise en œuvre, 206 logements ont été aidés (115 propriétaires occupants et 91 logements locatifs). **95 logements étaient vacants avant travaux dont 64 localisés dans le centre-ville de Vire Normandie.**

-Le lancement du Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) en 2017. Dans ce cadre, un observatoire des copropriétés est en cours de construction. L'objectif est d'accompagner les copropriétés afin de prévenir et d'enrayer la déqualification du patrimoine immobilier et de valoriser les espaces communs des copropriétés.

-**Le renforcement de l'attractivité des centres villes reconstruits**. Vire Normandie est lauréate de l'Appel à Projets 2017 « villes reconstruites » de la Région Normandie. A ce titre, elle coordonne la mise en œuvre des actions de réhabilitation menées sous des maîtrises d'ouvrage différentes de la sienne ; Elle est également garante de la bonne exécution du programme d'études et de travaux et du respect des échéances pour leur achèvement (2020). Ce projet comprend 3 volets : le volet parties communes du bâti privé (8 copropriétés), le volet équipements publics (3 bâtiments municipaux) et le volet aménagements urbains (2 actions SEMIVIR et Vire Normandie).

La cohérence de ces projets s'appuie sur :

-Un investissement urbain et immobilier sans précédent sur une période courte dans un périmètre très circonscrit : le centre-ville,

-Un marché de l'offre de logements qualitatif élargi répondant à des besoins diversifiés (accession libre-location libre- location sociale/ types de logements...) avec mise en valeur de l'architecture et avec des objectifs d'accessibilité et de sobriété énergétique.

-Une offre de services publics optimisée et installée dans des immeubles à fort caractère architectural (guichet famille, maison des métiers...)

-Une rénovation urbaine très centrale attachée à des immeubles emblématiques de la Reconstruction et à la reconquête des îlots dégradés.

-Une forte visibilité des investissements garantissant ainsi le regard, le questionnement et l'intérêt des habitants et des usagers.

2. Le développement de l'offre sportive. 3 projets structurants pour le territoire seront lancés en 2018 : la construction d'un terrain synthétique et des vestiaires associés, un espace gymnastique et des travaux de rénovation et de modernisation du centre aquatique sous maîtrise d'ouvrage Vire Normandie.

3. Le renforcement de l'offre culturelle. Les travaux du musée Vire Normandie labellisé « musée de France », situé en cœur de ville au sein du quartier Sainte-Anne, démarreront au second semestre 2018 après la livraison des réserves (1ers travaux lancés en 2016). Ces travaux portent sur la modernisation architecturale (y compris accessibilité et performance énergétique) et la rénovation du parcours muséographique (espace dédié à la Reconstruction) sous maîtrise d'ouvrage Vire Normandie.

4. Une politique en faveur de la santé de proximité, de la cohésion sociale et des solidarités. La création d'un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (quartier Sainte-Anne) et d'une maison des solidarités (en faveur des associations caritatives), sous maîtrise d'ouvrage Vire Normandie, en transformant 2 écoles désaffectées du centre-ville, répondent d'une part aux enjeux d'accès aux soins et à des objectifs de cohésion sociale et d'autre part à la redynamisation de quartiers situés en cœur de ville.

5. Le développement de l'enseignement supérieur en lien étroit avec la Région Normandie, le Rectorat de l'Académie de Caen et les branches professionnelles en réponse aux besoins des entreprises. Deux formations par apprentissage structurantes pour le territoire vont ouvrir à la rentrée 2018. Un BTS métiers de la mode au lycée professionnel Jean Mermoz et un BTS maintenance des systèmes connectés via l'implantation d'une antenne du Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie (CFAI) du Calvados et de la Manche. Ces ouvertures auront, de toute évidence, un impact sur la demande de logements.

6. Des actions inscrites dans le cadre de la labellisation Cit'ergie et TEPCV : Réhabilitation BBC d'un immeuble du centre-ville de la Reconstruction, développement de l'auto partage et des vélos à assistance électrique, implantation de ruches en cœur de ville, zérophyto et gestion différenciée des espaces verts...

7 : La complémentarité des offres de mobilité, vecteur de cohésion sociale et d'attractivité des territoires. Quels modes de transport pour les zones peu denses ? Quelles complémentarités entre le réseau de transport urbain, celui du transport scolaire, le transport à la demande et l'auto-partage ? Quelle place pour les vélos ? L'arrivée à échéance de la délégation de service public en matière de transport urbain en 2019 constitue l'occasion pour la collectivité d'opérer des choix d'optimisation et de complémentarité des services publics proposés aux habitants. Cette réflexion initiée en 2018 intégrera l'évolution du guichet de la gare SNCF et la redéfinition de cet espace public en Maison de la Mobilité du Bocage. Vire Normandie est candidate à l'AMI French Mobility lancé par l'ADEME.

Le programme s'engage dès 2018 par la signature d'une convention-cadre et les premiers investissements des signataires.

1.3. Objet de la convention

La présente convention-cadre (« la **convention** »), a pour objet de décrire les modalités de mise en œuvre du programme dans la commune de Vire Normandie. Elle expose l'intention des parties de s'inscrire dans la démarche du programme et précise leurs engagements réciproques.

1.4. Engagement général des parties

Les parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme et la réalisation des actions inscrites dans la convention.

En particulier :

- L'État s'engage (i) à animer le réseau des partenaires du programme afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du projet ; (ii) à désigner au sein de ses services un référent départemental et un référent régional chargés de coordonner l'instruction et le suivi des projets ; (iii) à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

- Vire Normandie s'engage (i), en phase d'initialisation comme en phase de déploiement, à mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace du programme en lien étroit avec la communauté de communes de la Vire au Noireau, au titre de ses compétences urbanisme et développement économique; (ii) à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet.

- Les partenaires financeurs s'engagent à (i) instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les collectivités ; (ii) mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées dans le cadre de leurs instances d'engagement respectives.

La Caisse des Dépôts propose de contribuer à la mise en œuvre effective du programme en mobilisant dans les cinq années à venir des moyens visant notamment à :

- Soutenir l'accès à l'ingénierie et aux meilleures expertises. Ces moyens pourront contribuer aux diagnostics territoriaux et à l'élaboration du projet et plan d'actions pour la redynamisation de la ville d'Evreux. Seront prioritairement retenues les actions dédiées aux projets économiques, commerciaux et touristiques ;

- Contribuer à l'expertise portant sur les montages dédiés à la mise en œuvre opérationnelle des investissements ou des solutions de portage d'actifs immobiliers aux côtés des acteurs économiques (la Caisse des Dépôts ne subventionne pas les investissements publics) ;

- Accompagner les démarches innovantes et l'amorçage de solutions SMART, les infrastructures numériques et les réseaux d'objets connectés ;

- Financer sous forme du Prêt Rénovation Cœur de Ville, les opérations incluses dans le périmètre des futures Opérations de Revitalisation Territoriale (ORT) (après l'adoption de la loi ELAN)

Action Logement s'engage à l'initiative des partenaires sociaux, à financer la rénovation immobilière des centres des villes moyennes, pour appuyer les collectivités locales qui portent un projet de redynamisation de leur centre et de rééquilibre de leur tissu urbain et péri-urbain, dans le cadre d'un projet global économique et d'aménagement.

L'enjeu pour Action Logement est de contribuer en priorité au renouvellement de l'offre de logement locative afin de :

· répondre aux demandes des salariés et notamment des jeunes actifs mobiles et aux besoins des entreprises sur ces territoires, pour accompagner la dynamique de l'emploi ;

· contribuer aux objectifs de mixité sociale et à la politique de rénovation énergétique du parc ancien.

Dans ce cadre, Action Logement finance les opérateurs de logement sociaux ou investisseurs privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers incluant les pieds d'immeuble, considérés comme stratégiques par la collectivité, en vue de leur réhabilitation et de leur remise en location pérenne auprès des salariés, dans le cadre de droits de réservations consentis à Action Logement Services en contrepartie de ses financements.

Action Logement Services, filiale d'Action Logement Groupe dédie à cet emploi de la PEEC versée par

les entreprises (Participation des employeurs à l'effort de construction) un financement sur 5 ans, pour solvabiliser la part du coût des opérations d'investissement qui ne peut être supportée par l'économie locative des immeubles, en :

· préfinançant leur portage amont,

· finançant en subventions et prêts les travaux de restructuration et de réhabilitation des immeubles à restructurer.

Action Logement s'engage à instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les Collectivités ; mobiliser ses ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans son champ d'intervention et qu'il aura préalablement approuvées.

- Les partenaires associés s'engagent à mobiliser autant que possible leurs ressources pour permettre la réalisation d'études qualitatives complémentaires et le montage de dossiers de co-financement..

1.5. Organisation des collectivités

Pour assurer l'ordonnancement général du projet, le pilotage efficace des études de diagnostic, de la définition de la stratégie et d'élaboration du projet ainsi que la coordination et la réalisation des différentes actions, Vire Normandie s'engage à mettre en œuvre l'organisation décrite ci-après :

- Le projet est suivi par une directrice de projet, Architecte avec expérience professionnelle en collectivité dans la conduite de projets (grade Attaché, agent contractuel à la ville), placée sous l'autorité de la Direction générale des services, dont la mission prioritaire sera de coordonner le programme.

- Elle s'appuie sur une équipe projet mobilisable en fonction des études et des projets du programme. **Pour Vire Normandie :** Le directeur des services techniques et, en tant que de besoin, les chefs de service bâtiment/espace vert/mobilité-énergies, le service patrimoine dont le chargé logement et des coopérations avec les porteurs de projet (copropriétés, investisseurs privés, habitants...), le directeur des systèmes d'information, la responsable du service communication et la chargée du montage et suivi des projets de co-financements. **Pour la communauté de communes de la Vire au Noireau :** les responsables des services urbanisme et développement économique ainsi que les élus référents. Les référents départementaux et locaux des services de l'Etat (DDTM, DIRECCTE, Sous-Préfecture, ANAH, ABF...), de l'ADEME, de la Caisse des dépôts et d'Action Logement seront mobilisés ainsi que les services études des chambres consulaires. D'autres partenaires pourront être associés tel que le CEREMA....en fonction des axes de travail et des projets.

- Le pilotage et la coordination des études et des projets privilégiera la souplesse de fonctionnement (fluidité de la circulation des ressources et des contributions) afin d'éviter une conduite chronophage. Le principe est de mobiliser en fonction de besoins préalablement identifiés sous la responsabilité de la directrice de projet et de l'élu référent « Cœur de ville ».

- Un espace partagé de travail hébergé sur le serveur de Vire Normandie sera mis en place. Les ressources utiles à la conduite du projet seront accessibles aux acteurs parties prenantes. Cet espace sera préalablement structuré par phase. A ce stade la phase initialisation comprendra en accès les fiches actions matures par axe, les ressources par axe (éléments de diagnostic, études menées, cartes, images,...), les projets d'études arrêtés par le comité de projet et cofinancés. Chaque étude complémentaire de la phase initialisation fera l'objet d'un cahier des charges rédigé conjointement par les partenaires financeurs. Les livrables attendus seront diffusés ainsi que les points d'étape. La phase de déploiement, après avenant proposé au conseil municipal et conseil communautaire, et avis du comité de projet, sera également structurée par type de projet sous forme de fiche projet (livrables, calendrier,

budget, dispositif d'animation, dispositif de communication.). Cette phase sera ouverte aux habitants (cf. Stratégie de relations citoyennes incluse dans le plan guide de la phase initialisation).

1.6. Comité de projet

Le Comité de projet est présidé par le Maire de Vire Normandie et Président de la communauté de communes de la Vire au Noireau.

Le Préfet de département et/ou le « référent départemental de l'Etat » désigné par le préfet y participent nécessairement.

Les Partenaires Financeurs (Etat, Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement, ANAH, ADEME) et les Partenaires Locaux (SEMIVIR) y sont représentés.

Les partenaires associés (Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie/Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Calvados-Orne)

Le Comité valide les orientations et suit l'avancement du projet.

Il se réunit de façon formelle à minima de façon trimestrielle, mais ses membres sont en contact permanent afin de garantir la bonne dynamique du Projet.

1.7. Durée, évolution et fonctionnement général de la convention

La présente convention-cadre est signée pour une durée de 6 ans et demi, à savoir jusqu'au **31 janvier 2025.**

Ce délai intègre une **phase d'initialisation** de 18 mois maximum visant à réaliser ou compléter un diagnostic de la situation et à détailler un projet de redynamisation du cœur de ville.

Les parties se réuniront alors pour inscrire, par voie d'avenant à la présente, le diagnostic et le projet détaillé comportant un plan d'actions, ce qui engagera la seconde **phase dite de déploiement.**

La **phase de déploiement ne pourra excéder cinq (5) ans,** et **les engagements financiers des partenaires du programme cesseront au 31 décembre 2022**, les délais de paiements pouvant courir jusqu'au terme de la convention.

Toute **évolution de l'économie générale de la convention** ou d'une de ses annexes, à l'exception des fiches action, sera soumise à approbation préalable de l'ensemble des signataires de la convention.

Chaque année, les parties se rapprocheront en vue de la signature d'un avenant précisant les actions à mettre en œuvre pour l'année, permettant ainsi une **gestion évolutive du plan d'actions**, en fonction de la préparation effective des opérations par rapport au calendrier prévisionnel initial.

Les fiches action sont validées et révisées uniquement par le maître d'ouvrage et les éventuels partenaires financiers, à l'exception de l'évolution d'une action structurante qui a des conséquences sur d'autres actions. Elle sera soumise au préalable à l'analyse du comité de projet, et si nécessaire du comité régional d'engagement puis présentées aux conseils communal et communautaire.

A tout moment, d'ici au 31 décembre 2022, les collectivités peuvent proposer au Comité de projet installé l'ajout d'une **action supplémentaire** au plan d'actions. Après analyse de la proposition d'action, au regard de sa cohérence et de sa contribution à la mise en œuvre du projet, les partenaires financeurs concernés par l'action et les collectivités s'engageront réciproquement par la signature d'une fiche action qui sera alors annexée à la convention.

La modification d'une action est proposée et validée pareillement.

La durée de la présente convention pourra être prorogée par accord des parties.

1.8. Phase d'initialisation

1.8.1. Réalisation du diagnostic

1.8.1.1. Activités

Dès signature de la présente convention, les collectivités engageront l'approfondissement d'un diagnostic de la situation de leur cœur de ville de la commune nouvelle Vire Normandie au sein de l'Intercom de la Vire au Noireau afin d'identifier les forces sur lesquelles capitaliser et les faiblesses qui devront être dépassées dans la mise en œuvre du programme.

La collectivité, en appui des éléments de diagnostics existants, mettra à profit la phase d'initialisation pour réaliser certaines études d'actualisation ou d'approfondissement.

Le diagnostic sera réalisé à l'échelle d'un périmètre d'étude intégrant la ville-centre ainsi que tout ou partie de l'intercommunalité à laquelle elle appartient. Ce périmètre (le « **Périmètre d'étude** ») permettra notamment d'identifier les interactions (complémentarités, concurrences, fractures, etc.) entre certaines fonctions du cœur de ville de la commune nouvelle Vire Normandie au sein de l'Intercom de la Vire au Noireau et le reste du bassin de vie, ceci afin d'envisager les rééquilibrages et renforcements que pourrait nécessiter la redynamisation du cœur de ville de la commune nouvelle Vire Normandie au sein de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Le diagnostic doit couvrir les cinq (5) axes sectoriels mentionnés ci-après de sorte à permettre une appréhension systémique de la situation du cœur d'agglomération :

- Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;
- Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
- Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;
- Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ;
- Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics.

Il devra également intégrer les thématiques transversales que sont la transition énergétique et écologique, l'innovation, le recours au numérique et l'animation du cœur de ville.

Plus spécifiquement, les Parties conviennent que le diagnostic réalisé par Vire Normandie comprendra les études complémentaires suivantes :

Référence	Description succincte de l'étude	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)
D.1	**Elaboration d'un plan guide stratégique pour une intervention cohérente et durable en cœur de ville.** De nombreux diagnostics avec une programmation d'actions achevées, en cours ou à venir ont été élaborés dans de nombreux domaines (habitat, énergie, mobilité, services...) au fil des Appels d'Offres, AMI... des demandes de subventions, des contractualisations dans le cadre des contrats de territoire et de ruralité .... sans pour autant faire le lien entre ces différentes initiatives. Ceci conduit inévitablement à un fonctionnement en silo et à des difficultés de communication pour la collectivité et	Début : 2nd semestre 2018 Fin : 31 mars 2019	A définir Co-financements mobilisables : Caisse des Dépôts Ressources et données statistiques/études des chambres consulaires

	d'appropriation par les acteurs locaux et les habitants. L'objectif est de s'assurer de la cohérence et des complémentarités des différents projets, de renforcer le sens et la visibilité de l'action publique, de favoriser l'innovation et les expérimentations et de se doter d'un outil de marketing territorial avec des préconisations en matière d'actions de communication. Ce plan guide intégrera le commerce et l'artisanat de proximité en centre-ville, plus largement le développement économique et les relations citoyennes via le numérique.		
D.2	**étude pré-opérationnelle d'OPAH RU, visant à diagnostiquer les caractéristiques du marché immobilier de Vire-Normandie et les nouveaux besoins en logement ainsi que les outils et actions à mettre en place pour y répondre** Prévoir 3 missions dans l'étude pour que des bureaux d'études différents puissent candidater, qu'ils répondent aux enjeux du territoire mais aussi aux règles de financements de l'ANAH 1) une mission : Bilan de l'OPAH en cours (fin de l'OPAH en cours en Juin 2019) et préconisations pour la suite → un opérateur (CDHAT, soliha) sur la partie habitat privé existant 2) une mission sur les outils incitatifs (voire coercitifs) à mobiliser ou la RHI, ou l'expérimentation → sélection d'un spécialiste compétent sur les outils coercitifs et l'expérimentation 3) une mission sur le marché immobilier→ un spécialiste des besoins et de l'offre en logements et en hébergements par rapport aux segments du marché immobilier ***Contexte de l'étude et hypothèses*** *Le dynamisme de l'économie productive diverge de l'attractivité résidentielle du territoire. Les mobilités individuelles entre lieu de travail et résidence se traduisent par un « déficit » d'actifs résidents, des difficultés d'hébergement, faute de logements adaptés, et des difficultés de recrutement pour les entreprises. La question de l'attractivité résidentielle se pose avec une acuité accentuée par le taux de vacance de logements, la diminution de la taille des ménages et l'émergence de nouveaux besoins résidentiels. A titre d'exemple, renforcer l'offre résidentielle, en cœur de ville, centrée sur l'accueil des jeunes entrants sur le marché du travail et jeunes ménages en début de parcours résidentiel, pourrait être un objectif d'une politique publique concertée. Plus largement, la volonté serait d'accompagner les salariés dans leur mobilité professionnelle et résidentielle (par alternance, intérim, stages en milieu professionnel, période d'essai, contrat saisonnier, contrat à durée déterminée, mobilité géographique…). Cela supposerait de mettre en place de nouvelles pratiques collaboratives (Etat, collectivités, professionnels de l'immobilier…) via une plateforme de mise en relation d'offre et de demande de location souple.*	Début : 2nd semestre 2018/ Etape de restitution Intermédiaire : février 2018 Fin : 31 mai 2019.	A définir Co-financements mobilisables : DDTM/ANAH/Caisse des Dépôts Appui technique : Action Logement

	Expérimentation pour le développement d'une plate-forme numérique et d'une animation autour de l'habitat agile, reposant sur l''intermédiation sécurisée entre des propriétaires et gestionnaires de biens, et des locataires, et répondant aux besoins contemporains Public visé : pour les locataires (stagiaires, alternants, célibataires géographiques, missions d'affaires,....), Cible pour l'offre de logements : vacants et sous-occupés tout le temps ou par période, non exploité dans les centres villes, publics et privés Expérimentation sur les baux adaptés aux situations spécifiques, de courte durée, avec une fréquence de location régulière ou irrégulière	Début 2019 + 10 mois	Appui de la DDTM14 et du MTES dans le cadre d'un AAC sur les investissements d'avenir (en cours) – réponse mi-juillet → appui de 2 entrepreneurs d'intérêt général
D.3	**Etude sur la transformation d'un quartier dénommé Sainte-Anne (périmètre ORT) en Eco-Quartier** Ce quartier ancien de Vire Normandie fait l'objet d'une redynamisation forte relevant de l'action publique et d'initiatives privées. L'ouverture en mai 2018 du PSLA dans une ancienne école, l'installation en juin 2018 d'une pharmacie (transfert d'une ancienne pharmacie suite à sa fermeture), l'ouverture prochaine de consultations de médecins spécialistes sur un lieu mutualisé, la rénovation en cours du musée, un plateau au-dessus du musée de 500m2 non affecté, une étude en cours sur la friche des vaux à proximité, une pré-étude sur le jardin du musée, la présence d'un foyer résidences pour personnes âgées, des commerces de proximité sans compter l'emblématique écluse et la présence du fleuve « la Vire » caractérisent le renouveau du quartier Sainte-Anne. L'objectif est de donner sens à cette dynamique en y intégrant de manière cohérente les multiples facettes des Eco Quartiers répondant aux besoins des usagers et des habitants. Cette démarche Eco-Quartier pourrait être déployée ultérieurement dans d'autres quartiers du centre-ville.	Début : 2nd semestre 2018 Fin : Juillet 2019.	Mobilisation de ressources humaines/déploiement de dispositifs existants des parties prenantes en appui de la Charte Eco-Quartier. (ex. AMI destiné au concours d'architectes proposé par le CGET).
D.4	**Lancement d'une réflexion sur la création d'un Site Patrimonial Remarquable au sein du périmètre de la ville reconstruite avec la DRAC.** Les diverses études et publications du CAUE, les projets de réhabilitation dans le cadre de l'Appel à Projets « villes reconstruites » de la Région Normandie, la volonté de la Région d'aller vers un label des villes reconstruites, la création d'un espace dédié à la reconstruction au sein du musée Vire Normandie, la participation de Vire Normandie au réseau PRISME, l'évolution des statuts de la SEMIVIR (cf. réhabilitation et rénovation du patrimoine de la reconstruction sur le territoire de Vire Normandie ») sont autant d'éléments qui	**Lancement de la réflexion** **Septembre 2018/**	**A chiffrer ultérieurement** **Réflexion préalable avec la DRAC/ABF et Région Normandie**

D.5	motivent cette réflexion. Les habitants et les acteurs du territoire devront être associés à cette démarche. L'acceptation de ce projet suppose son appropriation par la population. L'enjeu est que cette démarche ne soit pas perçue comme une contrainte supplémentaire mais comme une véritable opportunité de développement culturel et touristique. --- **Demande d'inscription du patrimoine ancien (ex. Château du Cofin) et demande de labellisation pour le patrimoine du 20ème siècle**		
D.6	**Elaboration des grilles et des indicateurs d'évaluation dès la phase d'initialisation.** A ce jour, les données socio-économiques disponibles sont rarement à l'échelle des cœurs de ville. Une grille sera fournie avec des indicateurs du programme national. Il convient d'y ajouter des indicateurs d'évaluation spécifiques aux problématiques locales. Au-delà des données chiffrées, une méthodologie plus qualitative sera recherchée.		Travail à mener avec l'ensemble des parties prenantes y associant, en tant que de besoin, des acteurs spécialisés : INSEE, Université→Statistiques appliquées&analyse décisionnelle /UFR SEGGAT ...

L'avancement de l'approfondissement du Diagnostic fera l'objet de présentation lors des séances du Comité de projet.

1.8.1.2. [redacted]

Le diagnostic, en appui des éléments existants, sera nourri des études et réflexions décrits ci-dessus avec l'appui des partenaires financeurs et des partenaires associés.

Pour l'accompagnement de la Caisse des dépôts, chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement) sera subordonnée aux critères d'éligibilité de ses axes d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.

1.8.2. Préparation du projet de redynamisation du cœur de ville

1.8.2.1. Activités

Les Collectivités engagent ou complètent la définition d'une stratégie d'intervention puis l'élaboration d'un projet de redynamisation du cœur de ville (le « **Projet** »).

Ce projet devra détailler :

- le projet urbain d'ensemble du cœur de ville, ses grandes orientations par axe et les résultats attendus à l'issue de son déploiement ;

- le périmètre envisagé de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) au sein duquel s'inscriront l'essentiel des actions (*en préparation de la création des ORT dans la loi*) ;
- les actions de redynamisation envisagées pour chacun des axes avec, notamment, (i) la justification de leur pertinence au regard du diagnostic et de leur faisabilité (maturité, soutenabilité financière, calendrier de réalisation réaliste, etc.) ; et (ii) les modalités de mise œuvre envisagées ; enfin iii) les objectifs de résultat définis par le comité de projet.
- le budget global consolidé du projet, comprenant notamment les participations des budgets généraux et annexes des collectivités, les parts des maîtres d'ouvrage quand les collectivités ne le sont pas, et les parts attendues des partenaires cofinanceurs.
- le calendrier global de déploiement du projet.

Comme pour le diagnostic, le projet devra intégrer de façon systématique les thématiques transversales de transition énergétique et écologique, d'innovation, de recours au numérique et d'animation des centres villes.

L'avancement de l'élaboration du projet fera l'objet de présentation lors de séances du Comité de Projet.

1.8.2.2. [redacted]

La preparation du projet par les Collectivités sera facilitée par la mobilisation des soutiens suivants des partenaires financeurs :

- [Nom du Partenaire] apportera [XX] euros dans les conditions suivantes :
  - Forme : [subvention, mise à disposition de personnel, aide en nature, etc.] ;
  - Objet : [ensemble du Projet, focalisation sur une composante en particulier, etc.] ;
  - Modalités de mise à disposition : [jalons de décaissement, etc.]
- [Nom du Partenaire] apportera [XX] euros dans les conditions suivantes :
  - Forme : [subvention, mise à disposition de personnel, aide en nature, etc.] ;
  - Objet : [ensemble du Projet, focalisation sur une composante en particulier, etc.] ;
  - Modalités de mise à disposition : [jalons de décaissement, etc.]

1.8.3. Mise en œuvre des actions matures /Le programme doit permettre de faire évoluer les cœurs de ville dans des délais assez rapides, en complément d'actions déjà engagées par les collectivités, avec des premières actions soutenues dès 2018.

Pour cette raison, les Parties ont convenu que des actions suffisamment matures et en cohérence avec ce que devrait être le projet de redynamisation du cœur de ville pourraient être lancées dès la phase d'Initialisation, donc avant que l'ensemble du diagnostic et du projet soient élaborés.

Il s'agit des actions suivantes :

Référence	Description succincte	Calendrier de realisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
AM.1	TEPCV - contrat de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte	[janvier 2017/novembre 2019]	[2 163 500€]	[Etat]

	Territorialisation de la politique de transition énergétique pour encourager les actions concrètes, qui contribuent à atténuer les effets du changement climatique, à encourager la réduction des besoins d'énergie et de développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières			
AM.2	Labellisation Citergie Le dispositif Cit'ergie s'adresse aux collectivités (communes et intercommunalités) qui souhaitent faire reconnaître la qualité de leur politique climat air énergie. Basé sur le principe d'une labellisation, il récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique climat air énergie de la collectivité et ses actions en découlant. Il s'articule autour de trois niveaux de labellisation : Cit'ergie GOLD, Cit'ergie et CAP Cit'ergie. Chacun de ces niveaux récompense les réalisations et engagements pris par la collectivité et l'encourage à progresser dans sa démarche	Octobre 2015/juin 2017	[31 500€]	[ADEME et Région Normandie]
AM.3	[Schéma Directeur Immobilier un inventaire sur l'ensemble de	Mai 2016/février 2018	[Financé par l'ADEME à 100%]	[ADEME]
AM.4	[Schéma de gestion différenciée des espaces publics Accompagnement de Vire Normandie vers niveau 2 de la charte d'entretien des espaces publics par la FREDON	Mai 2016/juin 2017	[40 737,60€]	[Agence de l'eau Seine Normandie]
AM5.	Schéma directeur réseau de chaleur urbain Ce schéma directeur est un guide d'aide à la décision qui va permettre de prévoir les évolutions des besoins énergétiques et extensions possibles sur la commune. Il va permettre un état des lieux, diagnostics et [illegible] de la qualité de service	Février /décembre 2018	[22 008€]	[ADEME/Région Normandie]
AM6	Schéma directeur éclairage public Ce schéma a pour objet la réalisation d'un diagnostic du parc d'éclairage public existant sur le territoire de VIRE NORMANDIE en vue de l'élaboration d'un programme de rénovation	Septembre 2017/décembre 2018	57 338,89€	ADEME
AM7	AMO Transport La réalisation d'une étude pré opérationnelle sur le territoire de VIRE NORMANDIE, en vue de définir une stratégie et un ou des plans d'actions en matière de transports et de [illegible]	Juin 2018/octobre 2018	19 600€	autofinancement

AM8	Rénovation et modernisation du centre aquatique La rénovation et la modernisation aquatique portent prioritairement sur la à niveau des espaces communs (sanitaires), la reprise integrale des des plages et des bassins du hall l'agrandissement et la modernisation d santé / bien-être, la rehausse du bassin lud disposer d'un bassin de p intermédiaire, la création d'une aire de jeux extérieure	Septembre 2018/mars 2019	2 400 000€	Etat Region Normandie Département du Calvados
AM9	Salle de gymnastique Reconversion d'une salle de tennis couvert sous utilisée en salle de gymnastique en direction des associations sportives et des [illegible]	Mai 2018/mai 2018	1 200 000€	Etat Région Normandie Département du Calvados
AM10	Construction d'un terrain synthétique et de vestiaires associés sur le complexe sportif du stade Pierre Compte	Juillet 2018/juillet 2019	1 756 896€	Etat Région Normandie Département du Calvados FFF
AM11	PSLA – Pôle de santé libéral et ambulatoire Le projet est conçu à partir de la réhabilitation d'un bâtiment existant (école primaire fermée en 2014) et d'une extension, soit au total 1025 m² Une équipe pluridisciplinaire de 22 professionnels de santé s'est engagé à rejoindre ce pôle de santé dont 5 médecins généralistes, 5 IDE, 4 kinésithérapeutes, 2 sages-femmes, 2 dentistes, 3 orthophonistes et un podologue	Février 2017/juillet 2018	2 102 400€	Etat Région Normandie Département du Calvados FEADER Association des professionnels de santé
AM12	Immeuble emblématique de la Reconstruction Valoriser l'identité patrimoniale d'un immeuble du centre-ville, mettre en valeur l'exemplarité de cette réhabilitation (label BBC, ascenseur), mixer les usages (habitat/service public), renforcer l'offre de services en centre-ville et créer un guichet unique pour l'acces à la formation	Novembre 2017/décembre 2018	1 250 030€	Etat Région Normandie
AM13	Requalification de l'îlot de l'hôtel de ville L'îlot de l'Hôtel de ville est constitué de l'hôtel de ville mais aussi d'un parvis communément appelé place du marché et d'un jardin public Le réaménagement va permettre le [illegible] piétonnes	Septembre 2018/juin 2019	1 170 000€	Département du Calvados Région Normandie Europe

	l'extension en parvis, la réhabilitation du patio, des terrasses de la place et des espaces couverts, la reprise de certains murs et escaliers, la création d'un espace pour la location de vélos électriques, des aménagements paysagers avec l'intégration de mobilier urbains			
AM14	Espace Henri Lesage Transformation d'un équipement emblématique de la reconstruction en bureaux pour les services de la commune accueillant du public afin de créer un guichet unique : sport/associations scolaire enfance/jeunesse	Decembre 2017/décembre 2018	326 620€	Région Normandie
AM15	Maison des solidarités Le projet de reus des solidarités permettra la création d'un véritable espace d'accueil, d'écoute et d'aide Le projet de Reuis des Solidarités a pour but de regrouper sur un seul site les associations caritatives (les restos du coeur, la croix rouge et le secours populaire) afin de créer un outil moderne et humain pour l'insertion sociale des habitants les plus démunis	Juin 2018/juin 2019	704 400€	TEPCV CEE Département du Calvados Région Normandie
AM16	Rénovation du musée de Vire Normandie *Inauguré en 1972, le musée labellisé « musée de France » est un des rares bâtiments publics de Vire Normandie à ne pas avoir été renové durant les quarante dernières annees* *La renovation du parcours de visite et la modernisation du Musée de Vire Normandie sont devenus nécessaires* *La refonte totale du parcours muséographique replace au centre du Musée l'histoire de la ville et de ses habitants. Une première partie est consacrée a son évolution urbaine et architecturale de ses origines à sa reconstruction. Une deuxième partie est consacree aux thématiques paysagères, geographiques, economiques sociales et gastronomiques*	Septembre 2017/fin 2019	2 300 000€	Région Normandie Departement du Calvados LEADER Etat DRAC Unité departementale d'architecture et du patrimoine du Calvados
AM17	Réhabilitation du bâti privé de la reconstruction *Mise en oeuvre d'une stratégie globale de revitalisation d'une ville reconstruite*	Septembre 2017/fin 2018	1 380 420€	Région Normandie Communauté de Communes de la Vire au Noireau

	Réhabilitation des parties communes du bâti privé de la reconstruction - Mise en accessibilité traitement des coeurs d'îlots traitement des façades d'immeubles présentant un intérêt architectural, redynamisation commerciale			
AM18	Réhabilitation de l'immeuble et du garage Châtel Création de huit logements par la réhabilitation et la mise aux normes de l'immeuble Dépollution de l'ancien garage et station-service et travaux de restructuration du socle commercial afin d'accueillir une ou deux nouvelles activités ; Rénovation de la façade et la restitution des éléments caractéristiques et qualitatifs de l'architecture de la Reconstruction ; Rénovation et la mise en accessibilité de la toiture-terrasse ;	Septembre 2017/juin 2019	1 700 000€	Région Normandie SEMIVIR Action Logement
AM19	OPAH – Opération programmée d'amélioration de l'habitat *Parmi les 22 actions déclinées dans le projet de PLH, la Communauté de Communes souhaite recréer une dynamique de rénovation et de mise à niveau du parc de logements anciens, dans un souci de lutte contre la précarité énergétique et de l'habitat indigne, d'adaptation au vieillissement et du handicap, mais aussi de lutte contre l'étalement urbain en réinvestissant les logements vacants des cœurs de villes à travers la mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat. Cet outil opérationnel permettrait de mobiliser toutes les forces vives du territoire pour remettre à niveau de confort et réinvestir le parc privé, tant celui de la reconstruction, que celui des poches d'habitat traditionnel rural*	Mai 2014/mai 2019	200 000€	ANAH Aides ingénierie ANAH Aides ingénierie Habiter Mieux Autofinancement
AM19 bis	POPAC- Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété *Le Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété (Popac) est un dispositif de l'ANAH conçu pour prévenir en amont le processus de dégradation*	Juillet 2017 /novembre 2017	133 600€	ANAH Autofinancement

	La première phase doit permettre de dresser l'état des lieux des copropriétés et la deuxième phase d'inciter les copropriétaires aux travaux grâce aux études. Son périmètre englobe le centre-ville de Vire Normandie			
AM20	Maison de la Mobilité du Bocage La fermeture annoncée du guichet SNCF consécutive au changement de comportement des usagers exige une redéfinition de cet espace public. Ce projet vise a organiser la complémentarite des offres multimodales d'un bassin de vie à dominante rurale (le Bocage), le developpement de points de correspondance et l'ouverture aux usagers de services d'accueil et de conseil sur les modes de transport et de services associes (vente de titres en direct/borne ...)	2018/2020	500 000€	Etat (French Mobility) Region Normandie Autofinancement
AM21	AMI Rénovation énergétique L'objectif poursuivi par l'étude est d'analyser et d'identifier les montages juridiques et financiers les plus adaptés au contexte de la collectivité (état de vétusté du patrimoine, projets et arbitrages en cours ou à venir, opportunités de rénovation / réhabilitation de bâtiments, moyens financiers mobilisables ...) afin d'engager la transition énergétique de son patrimoine	Juin 2017/decembre 2018	81 052 20€ TTC	ADEME Caisse des Dépôts Autofinancement

Les Fiches décrivant plus précisément les objectifs, modalités de mise en œuvre et modalités de soutien de ces actions engageables en 2018 figurent en annexe 2 à cette convention.

A l'annexe1, figure le périmètre d'intervention

1.8.4. Achèvement de la phase d'Initialisation

A l'issue de la préparation du diagnostic et du projet détaillé par le Comité de Projet, les collectivités délibèreront pour valider leurs engagements.

Le Comité régional d'engagement validera ces éléments afin de préciser les modalités de soutien des partenaires financeurs.

Les parties procéderont à la signature d'un avenant actant de l'achèvement de la Phase d'Initialisation et de l'engagement de la phase de déploiement.

Les parties feront leurs meilleurs efforts pour annexer le maximum de Fiches action à la convention lors de la signature de cet avenant.

1.9. Phase de déploiement

[Cet article sera inséré par avenant à l'issue de la Phase d'Initialisation]

1.9.1. Résultats du diagnostic

Le Diagnostic réalisé en phase d'Initialisation a mis en évidence les principaux points suivants :

Axe	Forces/Opportunités	Faiblesses/Menaces
Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	• [XX] • [XX]	• [XX] • [XX]
Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré	• [XX] • [XX]	• [XX] • [XX]
Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	• [XX] • [XX]	• [XX] • [XX]
Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	• [XX] • [XX]	• [XX] • [XX]

Axe 5 – Fournir l acces aux equipements et services publics	• [XX] • [XX]	• [XX] • [XX]

Le diagnostic complet est joint en Annexe [X] à la présente convention.

1.9.2. Présentation de la stratégie et du projet

La phase d'Initialisation a permis d'élaborer et de partager entre les Collectivités, l'Etat et les Partenaires une stratégie d'intervention pour le cœur de ville et un projet de redynamisation du cœur de ville dont les caractéristiques sont décrites ci-après, de façon synthétique, et en Annexe [X] de façon plus détaillée.

1.9.2.1. Objectifs

Les objectifs du programme national action cœur de ville sont déclinés à travers les objectifs spécifiques assignés au projet de la ville de [XX].

Décrire ici les objectifs généraux pour la commune et son agglomération

Ces objectifs généraux sont précisés par axe thématique auxquelles répondent des actions identifiées par les parties :

- Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
  - [objectif XX]
  - [objectif XX]
  - [Etc.]
- Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
  - [objectif XX]
  - [objectif XX]
  - [Etc.]
- Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
  - [objectif XX]
  - [objectif XX]
  - [Etc.]
- Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
  - [objectif XX]
  - [objectif XX]
  - [Etc.]
- Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
  - [objectif XX]
  - [objectif XX]
  - [Etc.]

D'autres axes sont inscrits de manière complémentaire (optionnel) :

- Axe X - .....
- Axe Y - .....

1.9.2.2. Périmètres d'intervention

[Cet article sera complété par avenant à l'issue de la Phase d'Initialisation ou de déploiement en fonction de la date d'effectivité de l'article 69 de la loi ELAN et de son décret d'application]

Les Parties se sont accordées pour reconnaître les périmètres suivants :

- Périmètre d'intervention valant Opération de revitalisation de territoire (ORT) : [description de la surface et des rues délimitant le périmètre, le cas échéant multi-site].
- Secteurs d'intervention prioritaire : [description de la surface et des rues délimitant les secteurs, le cas échéant multi-sites].

Le choix de ces périmètres se justifie par les éléments suivants :

[exposer les raisons ayant conduit à retenir ces périmetres]

Des plans faisant clairement apparaître les limites des périmètres figurent en annexe [X] à la présente Convention.

Le périmètre de l'ORT et la justification de celle-ci seront reconnus par arrêté préfectoral pour produire ses effets de droit.

1.9.2.3. Plan d'actions

Les parties s'entendent pour que la mise en œuvre du projet puisse se faire par les actions décrites ci-après, déployées conformément aux axes ci-avant exposés. Elles pourront être complétées ou révisées conformément aux dispositions de l'article 2.

- **Axe X – .....**

Référence	Description succincte	Lieu *(ORT ou hors ORT)*	Porteur	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
AX 1	[Description succincte de l'Action a realiser]			[XX/XX/201X]	[Montant]	[Nom]
AX.2	[Description succincte de l'Action à réaliser]			[XX/XX/201X]	[Montant]	[Nom]
AX 3	[Description succincte de l'Action à realiser]			[XX/XX/201X]	[Montant]	[Nom]
AX.4	[Description succincte de l'Action a realiser]			[XX/XX/201X]	[Montant]	[Nom]
Etc	[Description succincte de l'Action à realiser]			[XX/XX/201X]	[Montant]	[Nom]

[A répliquer pour les 5 axes obligatoires et les axes optionnels]

Chaque Action ayant été exposée de façon détaillée puis instruite par le ou les partenaire(s) financeur(s) concerné(s) par ladite Action, fait l'objet d'une Fiche action annexée à la présente Convention.

1.9.2.4. Calendrier général

[Cet article sera complété par avenant à l'issue de la Phase d'Initialisation]

Le plan d'action sera mis en œuvre dans un délai ne pouvant excéder cinq (5) ans à compter de l'engagement de la phase de déploiement. Les derniers crédits engagés par les partenaires financeurs, qui pourront être décaissés postérieurement, le seront avant le 31 décembre 2022.

Les principaux jalons de mise en œuvre sont les suivants :

- [Jalon / date d'achèvement]
- [Jalon / date d'achèvement]
- [etc.]

Le calendrier détaillé du projet figure en annexe [X].

1.9.2.5. *Budget et financement*

[Cet article sera complété par avenant à l'issue de la Phase d'initialisation.]

Le budget estimatif consolidé du projet est évalué à [XX] millions d'euros TTC.

Sous réserve de l'instruction spécifique à chacune des actions, le plan d'action appelle les cofinancements suivants:

Axe	Actions	Part du porteur	Part attendue du cofinanceur *(prévoir une colonne par co financeur)*	Montant (€ TTC)
Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
		Sous TOTAL		[Montant]
Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
		Sous TOTAL		[Montant]
Axe 3 – Developper l'accessibilité, la mobilité et les connexions	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
		Sous TOTAL		[Montant]
Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
		Sous TOTAL		[Montant]
Axe 5 – Fournir l'acces aux équipements et services publics	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
	[Référence de l'Action]		[Nom]	[Montant]
		Sous TOTAL		[Montant]
	TOTAL			[Montant]

Le budget détaillé du projet, mis à jour annuellement, figure en annexe [X].

1.10. Suivi et évaluation

Un état d'avancement déclaratif simple est soumis trimestriellement au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement. Il met en évidence l'avancement global du projet et de chacun des actions.

Lors de la finalisation d'une action, un rapport détaillant les modalités de mise en œuvre de l'action, les résultats atteints et les modalités de pérennisation des résultats envisagés, est présenté au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement.

Le Comité régional d'engagement pourra solliciter à mi-contrat un rapport d'avancement déclaratif ou une mission d'évaluation externe.

Le suivi effectué lors du déploiement du projet se conclura par une phase d'évaluation finale afin de juger des résultats du projet. Cette évaluation se réalisera à partir d'une grille qui suivra les cinq (5) axes thématiques, avec certains indicateurs commun au Programme national, et d'autres qui seront librement sélectionnés et propres aux problématiques locales.

1.11. Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application de la présente Convention seront portés devant le tribunal administratif de Caen..

ANNEXES

Annexe 1 – Plan des périmètres d'intervention

Annexe 2– Fiches Actions des actions matures et le dossier de candidature à l'AMI French Mobility

Convention signé en 10 exemplaires

Commune	Intercommunalité	Etat
[Signature] Date	Signature Date	[Signature] Date
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]
Caisse des dépôts	**ANAH**	**Action Logement**
[Signature] **Date**	[Signature] Date	[Signature] Date
[Représentant]	Représentant]	[Représentant]
SEMIVIR	Chambre de Commerce et d'Industrie Caen-Normandie	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Calvados-Orne
[Signature] **Date**	[Signature] Date	[Signature] Date
[Représentant	[Représentant]	[Représentant]

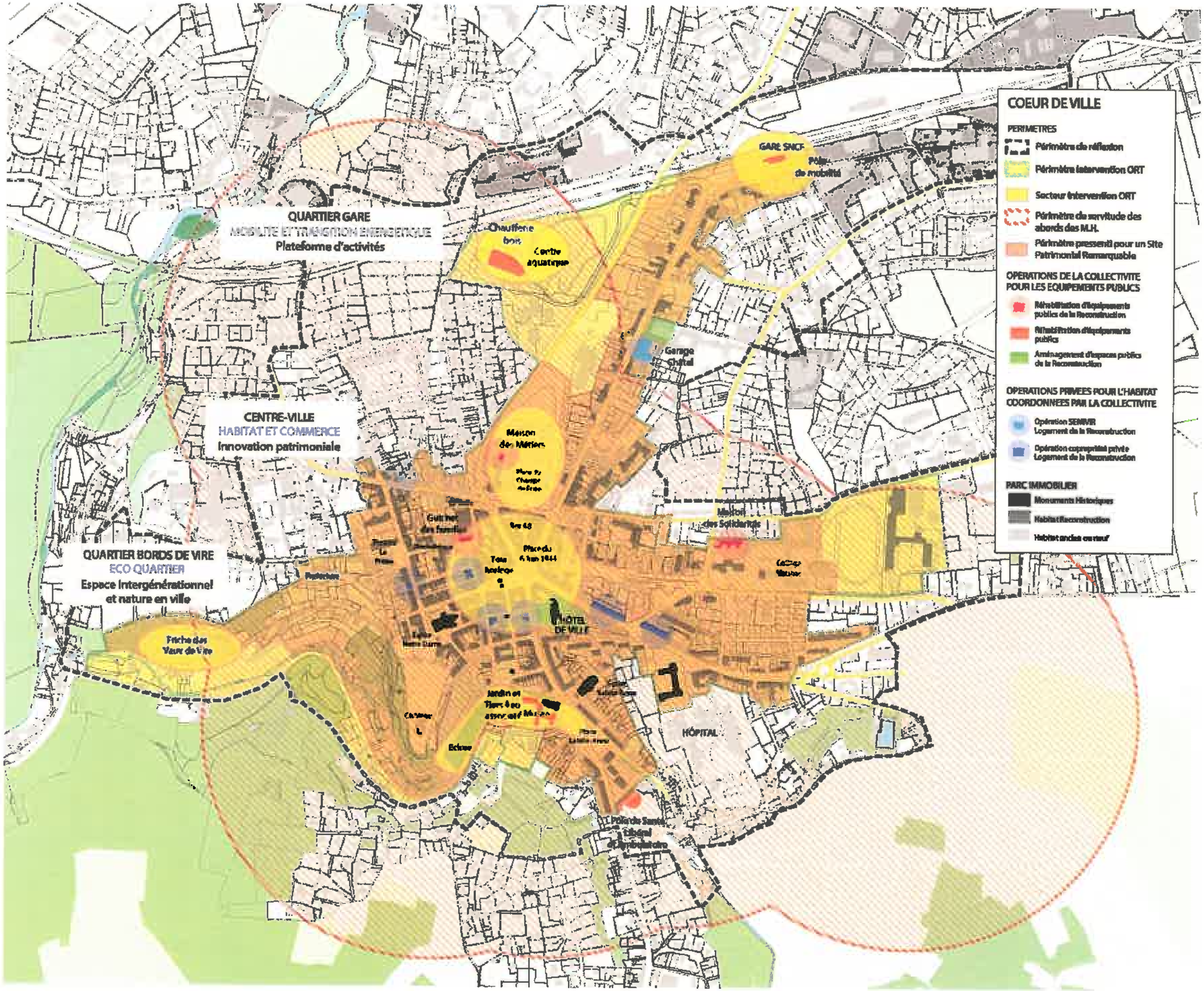
COEUR DE VILLE
PERIMETRES
Périmètre de réflexion
Périmètre intervention ORT
Secteur intervention ORT
Périmètre de servitude des abords des M.H.
Périmètre pressenti pour un Site Patrimonial Remarquable
OPERATIONS DE LA COLLECTIVITE POUR LES EQUIPEMENTS PUBLICS
Réhabilitation d'équipements publics de la Reconstruction
Réhabilitation d'équipements publics
Aménagement d'espaces publics de la Reconstruction
OPERATIONS PRIVEES POUR L'HABITAT COORDONNEES PAR LA COLLECTIVITE
Opération SEMVIR Logement de la Reconstruction
Opération copropriété privée Logement de la Reconstruction
PARC IMMOBILIER
Monuments Historiques
Habitat Reconstruction
QUARTIER GARE
MOBILITE ET TRANSITION ENERGETIQUE
Plateforme d'activités
CENTRE-VILLE
HABITAT ET COMMERCE
Innovation patrimoniale
QUARTIER BORDS DE VIRE
ECO QUARTIER
Espace intergénérationnel et nature en ville
GARE SNCF
Pôle de mobilité
Chaufferie bois
Centre aquatique
Garage Châtel
Maison des Métiers
Maison des Solidarités
HÔTEL DE VILLE
HÔPITAL
Pôle de Santé

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Rapports d'activités

Objet :
14 - Délégations de services publics – rapports d'activités 2017

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (article L 1413-1 du Code Général des Collectivités territoriales) a prévu la création dans les communes de plus de 10000 habitants d'une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.
La commission a pour objet de faciliter la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics locaux.
La commission examine chaque année sur le rapport de son président :

- les rapports d'activités que doivent remettre les délégataires de service public, tous les ans. Ces rapports retracent les opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service.

Les synthèses des rapports annuels d'exploitation et des rapports sur le prix et la qualité du service public sont jointes à la présente délibération. Les rapports complets sont consultables sur clé USB dans chaque mairie déléguée.
Pour la commune déléguée de Vire, ils sont consultables au secrétariat général basé à l'hôtel de ville.
La consultation des 6 rapports, chacun de 40 pages environ, permet de limiter la consommation de papier et le coût des envois postaux
La commission consultative des services publics locaux s'est réunie le 5 Juin 2018.

a) Aquavire

Service Public soumis au regard de l'article L1413-1 CGCT à une présentation de son rapport d'exploitation en COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Le délégataire RECREA a remis son rapport d'activités pour l'exercice 2017 : Gestion du Centre Aquatique de Vire Normandie.

- **Le contrat de Délégation de Service Public**

Le contrat de délégation de service public avec la société RECREA a été signé le 15 décembre 2007 pour une durée de 8 années, soit du 01 janvier 2008 au 31 décembre 2015.

L'avenant n° 3 a permis le renouvellement du contrat pour 12 mois, soit du 1er janvier au 31 décembre 2016 (délibération n° 17 du 17.12.2015).

L'avenant n° 4 a permis la prolongation d'une année supplémentaire du contrat de DSP jusqu'au 31 décembre 2017.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

- **Modalité de révision du contrat :**

La révision des tarifs publics et de la compensation: (hors tarifs scolaires et clubs) s'applique pour le 1er septembre de chaque année depuis septembre 2009. (Délibération N°4 du 09 juillet 2016 : tarifs du 01 09 2016 au 31 08 2017).

La révision des compensations s'applique quant à elle au début de chaque année civile, selon une formule d'indexation fixée au contrat.

Pour mémoire :
- la contribution 2017 versée par la collectivité au délégataire de service public s'est élevée à 596 097 € HT. Par ailleurs, une recette versée par le délégataire d'un montant 9 982 € a été perçue par la collectivité, au titre de l'occupation du domaine public.
- la fréquentation du centre aquatique en 2017 est de 108 028 entrées (fréquentation totale tous publics) contre 113 993 entrées en 2016.
- le montant des recettes commerciales perçues par le délégataire en 2017 se sont élevées à 443 675 € TTC, contre 486 861 € TTC en 2016.

Réserves de la Commission Consultative des Services Publics locaux

Les clarifications et explications sollicitées concernent :
- la transmission du tableau des investissements réalisés au cours de l'exercice 2017
- la transmission du tableau de calcul du coefficient d'actualisation K applicable à l'exercice 2017
- l'augmentation des coûts salariaux
- la confirmation du versement à la Collectivité des PCA à hauteur de 19 777€
- le calcul et l'échéance de versement de la clause d'intéressement pour l'exercice 2017 en application de l'article 26 du contrat
- plusieurs libellés de dépenses figurant dans le Grand livre analytique joint en annexe du rapport annuel d'activités de l'exercice 2017.

(Le rapport d'activités complet est consultable sur place (rapport de 150 pages) et sur clé USB dans chaque mairie déléguée.

b) Transports urbains

- **Transport urbain AMIBUS**
- Conformément à l'article L 1411-3 du CGCT, le délégataire a remis un rapport d'exploitation pour l'exercice 2017 ;
  - La convention de délégation de service public avec la société Voyages Robert a été conclue pour une durée de 6 ans à compter du 5 Juillet 2013 soit en vigueur jusqu'au 4 Juillet 2019.
  - Les modalités de révision de prix sont prévues aux dates du 1er septembre, du 1er Janvier et du 1er avril de chaque année par application de la formule de variation de prix représentative du coût de la prestation. La formule prend en compte les différents éléments du coût de la prestation sur la base des indices de prix du gazole, des salaires transports terrestres et transport par conduite, de l'offre intérieure des produits industriels, de l'entretien et de la réparation et des prix à la consommation.
  - L'avenant 4 de l'offre de transport a été signé le 20 octobre 2017 et porte sur :
    - La prolongation de la ligne scolaire (retour mercredi midi Lycée Agricole/Champ de Foire) pour desserte des arrêts Marcel Foubert et Malraux
    - Le décalage des horaires du matin des lignes scolaires ABC
    - La suppression de la desserte de l'arrêt Martilly sur la ligne scolaire A
    - La desserte supplémentaire à 16h28 de l'arrêt Mercerie sur ligne 2 (sens Ste Anne Lauvière)
    - La desserte supplémentaire à 18h26 de l'arrêt Mercerie sur ligne 1 (sens Mancellières/Centre Commercial Maupas) et régularisation de la desserte de 17h26

- La mise en place d'un nouvel arrêt "André Halbout" sur la ligne 2
- La modification horaires ouverture agence commerciale
- Le versement de recettes pour les scolaires "subventionnés" empruntant le réseau

- A la lecture du rapport d'exploitation 2017 et des échanges suite à la présentation, la commission consultative n'a pas formulé d'observation particulière.
- La synthèse du rapport d'exploitation figure en annexe

c) Réseau de chaleur urbain

Conformément à l'article L 1411-3 du CGCT, le délégataire a remis un rapport d'exploitation pour l'exercice 2017.

- La convention de délégation de service public avec la société VIRIA a été conclue en octobre 2006, pour une durée de 24 ans, soit en vigueur jusqu'en septembre 2030.

- Un contrôle de délégation de service public visant à analyser la qualité du service rendu par le délégataire a été réalisé par le cabinet d'étude WEPO (anciennement Kalice) pour la 2ème saison consécutive (2016 et 2017), et sera reconduit pour une durée totale de 4 années.

- A la lecture du rapport d'exploitation 2017 et des échanges suite à la présentation, la commission consultative a formulé quelques réserves en l'absence de documents transmis :

  1 - Rapport de visite préventive de la détection gaz et incendie ;
  2- Certificat de vérification des extincteurs ;
  3- Points de non-conformité / anomalies et recommandations signalés dans les rapports de vérification des installations électriques non pris en compte ;
  4- Deuxième analyse pour confirmer/infirmer les dépassements des Valeurs Limites d'Emissions sera réalisée fin 2018.

  Une demande a été formulée auprès de VIRIA pour obtenir les éléments manquants et ainsi lever ces réserves. VIRIA a communiqué les documents relatifs aux points 1 ; 2 ; 3.

- Le contrôle du rapport d'exploitation pour l'année 2017 souligne :

  1. De bonnes performances techniques à l'exception du rendement des chaudières gaz naturel ;
  2. Un compte de gros entretien renouvellement toujours déficitaire mais dont le déficit est en baisse de 15% par rapport à 2016 ;
  3. Une hausse (par rapport à 2016) des frais d'exploitation par Viria prévue en partie dans le cadre de l'avenant 5 de la DSP.
  4. Une hausse des recettes de 5,5% prévue dans le cadre de l'avenant 5 au contrat de DSP entré en vigueur au 01/01/2017 ;
  5. Une hausse du prix moyens du MWh de 13,1% par rapport à 2016, prévue dans le cadre de l'avenant n°5 au contrat de DSP entré en vigueur au 01/01/2017.

  Une demande a été formulée auprès de Viria pour obtenir les éléments manquants du point 3.
  La synthèse du rapport d'exploitation figure en annexe.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Rapports d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière

d) Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Conformément à L 1413-1 du CGCT, le service eau Vire Normandie (EPIC) a remis un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

Les indicateurs descriptifs des services et les indicateurs de performance figurent en annexe.

e) Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Conformément à L 1413-1 du CGCT, le service de l'assainissement collectif Vire Normandie (EPIC) a remis un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Les indicateurs descriptifs des services et les indicateurs de performance figurent en annexe.

Rapports sur le prix et la qualité du service public

f) Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif - Exercice 2017

Conformément à L 1413-1 du CGCT, le service de l'assainissement non collectif Vire Normandie (EPIC) a remis un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

Les indicateurs descriptifs des services et les indicateurs de performance figurent en annexe.

Suivant la présentation faite au Bureau Municipal et suivant l'avis favorable de la Commission des Services Publics Locaux, il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de la présentation des différents rapports d'activités 2017.

Le Conseil Municipal prend acte.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Marc ANDREU SABATER

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir a
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
14

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
14

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Gestion du centre aquatique AQUAVIRE

Service : Sport – Vie associative – démocratie locale - évènementiel

Référent technique : Stéphane SIMON

Elu référent : Gilles MALOISEL

SERVICE PUBLIC SOUMIS AU REGARD DE L'ARTICLE L1413-1 CGCT à une présentation de son rapport d'exploitation en CCSPL ou RPQS 1. Les délégations de service public **non simplifiée** *(les DSP simplifiées sont celles qui n'excèdent pas 106 000 € ou que la convention couvre une durée inférieure à trois ans et porte sur un montant n'excédant pas 68 000 € par an.)* 2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article L. 2224-5 . *Depuis la mise à jour de l'article L1413-1 au 19 août 2015, il n'y a plus l'obligation d'analyser les RPQS des services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères en CCSPL.* 3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;	CONCESSION DE SEVICES POUR LA GESTION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVIRE. Objet : Exploitation / Entretien / Maintenance de l'équipement
Durée du contrat	DSP signée le 1er janvier 2018 pour une durée de 5 ans soit en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022
Coût annuel du contrat sur l'année n-1 relative au rapport d'exploitation ou RPQS à analyser :	Pour 2017 le rapport n'est pas encore transmis. Pour le nouveau contrat la moyenne sur les 5 années est de 498 000€
Modalités de révisions des tarifs :	Voir article 38 du contrat de concession intitulé : « indexation des tarifs et des compensations. »
Evénement marquant dans l'année :	Fin de contrat avec le délégataire historique (depuis l'ouverture du centre) Pour 2018/2019 : période de travaux de septembre à mars avec fermeture totale de l'équipement

Annexe point 14 b

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Fiche de présentation succincte d'une DSP ou régie dotée de l'autonomie financière

Service : Mobilité

Référent technique : Caroline MARIE s/c de Alexandre DOSCHLER

Elu référent : Guy VELANY

SERVICE PUBLIC SOUMIS AU REGARD DE L'ARTICLE L1413-1 CGCT à une présentation de son rapport d'exploitation en CCSPL ou RPQS 1. Les délégations de service public **non simplifiée** *(les DSP simplifiées sont celles qui n'excèdent pas 106 000 € ou que la convention couvre une durée inférieure à trois ans et porte sur un montant n'excédant pas 68 000 € par an.)* 2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article L. 2224-5 . *Depuis la mise à jour de l'article L1413-1 au 19 août 2015, il n'y a plus l'obligation d'analyser les RPQS des services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères en CCSPL.* 3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;	**Délégation de Service Public pour l'exploitation du réseau de transport urbain AMIBUS**
Durée du contrat	Signée le 19 juin 2013 avec les Voyages ROBERT pour une durée de **6 ans** à compter du 05 juillet 2013 soit en vigueur **jusqu'au 04 juillet 2019**.
Coût annuel du contrat sur l'année n-1 relative au rapport d'exploitation ou RPQS à analyser :	**264 742.90 € indexations comprises** **+ 11 598 € pour les scolaires empruntant ledit réseau**
Modalités de révisions des tarifs :	Révisions contractuelles aux dates du 1er septembre, 1er janvier et 1er avril de chaque année selon les éléments suivants : La révision du coût du service intervient aux dates du 1er septembre, 1er janvier et 1er avril de chaque année.

	Les tarifs sont revalorisés par application de la formule de variation de prix ci-après : **CFn = CFo X [0.05 + 0.14 (G'/G'o) + 0.04 (Rn/Ro) + 0.45 (Sn/So) + 0.23 (Mn/Mo) + 0.09 (IPC n/IPCo)]** G0, M0, R0, IPC0 sont les indices valeurs janvier 2013 : G0 =217,82 M0 = 103.2 R0 = 180,15 IPC0 = 122,21 S0 est la valeur de décembre 2013: S0 =107.3 G', Sn, Mn, Rn, IPCn sont les valeurs révisées de la période n, à l'aide des indices lus aux dates ci-après indiquées. Calcul du G' (dernier indice « gazole » incluant le remboursement partiel de la TIPP. G' = G (1-Rb) Dans laquelle : G'= Valeur calculée du dernier indice « gazole » incluant le remboursement partiel de la TIPP G = Valeur de l'indice « gazole » - Moyenne des 4 derniers indices lus pour septembre, 3 derniers indices lus pour janvier, trois derniers indices lus pour avril - site internet de l'INSEE - Identifiant 0641310 Rb = Valeur en euros du remboursement partiel de la TIPP S : Indice trimestriel - (salaires Transports terrestres et transport par conduites) - SHOUV - série 49, lu sur le site : http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/statistiques,78/salaires-et-epargne-salariale,86/les-series-statistiques,269/les-indices-de-salaires-de-base,2003.html M : Indice de prix de l'offre intérieure des produits industriels - CPF 29.10 - Autobus et autocars – (Site internet de l'INSEE 001653206)Base 2010 - (M00D291013) (Valeur amortissement hors Frais Financiers) R : (Entretien et réparations) : (indice mensuel des prix à la consommation, ensemble des ménages) - Site internet de l'INSEE Identifiant 0638816 IPC indice des prix à la consommation - ensemble des ménages - Par secteur conjoncturel

	Ensemble hors Energie - Site internet de L'INSEE identifiant 0641265
Evénement marquant dans l'année :	Modification de l'offre de transport à compter du 1er septembre 2017 par **avenant N°4** du 10 octobre 2017 et portant sur : **a)** Prolongation de la ligne scolaire E (retour mercredi midi Lycée Agricole/Champ de Foire) pour desserte arrêts Marcel Foubert et André Malraux **b)** Décalage horaires du matin des lignes scolaires ABC **c)** Suppression desserte Arrêt Martilly sur ligne scolaire A **d)** Desserte supplémentaire à 16h28 de l'arrêt Mercerie sur ligne 2 (sens Sainte-Anne Lauvière) **e)** Desserte supplémentaire arrêt Mercerie à 18h26 sur ligne 1 (sens Mancellières/Centre Commercial Le Maupas) et régularisation financière de la desserte de 17h26 **f)** Mise en place d'un nouvel arrêt « André Halbout » sur ligne 2 **g)** Modification horaires ouverture agence commerciale **h)** Versement de recettes pour les scolaires « subventionnés » empruntant le réseau

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Fiche de présentation succincte d'une DSP ou régie dotée de l'autonomie financière

Service : Energie, Environnement, Mobilité

Référent technique : Alexandre DOCHLER

Elu référent : M. MALOISEL

SERVICE PUBLIC SOUMIS AU REGARD DE L'ARTICLE L1413-1 CGCT à une présentation de son rapport d'exploitation en CCSPL ou RPQS 1. Les délégations de service public **non simplifiée** *(les DSP simplifiées sont celles qui n'excèdent pas 106 000 € ou que la convention couvre une durée inférieure à trois ans et porte sur un montant n'excédant pas 68 000 € par an.)* 2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article L. 2224-5. *Depuis la mise à jour de l'article L1413-1 au 19 août 2015, il n'y a plus l'obligation d'analyser les RPQS des services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères en CCSPL.* 3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;	DSP (concession)
Durée du contrat	DSP signée en octobre 2006 pour une durée de 24 ans, soit en vigueur jusqu'en septembre 2030.
Coût annuel du contrat sur l'année n-1 relative au rapport d'exploitation ou RPQS à analyser :	Pas de coût direct pour la collectivité excepté la facturation de nos sites raccordés.
Modalités de révisions des tarifs :	Révisions contractuelles : Indexation R1B (fourniture du bois) : mensuelle 15% de part fixe 40% de part indexée sur matière première 35% de part indexée sur le transport et la transformation 10% de part indexée sur les salaires Indexation R1g (fourniture du Gaz) : mensuelle Réactualisée tous les mois d'août

	Indexation R2 (abonnement) Indice électricité réf 40-10-10 Indice coût horaire salariés ICHTTS1 Indice frais et services divers FSD2 Indice bâtiment BT40 Période de révision avec le délégataire : tous les 5 ans.
Evénement marquant dans l'année :	Amélioration de la qualité du combustible. Surcoûts liés à l'ajout d'un filtre à manches à l'été 2018 (évolution réglementaire visant à limiter l'émission des poussières des chaufferies bois, avec des seuils plus contraignants à respecter à compter du 1er janvier 2018)

SERVICES EAU et ASSAINISSEMENT Vire Normandie

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2017 - Service Eau Vire Normandie

Le Rapport sur le Prix et la Qualité des Services Publiques pour le Service Eau Vire Normandie se base sur l'année 2017.

La répartition des abonnés est la suivante :

	Nombre total d'abonnés au 31/12/2014	Nombre total d'abonnés au 31/12/2015	Nombre total d'abonnés au 31/12/2016	Nombre total d'abonnés au 31/12/2017
Abonnés	7 383	8139	9377	8671

Tarifs		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016	Au 01/01/2017	Au 01/01/2018
Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement	32,23 €	38,86 €	45,02 €	50,95 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
	Prix au m³	1,3838 €/m³	1,3080 €/ m³	1,2322 €/m³	1,1658 €/m³
Tarif au 01/01/2018 pour 90 m³		155 € HT soit 164,44 € TTC			
Tarif au 01/01/2018 pour 120 m³		190 € HT soit 201,30 € TTC			
Taxes et redevances					
Taxes					
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5%
Redevances					
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0 €/m³	0 €/m³	0 €/m³	0 €/m³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,40 €/m3	0,40 €/m³	0,42 €/m³	0,42 €/m³

Volumes prélevés :

Le service public d'eau potable prélève **2 073 246 m³** pour l'exercice 2017 (1 994 475 m³ pour l'exercice 2016).

Ressource et implantation	**Volume prélevé durant l'exercice 2014 en m³**	**Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m³**	**Volume prélevé durant l'exercice 2016 en m³**	**Volume prélevé durant l'exercice 2017 en m³**
Captage au fil de l'eau (secours)	207 081	62 202	347 797	422 191
Captage au fil de l'eau Virene Canvie	736 194	1 317 140	1 230 928	1 067 808
Captage au fil de l'eau Vire	1 185 404	829 660	415 568	583 247
Total	**2 128 679**	**2 209 002**	**1 994 475**	**2 073 246**

Volumes produits :

Ressource	**Volume produit durant l'exercice 2014 en m³**	**Volume produit durant l'exercice 2015 en m³**	**Volume produit durant l'exercice 2016 en m³**	**Volume produit durant l'exercice 2017 en m³**	**Indice de protection de la ressource exercice 2016**
Captage au fil de l'eau (secours)	173 556	56 415	305 630	376 837	80
Captage au fil de l'eau Virene Canvie	728 905	1 317 140	1 119 025	970 735	80
Captage au fil de l'eau Vire	995 817	575 387	361 117	499 836	80
Total du volume produit (V1)	**1 898 278**	**1 829 390**	**1 785 772**	**1 847 408**	**80**

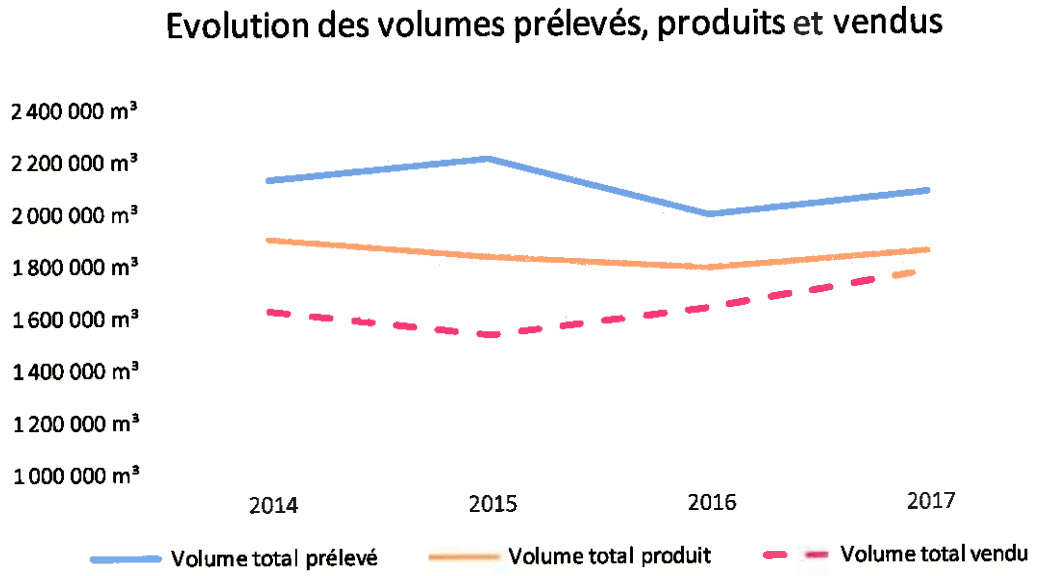

Volumes vendus :

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2014 en m^3	Volumes vendus durant l'exercice 2015 en m^3	Volumes vendus durant l'exercice 2016 en m^3	Volumes vendus durant l'exercice 2017 en m^3	Variation en %
Abonnés domestiques(1)	445 431	476 930	495 923	560 385	+ 13,00 %
Abonnés non domestiques	1 097 598	968 861	1 047 655	1 096 144	+ 4,63%
Total vendu aux abonnés (V_7)	**1 543 029**	**1 445 791**	**1 543 578**	**1 656 529**	**+ 7,32 %**
Total vendu à d'autres services (V_3)	**77 594**	**83 666**	**83 576**	**109 343**	**+ 30,83 %**

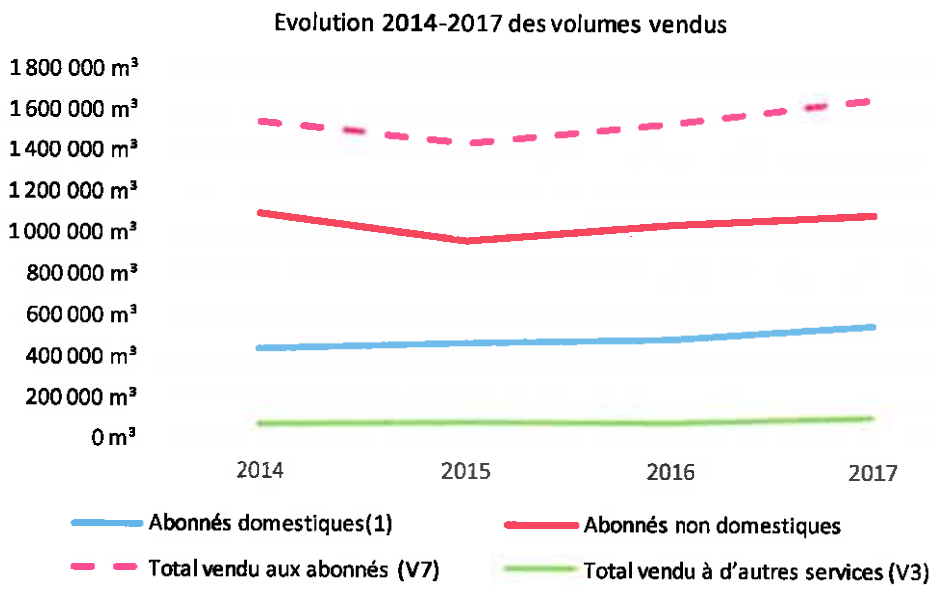

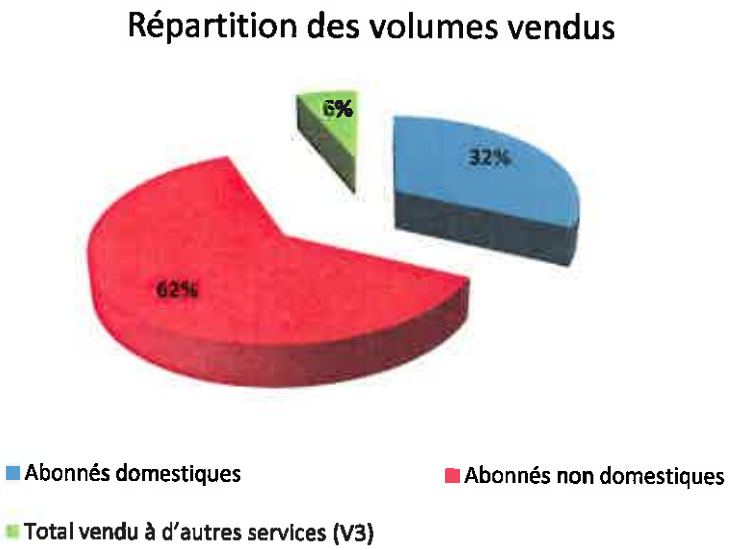

Volumes achetés :

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2014 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2015 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2016 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2017 en m³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2016
Total d'eaux traitées achetées (V2)	**91 773**	**101 802**	**102 466**	**88 649**	**- 13,48 %**	**100**

Indice Linéaire de pertes :

Pour l'année 2017, l'indice linéaire des pertes est de **1,6 m³/j/km** (5 en 2015 et 2,7 en 2016).

La variation de ces paramètres est aussi liée à une meilleure évaluation des résultats.

Rendement du réseau :

	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Rendement du réseau	81,4 %	83,5 %	86,2 %	91,2 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	26,75	25,24	25,91 (agglo) 16,76 (total)	18,76 (total)
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	80,7 %	70,05 %	85,53 %	84,50 %

Le rendement est une valeur relative, liée à la demande en eau. La valeur est ici très bonne mais est à relativiser en raison des très gros volumes d'eau qui peuvent transiter sur certains tronçons.
En revanche ce qui est notable est l'évolution positive de ce rendement, liée à l'amélioration de nos réseaux et des différents travaux de renouvellement de réseau qui ont été entrepris.

Taux moyen de renouvellement du réseau

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2014	2015	2016	2017
Linéaire renouvelé en ml	4625	2275	2581	**2158**

Au cours des 5 dernières années, 13,05 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2017, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,89% (0,93 en 2016).

Tableau récapitulatif des indicateurs de performance

		Exercice 2016	Exercice 2017
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	17 094	17 094
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,14	2,12
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2	2
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	96	96
P104.3	Rendement du réseau de distribution	86,2%	91,2%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	2,7	1,6
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	2,7	1,6
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,93%	0,89%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	98,9%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0,0266	0,0133
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	0	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	4	3,1
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0%	5,39%
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	2,88	1,85

SERVICES EAU et ASSAINISSEMENT Vire Normandie

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2017 - Service Assainissement

Le Rapport sur le Prix et la Qualité des Services Publiques pour le service d'assainissement se base sur l'année 2017.

En conséquence plusieurs RPQS sont édités sur notre territoire :

- Pour l'assainissement collectif de la régie du Service Assainissement Vire Normandie ;
- Pour l'assainissement de Truttemer-le-Grand sous contrat d'affermage Eaux de Normandie ;

Pour le Service Assainissement Vire Normandie :

Nombre d'abonnés :

Le service public d'assainissement collectif dessert 7 183 abonnés au 31/12/2017.

Cette différence est liée au système de comptage de nos abonnés.

Volumes facturés :

	Volumes facturés durant l'exercice 2014 en m³	Volumes facturés durant l'exercice 2015 en m³	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m³	Volumes facturés durant l'exercice 2017 en m³
Volumes facturés	791 172	732 114	767 922	733 915

Tarif :

Tarifs		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016	Au 01/01/2017	Au 01/01/2018
Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement [1]	9,09 €	18,18 €	27,27 €	36,36 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
	Prix au m³	1,736 €/m³	1,6636 €/m³	1,5909 €/m³	1,5454 €/m³
Tarif au 01/01/2017 pour 90 m³		175,45 € HT soit 192,99 € TTC			
Tarif au 01/01/2017 pour 120 m³		221,80 € HT soit 243,98 € TTC			

Taxes et redevances					
Taxes					
	Taux de TVA (2)	10 %	10 %	10 %	10 %
Redevances					
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0.3 €/m³	0,3 €/m³	0,3 €/m³	0,3€/m³
	VNF rejet :	0 €/m³	0 €/m³	0 €/m³	0 €/m³
	Autre : _____	0 €/m³	0 €/m³	0 €/m³	0 €/m³

Linéaire de réseau :

- 120 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements, soit un linéaire de collecte total de 120 km en 2017 (120 km au 31/12/2016).

Volumes entrants (Eaux Brutes) à la STEP de Vire :

Année	2014	2015	2016	2017
Volume annuel m³	1 206 061	1 052 726	1 094 791	1 053 173,00
moyenne mensuelle m³	100 505,08	87 727,17	91 232,58	87 764,42

Les volumes entrants à la STEU sont fonctions des eaux claires parasites sur notre réseau. C'est un paramètre à améliorer pour les années à venir.

Tonnages des boues :

Boues **produites et évacuées** entre le 1er janvier et le 31 décembre	**Exercice 2014 en tMS**	**Exercice 2015 en tMS**	**Exercice 2016 en tMS**	**Exercice 2017 en tMS**
Station d'épuration Vire (nouvelle) (Code Sandre : 031476202000)	534,12	542,50	401,54	526,33
Traitement biologique par filtres plantés (Code Sandre : 031438801000)	0	0	0	0
Total des boues produites	**534,12**	**542,50**	**401,54**	**526,33**

Nous constatons une augmentation du tonnage de boue qui est liée à une gestion différente de la filière boue de notre station, afin de limiter les stockages dans les serres.

Ouvrage d'épuration des eaux usées :

Le service gère 2 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

Boue activée à aération prolongée

Code Sandre de la station : 031476202000

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée faible charge
Date de mise en service	31/12/2005
Commune d'implantation	VIRE (14762)
Lieu-dit	9 Chemin du Bief
Capacité nominale STEU en EH (1)	50000
Nombre d'abonnés raccordés	
Nombre d'habitants raccordés	17 094
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	Débit moyen reçu en 2014 : 3 317,8m3/j

Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du 17/07/2002 et du 10/12/2008	
	☐ Déclaration en date du	
	...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau la VIRE

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO_5	15 mg/l	☐ et	☒ ou	97 %
DCO	60 mg/l	☐ et	☒ ou	95 %
MES	20 mg/l	☐ et	☒ ou	96 %
NGL	15 mg/l	☐ et	☒ ou	84 %
NTK	6 mg/l	☐ et	☐ ou	94 %
pH	Entre 6 et 8,5	☐ et	☐ ou	
NH_4^+		☐ et	☐ ou	
Pt	1 mg/l	☐ et	☒ ou	90 %

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO_5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
	oui	1,97	99,46	28,80	96,91	2,28	99,45	3,10	96,70	0,13	98,94

(1) EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique
(2) en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°2 : STEP de Maisoncelles-la-Jourdan

Traitement biologique par filtres plantés

Code Sandre de la station : 031438801000

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés
Date de mise en service	30/09/2007
Commune d'implantation	MAISONCELLES-LA-JOURDAN (14388)
Lieu-dit	Le Pont Madeleine – Parcelle D 683
Capacité nominale STEU en EH (1)	250
Nombre d'abonnés raccordés	42
Nombre d'habitants raccordés	117,60
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	37,5 m3/j (arrêté d'autorisation du 16/09/2005)

Prescriptions de rejet

Soumise à	☒ Autorisation en date du 16/09/2005 ☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau 'le Pré du Château'

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO_5	25 mg/l	☐ et	☐ ou	
DCO	125 mg/l	☐ et	☐ ou	
MES	30 mg/l	☐ et	☐ ou	
NGL		☐ et	☐ ou	
NTK	10 mg/l	☐ et	☐ ou	
pH	Entre 6 et 8,5	☐ et	☐ ou	
NH_4^+		☐ et	☐ ou	
Pt	20 mg/l	☐ et	☐ ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO_5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13et 14/12/2016	Oui	4,0	99,2	80	89,3	5,8	98,8	81,204	44,5	13,3	16,0

Truttemer-Le-Grand – DSP Eaux de Normandie (jusqu'au 30 juin 2018) :

Données issues du rapport annuel du délégataire.

Nombre d'abonnés :

La population totale de la commune est de 661 habitants. Le nombre de clients en assainissement collectif au 31/12/2017 est de 151.

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abonnés	135	135	135	135	135	151

Volumes facturés :

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
m3 facturés	9 402	9 645	8 543	7 400	9 258	9 553

Tarif :

	Prix HT 2016	Prix HT 2017	Prix HT 2018 1er sem.		Prix HT 2018 2ème sem.	variation %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES						
Part du délégataire						
Abonnement	61,21 €	61,53 €		31,00 €	0,00 €	- 49,61 %
Consommation 120m3	96,72 €	97,20 €	A 60m3	49,02 €	0,00 €	- 49,56 %
Part collectivité						
Abonnement	61,16 €	45,03 €		22,72 €	22,72 €	0 %
Consommation 120m3	105,10 €	94,80 €	A 60m3	43,70 €	92,72 €	+ 43,90 %
Organismes d'état						
modernisation des réseaux de collecte	36,00 €	36,00 €		18,00 €	18,00 €	0,00 %
TVA à 10% pour 120 m³	36,01 €	33,46 €		16,44 €	13,34 €	- 10,99 %
Sous total TTC assainissement	396,21 €	368,02 €		180,88 €	146,78 €	- 0,20 %
m3 € TTC ASSAINISSEMENT pour 2018 au semestre				3,01 €	2,45 €	
m3 € TTC ASSAINISSEMENT	**3,30 €**	**3,07 €**			**2,73 €**	**- 11,07 %**

Linéaire de réseaux :

- 3 876 ml de réseau séparatif d'eaux usées hors refoulement (3 876 ml au 31/12/2016).

1 poste de refoulement – 158 ml de réseau séparatif eaux usées en refoulement (158 ml au 31/12/2016)

Volumes entrants (Eaux Brutes) STEP de Truttemer :

Année	2014	2015	2016	2017
Volume annuel m³	18 831	17 468	19 276	19 100

Tonnages des boues :

Il n'existe pas de relevés des boues produites.

Boues **évacuées** entre le 1er janvier et le 31 décembre	nature	Filière	2014	2015	2016
S6 – Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Epandage	2 511	1 890	2 673
S6 – Boues évacuées après traitement	Production (m³/an)	Epandage	155	126	162

STEU N°.3 : STEP de Truttemer Le Grand

Boues activées

Code Sandre de la station : 031471701000

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service	31/12/1992
Commune d'implantation	Vire Normandie (14762)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH (1)	400
Nombre d'abonnés raccordés	135
Nombre d'habitants raccordés	
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	

Prescriptions de rejet		
Soumise à	☐ Autorisation en date du ...	
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	La Vire

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO_5	30 mg/l	☐ et ☐ ou	
DCO	90 mg/l	☐ et ☐ ou	
MES	30 mg/l	☐ et ☐ ou	
NGL		☐ et ☐ ou	
NTK	10 mg/l	☐ et ☐ ou	
pH	9	☐ et ☐ ou	
NH_4^+		☐ et ☐ ou	
Pt		☐ et ☐ ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO_5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
		5	98,8 %	35,6	94,7%	10	97,9 %	8,6	89,3 %	6,2	33,5 %

Résultat de l'autocontrôle

L'effluent traité rejeté dans le milieu naturel est **conforme** par rapport au niveau prescrit par la réglementation en vigueur, à savoir pour notre station :

Ces normes de rejet sont définies pour des échantillons moyens 24 heures. La station n'est pas équipée de préleveurs automatiques ni de débitmètres.
Le nombre d'échantillons prélevés dans l'année s'est élevé à 1.
Les résultats de ces analyses sont conformes aux normes en vigueur.

Tableau récapitulatif des indicateurs de performance

		Valeur 2016	Valeur 2017
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	15 860	17 094
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	7	7
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	401,5	526,3
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	1,94	2,3
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,43%	85,51%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	29	29
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	1%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0,0085	0,0011
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	0	4,2
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,73%	1,42%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	3,7	4,7
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0%	0,25%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	3,23	2,23

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Fiche de présentation succincte d'une DSP ou régie dotée de l'autonomie financière

Service : **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) (Directeur de la Régie Eau et Assainissement de Vire Normandie : M. Romain LEFOYER)**

Référent technique : **Pascale LOHIER**

Référent Administratif **: Romain LEFOYER**

Elu référent : **M. Joël DROULLON**

SERVICE PUBLIC SOUMIS AU REGARD DE L'ARTICLE L1413-1 CGCT à une présentation de son rapport d'exploitation en CCSPL ou RPQS 1. Les délégations de service public non simplifiée *(les DSP simplifiées sont celles qui n'excèdent pas 106 000 € ou que la convention couvre une durée inférieure à trois ans et porte sur un montant n'excédant pas 68 000 € par an.)* 2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article L. 2224-5 ; *Depuis la mise à jour de l'article L1413-1 au 19 août 2015, il n'y a plus l'obligation d'analyser les RPQS des services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères en CCSPL.* 3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;	**Type :** Convention de mise à disposition (assistance technique) du 02/01/2017 entre la commune de Vire Normandie et le Service Assainissement Vire Normandie (SAVN) **Objet :** Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif – Exercice 2017
Durée du contrat	Convention signée le 2 janvier 2017 pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2017 avec reconduction expresse possible 3 fois pour la même durée *(Ref : Délibération du 15/02/2017)*
Coût annuel du contrat sur l'année n-1 relative au rapport d'exploitation ou RPQS à analyser :	Pour 2017 le SAVN à facturé le coût des prestations pour un montant de 8557,66 € HT

<table>
<tr>
<td>Modalités de révisions des tarifs :</td>
<td>Extraite de l'Article 9 : Rémunération
TARIFS 2017 SEAVN€ HT
<table>
<tr><th>Contrôle de conception (sans BE)</th><th>Contrôle de conception (avec BE)</th><th colspan="2">Contrôle des travaux (s'ajoute au contrôle de conception)</th><th>Diagnostic de l'existant initial</th><th>Diagnostic vente</th><th>Contrôle de bon fonctionnement périodique</th></tr>
<tr><td rowspan="2">86,84 €</td><td rowspan="2">58,67 €</td><td colspan="2">67,35 €</td><td rowspan="2">115,01 €</td><td rowspan="2">115,01 €</td><td rowspan="2">152,57 €</td></tr>
<tr><td>sans BE 86,84 € + 67,35 €
154,19 €</td><td>avec BE 58,67 € + 67,35 €
126,02 €</td></tr>
</table>
</td>
</tr>
<tr>
<td>Evénement marquant dans l'année :</td>
<td>- Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

Suite à la parution de cet arrêté le SPANC a désormais obligation de contrôler les installations supérieures à 22 équivalents habitant, contrôles qui étaient précédemment réalisés par la DDTM

- Contrôles des diagnostics de l'existant terminés

Seuls sont désormais réalisés, les contrôles des installations neuves et réhabilitées et les diagnostics des installations dans le cadre des ventes pour lesquelles le diagnostic initial date de plus de trois ans.

Nouveau calcul des tarifs des prestations du SAVN pour la convention de l'année 2017.</td>
</tr>
</table>

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Personnel

Objet :
15 - Création d'un poste de technicien communication

Raymond GABILLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont crées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La communication est un élément essentiel et de plus en plus prégnant au regard des besoins de proximité et d'animation. Le développement des moyens de communication numérique contribue à ce mouvement en fournissant toute une panoplie d'outils permettant de faire connaître et de mettre en valeur l'action de la collectivité vis-à-vis de la population.

L'action sur le web et particulièrement sur les réseaux sociaux est une composante forte de la communication.
Le service communication, rattaché à la direction générale des services, est composé de 2 agents (une responsable et une chargée de communication).
Le groupe de travail sur la communication, émanant de la commission du personnel et de la communication, souhaite élargir cette équipe sur la communication pour gérer le site de la ville, ceux des services culturels afin de regrouper les pages Facebook et Tweeter de ces services.

Les activités de cet emploi de technicien communication multimédia pourrait être :
- Actualiser les interfaces numériques de la collectivité (site internet, Facebook, Tweeter...)
- Concevoir et réaliser des montages audiovisuels
- Rédiger les écrits nécessaires à la diffusion d'informations sur les supports numériques
- Faire évoluer l'architecture technique et l'organisation du site web
- Exploiter des domaines et adressages (référencement du site)
- Réaliser des prises de vue et des retouches d'images
- Tourner de séquences vidéo et effectuer des enregistrements sonores, monter des images et du son
- Réaliser la veille et utiliser des outils du web

Vu l'avis de la commission du personnel et de la communication du 3 mai 2018 et du bureau municipal du 15 mai 2018.

Il est proposé au conseil municipal de créer un emploi permanent d'attaché à temps complet aux fins d'exercer les missions de technicien communication multimédia.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable de la Commission du Personnel/Communication et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De créer un emploi permanent d'attaché à temps complet à compter du 1er septembre 2018.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade des attachés territoriaux.
- Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1er septembre 2018.
- Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le :
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
15

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
15

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Personnel

Objet :
16 - Création de poste pour le cinéma

Raymond GABILLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont crées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le cinéma Le Basselin est un service culturel de Vire Normandie qui est géré via un budget annexe.
Il réalise un certain nombre d'animation ce qui lui permet d'accueillir différents publics sur l'année. Son équipe est composée de 4 agents, il vous est proposé de créer un emploi à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaire sur le grade d'adjoint administratif pour venir compléter ce service.

L'emploi consisterait à effectuer des missions de caissier :
- Tenir la caisse aux heures des séances
- Gérer les comptes de caisse après la séance
- Accueillir et renseigner le public
- Assurer la sécurité du public pendant les séances
- Affichage
- Imprimer et mettre à disposition des documents/programmes au public
- Aider sur les goûters après les séances.

Vu l'avis du bureau municipal du 15 mai 2018 et celui de la commission du personnel et de la communication du 19 juin 2018.

Il est proposé au conseil municipal de créer un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet aux fins d'exercer les missions de caissier.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable de la Commission du Personnel/Communication et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De créer un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet 20 heures hebdomadaire à compter du 1er août 2018.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade des adjoints administratif.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1er septembre 2018.
Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
16

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
16

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Ollvia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Personnel

Objet :
17 - Création d'un poste d'apprenti pour Vaudry

Raymond GABILLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code du travail,

VU la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

VU la loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail,

VU le décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public,

VU le décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n°2006-501 du 3 mai 2006 relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre,

CONSIDERANT que la commune déléguée de Vaudry est sollicitée quant à des demandes d'apprentissage d'une durée d'un an par la MFR d'Argentan et que leur capacité et volonté à accueillir un apprenti en formation de CAP petite enfance sont réelles.

Il est à noter que l'école de Vaudry accueille déjà un apprenti sur ce type de formation chaque année, cela porterait à deux le nombre d'apprentis accueillis au sein de cette école et à 8 le nombre d'apprentis qui peuvent être accueillis par les services de Vire Normandie.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vu l'avis de la commission du personnel et de la communication du 19 juin 2018 et du bureau municipal du 14 juin 2018.

Suivant l'avis favorable de la Commission du Personnel/Communication et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de conclure un contrat d'apprentissage pour la commune déléguée de Vaudry et son école.
- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de Vire Normandie,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces dispositifs et notamment le contrat d'apprentissage.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Marc ANDREU-SABATER

- 9 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
17

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
17

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Cathorine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Personnel

Objet :
18 - Création suppression pour l'atelier mécanique (adjoint technique- agent de maitrise principal)

Raymond GABILLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont crées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

L'atelier mécanique voit un de ses deux agents, agent de maitrise principal, faire valoir ses droits à la retraite le 1er septembre 2018.

Pour permettre son remplacement, il vous est proposé de supprimer son emploi à l'issue de son départ qui correspond à un grade en fin de carrière et de le créer en tant qu'adjoint technique. Ce grade permet une entrée directe dans la fonction publique territoriale car c'est un grade de début de carrière.

Il est à noter que ce service est très sollicité car il effectue l'entretien, le suivi et la vérification d'un parc de véhicules conséquent allant du véhicule léger, au poids lourd, au matériel agricole et de motoculture jusqu'aux machines à vérin et qu'il est mutualisé.

Vu l'avis de la commission du personnel et de la communication du 19 juin 2018 et du bureau municipal du 14 juin 2018.

Il est proposé au conseil municipal de supprimer un emploi d'agent de maitrise principal à temps complet à compter du 1er septembre 2018 et de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er juillet 2018 pour permettre sa montée en compétences.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable de la Commission du Personnel/Communication et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De supprimer un emploi d'agent de maitrise à temps complet à compter du 1er septembre 2018 et de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er juillet 2018.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant des grades respectifs cité à l'article 1.
- Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1er septembre 2018 pour la suppression et au 1er juillet 2018 pour la création.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU-SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
18

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
18

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Personnel

Objet :
19 - Création suppression concernant la commune déléguée de Coulonces

Raymond GABILLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont crées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La secrétaire de mairie de Coulonces participe à la gestion de la commune déléguée de Coulonces et à la gestion des cartes nationales d'identité de Vire Normandie deux fois par mois, notamment en accueillant à la mairie centrale des usagers.
Elle travaille actuellement à temps non complet à raison de 26 heures par semaine. Le conseil communal de Coulonces souhaite faire passer ce temps de travail à 33 heures tout en minorant son régime indemnitaire actuel.

Vu l'avis de la commission du personnel et de la communication du 19 juin 2018 et du bureau municipal du 14 juin 2018.

Il est proposé au conseil municipal de supprimer un emploi d'attaché à temps non complet à raison de 26 heures hebdomadaire à compter du 1er septembre 2018 et de créer un emploi d'attaché à temps non complet à raison de 33 heures par semaine à compter du 1er septembre 2018.

Suivant l'avis favorable de la Commission du Personnel/Communication et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De supprimer un emploi d'attaché à temps non complet à raison de 26 heures hebdomadaire à compter du 1er septembre 2018 et de créer un emploi d'attaché à temps non complet à raison de 33 heures par semaine compter du 1er septembre 2018.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade des attachés territoriaux.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1er septembre 2018.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
19

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
19

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Personnel

Objet :
20 - Créations suppressions pour les écoles de Truttemer le Grand et de Maisoncelles la Jourdan

Raymond GABILLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont crées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Les écoles de Truttemer et de Maisoncelles voient leur organisation s'adapter à leurs besoins et nécessitent que deux emplois de contractuels voient leur situation évoluer en terme de quotité de temps de travail pour la rentrée. Ainsi, un emploi verra sa quotité de temps de travail évoluer de 29 heures par semaine à 24 heures et un autre de 9H50 à 27H15. Ces deux emplois sont basés sur le grade d'adjoint technique.
Il sera donc créer deux emplois d'adjoint technique l'un à 24 heures et l'autre à 27H15 et il sera supprimé deux postes d'adjoint technique l'un à 9H 50 et l'autre à 29H hebdomadaire.

Vu l'avis du comité technique du 18 juin 2018,

Vu l'avis de la commission du personnel et de la communication du 19 juin 2018 et du bureau municipal du 14 juin 2018.

Il est proposé au conseil municipal de supprimer un emploi d'agent d'adjoint technique à 29 heures et un autre à 9H50 à compter du 15 juillet 2018 et de créer deux emplois d'adjoint technique à temps non complet, un à 24 heures et l'autre à 27H15, à compter du 1er juillet 2018.

Suivant l'avis favorable de la Commission du Personnel/Communication, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De supprimer deux emplois d'adjoint technique à 29 heures et 9 heures 50 à compter du 15 juillet 2018 et de créer deux emploi d'adjoint technique à 24 heures et 27 heures 15 à compter du 1er juillet 2018.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant des adjoints technique.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 15 juillet 2018 pour la suppression et au 1er juillet 2018 pour la création.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le - 9 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir a
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
20

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
20

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires Foncières, Développement Local

Objet :
21 - Modification du règlement de l'aide à l'accession à la propriété

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le dynamisme est une des caractéristiques fortes de ce territoire, avec plus de 11500 emplois (salarié et non salarié, au lieu de travail) dont 10 441 salariés, en 2014. Pour autant, on travaille à Vire Normandie mais on ne fait pas nécessairement le choix d'y résider. On constate que 70% des actifs sur le territoire n'habitent pas sur le territoire de Vire Normandie. De 2010 à 2015, la population municipale (INSEE, millésimée 2015) a diminué de 0,7% en moyenne par an, soit 17 650 habitants en 2015 contre 18290 habitants en 2010. Le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès, est négatif. Cette situation a un impact sur la démographie scolaire, sur la concentration des populations vers les catégories d'âge plus élevées et sur les ressources fiscales de la commune malgré les dotations de péréquation. **Vire Normandie fait face à une problématique de déclin démographique contre laquelle la municipalité souhaite fortement s'investir.**

L'objectif d'un renforcement de l'attractivité pour les ménages sera matérialisé par une prime de 500€ par enfant scolarisé sur Vire Normandie dans la limite de 1500€ pour toute nouvelle installation sur la commune. De plus les subventions allouées à l'acquisition de terrain pour la construction d'un logement neuf seront revalorisées à hauteur de 4000€ tel que cela est fait pour l'acquisition dans le logement ancien de plus de 15 ans. Enfin, les conditions d'obtention de l'aide sont assouplies puisqu'elle n'est plus seulement destinée aux primo accédants mais pour toute résidence principale éligible selon les critères énoncés au règlement.

Exposé du nouveau règlement
Les ménages bénéficiaires
Les ménages qui ont pour projet d'accéder à la propriété, sous réserve de respecter les conditions cumulatives suivantes :

- l'acquisition d'un logement à usage de résidence principale, localisé à Vire Normandie, et occupé au moins huit mois par an. Selon l'INSEE, une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.
- le montant des ressources du ménage devra être inférieur ou égal aux plafonds de ressources déterminés par la réglementation relative au Prêt à Taux Zéro + (PTZ+).

Les logements visés par les aides

- la construction de logements neufs après acquisition d'un terrain dans le cadre d'opérations d'aménagement en zone U, sous maîtrise d'ouvrage de la commune ou de SEMIVIR.
- l'acquisition de logements de plus de 15 ans à réhabiliter

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Les améliorations énergétiques attendues pour bénéficier des aides

- pour les logements neufs : respecter la réglementation thermique 2012
- pour les logements de plus de 15 ans à réhabiliter : une amélioration de la performance énergétique est exigée sur la base d'un bouquet de travaux. Il s'agit d'un ensemble de travaux cohérents dont la réalisation simultanée apporte une amélioration sensible de l'efficacité énergétique du logement. Les travaux réalisés doivent être choisis dans au moins deux des catégories suivantes :
  1. Isolation de la toiture
  2. Isolation des murs donnant sur l'extérieur
  3. Remplacement des fenêtres et des portes fenêtres donnant sur l'extérieur et remplacement éventuel des portes donnant sur l'extérieur
  4. Installation ou remplacement d'un système de chauffage ou d'une production d'eau chaude sanitaire
  5. Installation ou remplacement d'un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable
  6. Installation ou remplacement d'un système de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable
  7. Installation ou remplacement d'un système de ventilation de logement

Les modalités de versement des aides

Après instruction par le service « patrimoine, affaires foncières » de la commune, après avis de la commission « patrimoine, amélioration de l'habitat, affaires foncières » et après délibération du Conseil Municipal :

- pour les logements neufs : les aides seront versées après réception du titre de propriété et de la déclaration d'achèvement des travaux
- pour les logements de plus de 15 ans à réhabiliter : les aides seront versées après réception du titre de propriété et des factures des travaux réalisés.

Le montant des aides susceptibles d'être attribuées

- 4000€ pour les logements neufs plus 500€ par enfant scolarisé sur Vire Normandie dans la limite de 1500 €
- 4000€ pour les logements de plus de 15 ans (sous réserve d'un montant minimum de travaux de réhabilitation fixé à 20 000 € HT) plus 500€ par enfant scolarisé sur Vire Normandie dans la limite de 1500 €.

Durée de ce nouveau règlement

Un an, du 1er Juillet 2018 au 30 Juin 2019. Les engagements financiers de la collectivité cesseront au 30 juin 2019. Les délais de paiement pourront courir jusqu'au 31 décembre 2019 sous réserve que les aides sollicitées fassent l'objet d'une délibération avant le 30 Juin 2019.

Suivant l'avis favorable de la commission du Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires Foncières et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- D'approuver le nouveau règlement.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
21

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
21

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

2018/
22

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Patrimoine, Amélioration de l'habitat, affaires foncières, développement local

Objet :
22- Programme Local de l'Habitat (PLH) - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Subventions aux particuliers

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Communauté de Communes de Vire substituée depuis le 1er janvier 2016 par la commune nouvelle de Vire Normandie, a signé une convention avec l'ANAH le 31 mai 2014 permettant la mise en place du suivi-animation de l'OPAH qui se déroulera sur la période 2014-2017.
Le dispositif prévoit une subvention complémentaire à celle de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) au profit des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs selon le barème indiqué ci-dessous :

POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS :

	Vire Normandie *(toute commune déléguée)*		**Primes supplémentaires** *(centre-ville de Vire)*
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	**Plafond d'aide**	
1 - Lutte contre l'habitat indigne			
Revenus « modestes »	10 %	2500 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
2 - Logement très dégradé			
Revenus « modestes »	5 %	2150 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
3 - Sécurité salubrité			
Revenus « modestes »	5 %	400 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
4 - Autonomie de la personne			
Revenus « modestes »	10 %	1100 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
5 - Lutte contre la précarité énergétique			
Revenus « modestes » et « très modestes »	Prime de 1000 €		+ 1000 €
6 - Prime assainissement autonome*			
Revenus « modestes » et « très modestes »	10 % des travaux ANC	1000 €	-

** dans le cadre d'une réhabilitation du logement. Les cibles prioritaires de cette action sont les logements ne disposant pas d'un système d'assainissement et les installations existantes dont la réhabilitation est considérée comme urgente par le SPANC.*

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS :

	Vire Normandie *(toute commune déléguée)*		Primes supplémentaires *(centre-ville de Vire)*
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	**Plafond d'aide**	
1 - Lutte contre l'habitat indigne			
Niveau « social » et « très social »	10 %	3400 €	-
2 - Logement très dégradé			
Niveau « social » et « très social »	5 %	2350 €	-
3 - Sécurité salubrité			
Niveau « social » et « très social »	5%	1300 €	-
4 - Logement dégradé			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
5 - Autonomie de la personne			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
6 – RSD non décence			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
7 – Travaux d'amélioration de la performance énergétique			
Niveau « social » et « très social »	10 %	2600 €	+ 1 000 €
8 - Primes sorties de vacance*			
Niveau « intermédiaire »	1000 €		+ 1 500 €
Niveau « social » et « très social »	2000 €		+ 3 000 €

** Primes accordées pour la remise sur le marché des logements vacants depuis 2 ans ou plus au 1er janvier de l'année N-2. Pour bénéficier de cette prime, le logement doit faire l'objet de travaux d'amélioration. La vacance sera justifiée à partir du fichier transmis par la Direction générale des Finances Publiques (DGFiP).*

POUR LES COPROPRIETES :

	Vire Normandie *(toute commune déléguée)*		Primes supplémentaires *(centre-ville de Vire)*
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	**Plafond d'aide**	
Installation d'un ascenseur	Prime de 5000 €		+ 5 000 €
Travaux sur les parties communes	5 %	5 000 €	5 %

Dans ce cadre, les personnes dont le nom figure dans le tableau annexé au présent rapport ont réalisé des travaux conformes aux objectifs de l'OPAH et peuvent prétendre à des subventions d'un montant global 5 800€ (Vire Normandie) et de 4 000 € (comme déléguée de Vire) pour un montant total de travaux de :
218 466,88 € TTC, concernant 6 logements.

Vu la convention d'OPAH adoptée par délibération n°1 du Conseil Communautaire le 06 mars 2014.

Vu l'arrêté N° 86-15 portant création d'une commune nouvelle Vire Normandie, et notamment son article 7.

Suivant l'avis du Bureau municipal, le Conseil Municipal de Vire Normandie est invité :
- à autoriser le versement des primes visées en annexe, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH.
- à dire que la dépense d'un montant total 5 800 € sera imputé au compte 2042 de Vire Normandie.
- à dire que la dépense d'un montant total 4 000 € sera imputé à l'état spécial de la commune déléguée de Vire.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Annexe – Travaux réalisés ouvrant droit à une subvention au titre de l'OPAH

Demandeur	Adresse du logement	Nombre de logements concernés	Statut (*)	Type de travaux	Coût des travaux	Subventions Vire Normandie	Aides « centre-ville »	Date de demande de paiement
HEBERT Caroline	9 rue Pasteur 14500 VIRE NORMANDIE	1	PO	Travaux de lutte contre la précarité énergétique	31 511 €	1 000 €	-	05/04/2018
HEBERT Sophie	16 rue André Halbout 14500VIRE NORMANDIE	1	PO	Travaux de lutte contre la précarité énergétique	15 688 €	1 000 €	1 000€	12/03/2018
SCI ZIM (Maud VIGIER)	15 rue Zimmerman 14500 VIRE NORMANDIE	1	PB	Travaux pour les logements dégradés	93 547 €	1 300 €	1 000€	24/04/2018
SAUTOT Christophe	85 rue André Halbout 14500 Vire Normandie	1	PO	Travaux de lutte contre la précarité énergétique	45 582 €	1000 €	1000 €	03/04/2018
MARIE David	Le Haut Castel ROULLOURS 14500 Vire Normandie	1	PO	Travaux de lutte contre la précarité énergétique	22 428,88€	500 €	-	03/04/2018
TANGUY-ROBINE Anne Cecile et Sophie	14 rue Turpin 14500 Vire Normandie	1	PO	Travaux de lutte contre la précarité énergétique	9 710€	1000 €	1000 €	27/03/2018
Total		**6**			**219 466,88€**	**5800 €**	**4000€**	

(*) PO : Propriétaire occupant /PB : Propriétaire bailleur

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
22

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
22

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Travaux

Objet :
23 - Participation financière : Etude et Travaux Communauté de BLON

Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le site de Blon, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) géré par la Congrégation de Blon, dispose de bâtiments, d'une chapelle et de terrain. Ce terrain est traversé par le ruisseau « des Houlles ».

L'ACIS France (Association Chrétienne des Institutions) est en phase de terminer la construction d'un nouvel EHPAD en octobre prochain. Après avoir pris possession des nouveaux locaux, elle va mettre en vente les bâtiments, le terrain et l'ensemble du site. La commune de Vire Normandie se pose la question de la gestion des cours d'eau qui fait partie de son domaine de compétence en relation avec l'EPIC eau.

Elle souhaite mener une étude qui à terme doit réguler le cours d'eau et aussi permettre une utilisation ludique, de villégiature, de balade... du parc.
Concernant le cours d'eau, si rien n'est fait, il peut inonder tout ou en partie des bâtiments qui seront cédés.

Cette étude va être menée par le Cabinet YRIS dans les conditions suivantes :
La présente mission consistera donc dans un premier temps à :

- Caractériser la vallée
- Identifier les alimentations en eau et caractériser l'hydrologie du site
- Inventaire sommaire de la faune et la flore sur les berges et dans le bassin de crue
- Identifier le champ d'inondation aval
- Calculer les contraintes hydrauliques et hydrologiques.

Prise en compte des 4 enjeux pour définir les différents scénarii d'aménagement :

- La gestion de la crue du ruisseau des Houlles
- Le contrôle des pics hydrauliques des secteurs urbains situés en amont immédiat
- La valorisation paysagère du ruisseau dans cet écrin de verdure
- La renaturation des milieux aquatiques, humides, mais également terrestres.

Cette étude va probablement demander la réalisation de travaux ultérieurs. Le cabinet YRIS devra proposer des solutions qui seront étudiées dans des phases esquisse, APS et APD conforme à leur proposition chiffrée.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

La commune de Vire Normandie souhaite être accompagnée financièrement dans ce dossier et sollicite l'Agence de l'Eau en phase étude et en phase travaux ultérieurs mais aussi de tous les partenaires qui pourraient participer à la réalisation de l'étude et travaux éventuels.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et tous autres organismes, les subventions aussi larges que possible et à signer tous documents ou conventions à intervenir.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
23

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Phillippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
23

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Affaires Générales
24 - Attribution de subvention IME de Vire

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le 12 décembre 2017, la Fondation de France a attribué la somme globale de 15 300€ à la commune de Vire Normandie pour réaliser les 3 volets de son projet « accompagnement individuel et citoyen des personnes en situation de handicap en milieux rural ».

Sur cette somme globale, la mise en œuvre du second volet « Je choisis donc je vote » pour l'année 2018 est subventionnée par la Fondation de France à hauteur de 1 000€.

Cette action a pour objectif de sensibiliser au processus électoral des personnes en situation de handicap dans le but de renforcer leur accès au droit et la prise de conscience de leur qualité de citoyen dans l'exercice de notre démocratie.

La commune a réalisé une simulation de scrutin électoral dans des conditions réelles auprès des 24 jeunes de l'IME. La majorité d'entre eux ont ou auront la qualité d'électeur à 18 ans.

Le scrutin s'est déroulé le 1er juin à 14h salle des mariages à la Mairie.

Au travers de l'atelier arts plastique, l'IME a confectionné les bulletins de vote.

3 idées de sorties étaient proposées par les jeunes de l'IME (pour juillet) :
N°1- Parc l'Ange Michel
N°2- Journée au Zoo
N°3- Journée à la mer + restaurant

Après un tour de scrutin, la sortie n°1 Parc l'Ange Michel a obtenu 14 des voix soit 63,63%.

En amont du scrutin, le service citoyenneté avait reçu de l'IME et de l'APAEI une formation de sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap. De plus, afin de mieux comprendre le fonctionnement de la structure et la formation suivie par les jeunes résidents, 2 visites de l'IME avec les agents du service citoyenneté et le comité de pilotage du projet composé d'élus ont eu lieu.

Dans la suite du partenariat, il a été acté que l'IME viendrait en mairie après le 1er tour unique de scrutin des élections européennes de 2019, reconditionner les enveloppes de centaines et les enveloppes de scrutins.

La collectivité a apporté le soutien logistique (fabrication de 24 cartes électorales, liste d'émargement, feuille de dépouillement, installation d'un isoloir...) et les explications quant au processus électoral.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

3 agents du service se sont portés volontaires pour participer au scrutin afin d'encadrer le déroulement des opérations de vote sur 3 fonctions clefs : la table de décharge, la table de vote et la table de dépouillement.
Un montant forfaitaire de 200€ de charges logistiques a été imputé dans les dépenses de fonctionnement du service.
Par délibération du 29 janvier 2018, le Conseil Municipal a acté que le reliquat des frais logistiques non engagés par la commune pour cette action serait reversé en complément de subvention à l'IME pour augmenter la participation financière de la commune à la sortie d'été.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- D'allouer à l'IME une subvention de 800 € correspondant à une participation forfaitaire à la sortie d'été souhaitée par les 24 jeunes de l'IME. Cette somme couvrirait le droit d'entrée au parc, le transport, la restauration et un souvenir éventuel du parc pour chaque jeune en fonction du budget restant.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

SOUS-PRÉFECTURE
DE VIRE
- 9 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
24

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Mónsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
24

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Affaires Générales

25 - Redécoupage électoral

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En date du 15 mai 2017, le Maire de Vire Normandie a été saisi de 2 pétitions électorales concernant les rues TURPIN et ruelle des COSTILS qui depuis la fermeture du bureau de vote Tour aux Raines (pour raison d'accessibilité) devaient voter à l'école Pierre Mendès France.

Considérant l'absence de scrutin en 2018 et la charge de travail du service fin 2017 (transfert des PACS, changement de prénoms et noms en mairie et nouvelles modalités de CNI) ce point a été inscrit pour étude en 2018 avec une réponse maximum début août 2018 puisque le 31 août de chaque année le Préfet du Calvados arrête le découpage des bureaux de vote sur le département.
La Préfecture recommande 800 à 900 électeurs par bureau avec une tolérance jusqu'à 1 000.

Suivant l'étude de la commission électorale de la commune déléguée de Vire du 24 mai 2018, il est proposé au conseil communal de Vire le découpage suivant :

Nombre d'électeurs dans la rue Turpin : 46
Nombre d'électeurs dans la ruelle des Costils : 24

Soit 70 électeurs impactés.

Signataires de la pétition de la rue Turpin : 7
Signataires de la pétition de la ruelle des Costils : 12

Soit 19 électeurs mécontents.

Hypothèses pour les Bureaux 1 et 2 afin de répondre aux pétitions :
Bureau 1 :
- Ajouter la rue Turpin et la ruelle des Costils (70 électeurs) venant du BV 2 ;
- Déplacer la rue Pasteur, l'impasse des Hauts-Vents et le Chemin Saint-Nicolas (93 électeurs) du BV 1 vers le BV 2 ;

Résultat : 931 électeurs (954 + 70 = 1024 – 93 = 931)

Bureau 2 :
- Déplacer la rue Turpin et la ruelle des Costils (70 électeurs) du BV 2 vers le BV 1 ;
- Déplacer la rue Armand Gasté, côté impair et côté pair à partir du n° 42, le côté pair du n° 2 au 40 étant déjà dans le BV 4, (50 électeurs) du BV 2 vers le BV 4 ;
- Déplacer la rue aux Teintures, côté impair, le côté pair étant déjà dans le BV 3 (7 électeurs) vers le BV 3 ;
- Ajouter la rue Pasteur, l'impasse des Hauts-Vents et le Chemin Saint-Nicolas (93 électeurs) venant du BV 1

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Résultat : 827 électeurs (861 – 70 =791 – 50 = 741 – 7 = 734 + 93 = 827)

La commission a souhaité ajouté un allégement du bureau du Vaudeville pour une meilleure prise en compte des habitants du centre-ville et une prise en compte de la rue Armand Gasté et de la rue aux teintures dans un bureau de vote du centre-ville et non à PMF.

<u>Hypothèses pour les Bureaux 4, 5 et 3</u> :

Bureau 3 :
Le bureau de salle Polinière étant l'un des plus surchargé seuls les 7 électeurs (venant du BV2) de la rue aux teintures peuvent être intégrés
Résultat : 1056 électeurs (1049 + 7 = 1056)

Bureau 4 :
- Ajouter la rue des Acres, côté pair, et la résidence des Acres (68 électeurs) venant du BV 5 ;
- Ajouter la rue Armand Gasté, côté impair et côté pair à partir du n° 42 (50 électeurs) venant du BV 2 ;
Résultat : 1002 électeurs (884 + 68 = 952 + 50 = 1002)

Bureau 5 :
- Déplacer la rue des Acres, côté pair, et la résidence des Acres (68 électeurs) vers le BV 4 ;
Résultat : 954 électeurs (1022 – 68 = 954)

Ces changements sont nécessaires pour donner sur le plan une cohérence au rattachement de la ruelle des Costils et la salle rue Turpin à la salle des mariages.

Par conséquent, suivant ces 2 hypothèses, nous nous retrouverions avec le nombre d'électeurs suivant pour les bureaux 1,2,3,4,5,6,7,8,9 :

	Avantage	Inconvénients
Sans redécoupage - BV 1 : 954 - BV 2 : 861 - BV 3 : 1049 - BV 4 : 884 - BV 5 : 1022 - BV 6 : 936 - BV 7 : 843 - BV 8 :933 - BV 9 : 923	Pas de changement non demandé expressément pour rue Armand Gasté, résidence des acres, rue aux teintures, rue Pasteur, Impasse des Hauts Vents St Nicolas. 3 bureaux restent en dessous de 900 et seulement 2 sont au-dessus de 1 000.	Géographiquement, la rue Turpin et la ruelle des Costils sont plus proches du centre-ville, à contrario Rue Pasteur, impasse des Hauts Vents et St Nicolas votent à la salle des mariages alors que plus près de PMF.
Après redécoupage - BV 1 : 931 - BV 2 : 834 - BV 3 : 1056 - BV 4 : 1002 - BV 5 : 954 - BV 6 : 936 - BV 7 : 843 - BV 8 : 933 - BV 9 : 923	Respect du Code Électoral (bureaux de moins de 1000 inscrits selon la législation), Requêtes prises en compte et satisfaites toutes les deux, 19 pétitionnaires écoutés donc reconnaissants, plus une centaine d'électeurs qui potentiellement apprécieront d'être déplacés plus près de leur résidence. Rééquilibrage des inscrits pour 4 bureaux sur 9, 2 bureaux en dessous de 900, 5 au-dessus de 900 avec allégement bureau centralisateur, 2 au-dessus de 1 000. Travail facilité pour les présidents, assesseurs et scrutateurs dans chaque bureau impacté.	D'autres pétitions pour une meilleure prise en compte d'autres problématiques peuvent être déposées, elles seront étudiées mais une réponse appropriée à chaque situation ne peut pas toujours être apportée car les bureaux de vote doivent en théorie ne jamais dépasser 1000 et rester de préférence entre 800 et 900 électeurs. Les bureaux 1 (centralisateur), 3, 4 devront bénéficier d'assesseurs et scrutateurs en nombre pour un bon déroulement du scrutin.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- de donner son accord sur ce nouveau découpage.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU-SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
25

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
25

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Sports, associations

26 - Attribution de subventions

Marie-Noëlle BALLE donnelecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

- GOLF de Vire La Dathée : demande d'aide pour la réalisation de la 10éme Coupe Anaïs pour le don d'organes qui aura lieu le dimanche 26 août au golf de Vire en partenariat avec l'Association TRANS-FORME.
La commission sport, vie associative a donné son accord pour une subvention de 1 200€.

- l'Association Boules Lyonnaises Viroises et Loisirs :
Demande de subvention de fonctionnement pour 2018 de 500€
La commission sport, vie associative a donné son accord pour une subvention de 500 €.

- Attribution de subvention à la Maison des Ados. Cette subvention a déjà été votée en décembre 2017. Il convient cependant de préciser que le montant de la subvention est de 2 000€ et que le Conseil Municipal valide cette attribution.
La commission sport, vie associative a donné son accord pour une subvention de 2 000 €.

- Secours Populaire : demande de subvention pour la journée des oubliés des vacances 2018.
La commission sport, vie associative a donné son accord pour une subvention de 399 €.

- VCB (Vélo club du bocage): demande de subvention de 1500€ pour les championnats de Normandie à Montbertrand en juillet.
La commission sport, vie associative a donné son accord pour une subvention de 1 500 €.

- AFV : demande de subvention pour l'organisation du trophée des normands le 20 juillet à 18h30 au stade Pierre Compte entre CAEN et Le HAVRE.
La commission sport, vie associative a donné son accord pour une subvention de 3 500 €.

- My roll's demande un complément de subvention complémentaire pour l'organisation sur 2 jours de la Dathée en F'holi les 23 et 24 juin.
La commission sport, vie associative a donné son accord pour une subvention de 500 €.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- de donner son accord sur ces subventions.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

M. ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

SOUS-PRÉFECTURE
- 9 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
26

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
26

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Sports, associations

27 a - Comités de jumelage - accueil des délégations – participation aux repas

Marie-Noëlle BALLE donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des échanges réguliers avec les villes jumelées, cette année, nous avons reçu, outre celle de Santa Fe pour les 30 ans du jumelage, les délégations de Sacélé et de Totnes. Afin de faciliter l'organisation des comités de jumelage, la collectivité prend en charge, à hauteur de 15€ par personne, le repas officiel des membres de la délégation.

Vire / Sacélé : pour le repas officiel du 17 avril dernier 31 roumains étaient présents. Le comité sollicite une aide de 465 € (31x 15€)

Vire/Totnes : pour le repas officiel du 5 mai dernier 15 anglais étaient présents. Le comité sollicite une aide de 225€ (15x15€)

Ainsi, suivant l'avis favorable de la commission sport/vie associative lors de sa séance du 13 juin, il convient d'octroyer au comité de jumelage Vire/Sacele une subvention de 465€ et pour le comité de jumelage Vire/Totnes une subvention de 225€.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De donner son accord sur ces aides.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le 09 JUIL. 2019
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

SOUS PREFECTURE
09 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/

27 a

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/

27 a

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Sports, associations

27 b -Comités de jumelage - Europe pour les citoyens – villes jumelles – projet d'action communautaire

Marie-Noëlle BALLE donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le projet consiste à réunir une délégation (la plus représentative possible) de chaque ville jumelée à Vire Normandie en 2019 (ascension du 27 mai au 2 juin) afin d'échanger sur des thématiques transversales autour des valeurs européennes pour réfléchir sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre et se servir des expériences de chacun pour le bien des populations.

Au préalable, les établissements scolaires des villes jumelées ont été sollicités afin que dès la rentrée scolaire 2018/2019 des échanges puissent être mis en place et que les projets éducatifs aient une approche Européenne. Dans ce cadre, l'accueil de jeunes en stage universitaire ou en apprentissage dans les entreprises ou dans les établissements scolaires est à l'étude dès à présent.

Les délégations sont accueillies **5/6 jours**. **Les 4/5** premières journées auront l'architecture suivante :

- Une thématique de définie par jour.
- La visite d'équipements de lieux de structures en lien avec la thématique.
- Débat autour de cette thématique avec la présence « d'experts » ; témoignages des villes jumelées / échanges de bonnes pratiques.
- Moments d'échanges culturels danse, chant choral, musique.

Les thématiques proposées : transition énergétique, mobilité, patrimoine d'hier d'aujourd'hui et de demain et transmission des valeurs (danses et chants traditionnels de chaque pays) rôle de l'école

La dernière journée est consacrée à la présentation des synthèses de chaque thématique et à la présentation lors d'une déambulation en centre-ville des traditions de villes jumelées danse, chant musique.

Un Fil rouge guidera l'organisation des évènements : ville d'hier ville de demain. En quoi l'histoire et les traditions locales sont présentes dans la construction européenne des villes et des citoyens de demain ?

Une subvention Européenne dans le cadre du programme l'Europe pour les citoyens et l'action jumelage des villes va être sollicitée.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Yvon ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir a
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
27 b

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/

27 b

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Sports, associations

27 c - Jumelage Vire Normandie/Sacele – Préparation de la semaine des villes jumelées du 27 mai au 2 juin 2019

Marie-Noëlle BALLE donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du jumelage Vire Normandie/Sacele, un temps d'échange est organisé entre les deux villes jumelles, du 1er juillet 2018 au 5 juillet 2018 à SACELE.

L'objectif principal de cette rencontre est de préparer la semaine des villes jumelées prévue du 27 mai au 2 juin 2019.

Des représentants de la commune de Vire Normandie et des membres du Comité de jumelage y participeront.

Ce déplacement est organisé par le comité de jumelage de SACELE, association loi 1901.

A ce titre, le comité de jumelage a déposé une demande de subvention, à hauteur de 5 690€.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- De donner son accord pour une subvention d'un montant de 5 690 €.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Marc ANDREU SABATER

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
27 c

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
27 c

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Sports, Associations

27 d -Jumelage VIRE NORMANDIE/BAUNATAL – Obsèques du Maire de Baunatal – Demande de subvention

Marie-Noëlle BALLE donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du jumelage Vire Normandie/Baunatal, le BAGAD, association loi 1901, a organisé un déplacement du 30 mai au 1er juin dernier avec des représentants de Vire Normandie pour se rendre aux obsèques de Monsieur le Maire de BAUNATAL.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- de verser une subvention au BAGAD à hauteur de 850€ pour contribuer à la prise en charge des frais de déplacement.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU-SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE Reçu le 09 JUIL. 2018

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
27 d

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
27 d

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Culture

28 - La Halle Michel Drucker - Tarifs 2019 (grilles tarifaires A, B et C) et création d'un tarif enfants de moins de 13 ans

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

BILLETTERIE SPECTACLES (tarifs augmentés d'1 euro en 2018 pour toutes les catégories de billets)

Proposition des tarifs 2019 : idem 2018
Grille A : normal **16€**, réduit **11 €**, spécial **9 €**
Grille B : normal **13€**, réduit **10 €**, spécial **7 €**
Grille C : normal **11€**, réduit **9 €**, spécial **6 €**

Le tarif réduit s'applique :
- aux scolaires et aux étudiants de moins de 26 ans, sur présentation de justificatif, sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C
-aux groupes à partir de 6 personnes, sur les spectacles et concerts des grilles B et C en prévente uniquement.

Le tarif spécial s'applique :
-aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C

Critères d'application de la grille A, B ou C :
Grille A : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale
Grille B : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale moins connus
Grille C : groupes ou artistes « découverte ».

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

CREATION D'UN TARIF ENFANTS DE MOINS DE 13 ANS

Jusqu'à présent, chacune des grilles, A, B, ou C proposait la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans.
Or, cela présente un inconvénient depuis la mise en place des ventes en ligne, car il est délicat de délivrer des billets gratuits sur le net, la vérification le jour du spectacle étant difficile à mettre en place avec le personnel présent, sans ralentir l'accueil du public.
Le nombre de billets gratuits délivrés ces dernières années pour les enfants est, en tout état de cause, relativement réduit (voir tableau ci-dessous).

Date	Spectacle	Nombre de gratuits – de 12 ans délivrés
18/10/2014	Paris-Combo	9
11/01/2015	Le mariage contre tous	5
04/02/2015	Ben Mazue	1
07/03/2015	Tex	5
21/03/2015	Leprest à l'improviste	2
03/04/2015	**Soirée Hypnose**	**15**
07/11/2015	**Karimouche**	**10**
22/11/2015	Les Nœuds au mouchoir	5
16/01/2016	Cauet	8
19/03/2016	Lady Raymonde	3
21/04/2016	**John Mamann**	**12**
17/09/2016	Scoth et Sofa	8
20/11/2016	Carte vitale	5
26/11/2016	Christian Olivier	3
05/02/2017	Lit d'embrouilles	1
04/03/2017	**Le Siffleur**	**11**
24/03/2017	Gilbert Boué	1
31/03/2017	Tourneseul	1
20/05/2017	F.Mothe	8
20/10/2018	Gérald Dahan	2
20/01/2018	Carmen Maria Vega	3
18/02/2018	Gentlemen Déménageurs	5
25/03/2018	Voyage…comédies musicales	8
TOTAL	***23 spectacles***	***131***
	*Soit une moyenne de **6 enfants** de moins de 12 ans par spectacle*	

Il est donc proposé de supprimer cette gratuité et d'appliquer désormais le tarif de **5,00 €** pour **tous les enfants de moins de 13 ans** (aligné sur le tarif du Théâtre Le Préau), sur les **grilles A, B, ou C.**

Tarif unique : Pour rappel, en 2017, un **tarif unique de 5 €** a été voté en sur les spectacles jeune public en séance « tout public », programmé essentiellement au moment des fêtes de fin d'année (enfants de moins de 13 ans,), il y aura donc une uniformité de tarif pour tous les enfants de moins de 13 ans, quel que soit le spectacle, jeune public ou pas. Reconduction de ce tarif pour 2019.
Le **tarif unique de 7,50 €,** coup de pouce pour les adultes sur certains spectacles, reconduction en 2019.
Concert pédagogique : **3,40 €** (3,30 € en 2018, ce tarif s'aligne sur le tarif scolaire des séances au cinéma Le Basselin.)

Vire Normandie

« Atouts Normandie concerts spectacles » acceptés

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De donner son accord à la mise en place de ces tarifs pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2019
sous préfecture le : 09 JUIL. 2019
publié-notifié le :
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2019
Le Maire de VIRE NORMANDIE

- 9 JUIL. 2019
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
28

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
28

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Culture

29 - La Halle Michel Drucker - Création d'un tarif de location pour les établissements scolaires hors Vire Normandie

Marc ANDREU SABATR donne lecture du rapport suivant

Mes Chers Collègues,

Suite à une demande récente de location de la part d'un établissement scolaire extérieur à Vire Normandie (première demande en 11 ans d'activité de la salle), il y a nécessité de créer un tarif pour cette catégorie de loueur.

LOCATION LA HALLE MICHEL DRUCKER, SALLE DE SPECTACLE

	2018	**Propositions pour 2019 (*base + 1%*)**
Entreprises privées	430 €	**434 €**
Etablissements scolaires Vire Normandie	**gratuité 1 journée/an** et 100 € au-delà	**gratuité 1 journée/an** et 101 € au-delà
Etablissements scolaires hors Vire Normandie *(nouveau tarif)*	---	**202 €**
Associations Vire Normandie	100 €	**101 €**
Associations extérieures à Vire Normandie	200 €	**202 €**
Collectivités locales, établissements publics et services de l'Etat	200 €	**210 €**

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- De donner son accord sur la création de ce tarif.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU-SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
29

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
29

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Culture

30 - Conservatoire - Convention Orchestre à l'école

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Un orchestre à l'école est un dispositif transformant une classe entière en orchestre dans les écoles élémentaires ou des collèges. L'orchestre à l'école est obligatoirement inscrit dans le projet d'école ou d'établissement, avec l'aval de l'inspection académique. Il devient une matière à part entière

Les musiciens intervenants de l'école de musique se déplacent au sein de l'école ou de l'établissement scolaire et travaillent en étroite collaboration avec les professeurs de musique des collèges ou les dumistes (musicien ayant obtenu le DUMI, diplôme universitaire de musicien intervenant, délivré dans les CFMI, centres de formation des musiciens intervenants) en primaire, ainsi que toute l'équipe pédagogique.

L'orchestre à l'école fonctionne au sein de l'école ou de l'établissement scolaire, soit intégralement dans le temps scolaire, soit partiellement en temps scolaire, complété en temps périscolaire.

Les élèves sont majoritairement non-inscrits dans un établissement spécialisé d'enseignement de la musique et débutent dans cette classe leur première expérience instrumentale.

Chaque orchestre s'appuie sur un partenariat très fort entre une école ou un établissement scolaire, un établissement d'enseignement de la musique, des collectivités territoriales et des structures culturelles, voire sociales, du territoire.

L'orchestre à l'école a deux objectifs :
- permettre à tous les élèves, et notamment ceux pour lesquels l'accès à une pratique instrumentale collective est rendu difficile pour des raisons géographiques ou sociales, d'en bénéficier au sein de l'école ou de l'établissement scolaire ;
- favoriser l'épanouissement des enfants.

Les orchestres à l'école s'inscrivent dans l'interdisciplinarité. Les compétences visées pour les élèves sont celles du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). Ces orchestres favorisent tout particulièrement la pratique musicale collective et individuelle, la rencontre avec les œuvres, les artistes et les lieux de culture ainsi que l'appropriation de connaissances par les élèves.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

A l'occasion de la mise en place de l'Orchestre à l'Ecole à l'école Malraux, Vire Normandie met à disposition des professeurs de l'équipe pédagogique du Conservatoire ainsi que le parc instrumental nécessaire au bon fonctionnement de cet orchestre, à hauteur d'un budget annuel de 9 000 €.

La commune prend en charge l'assurance des instruments de l'orchestre à l'école.

Cet orchestre est le premier des OAE qui a vu le jour dans le Département du Calvados.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat (voir en annexe) du projet de l'OAE entre la commune de VIRE NORMANDIE et l'Education Nationale pour l'année scolaire 2018-2019.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
30

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
30

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Annexe point n° 30

Convention de partenariat
Un Orchestre à l'Ecole

Entre d'une part,

L'école André MALRAUX (14), représentée par le DASEN.....

Et d'autre part,

La commune de VIRE NORMANDIE, représentée par **Monsieur Marc Andreu SABATER,** en sa qualité de Maire de Vire Normandie.

Il est arrêté ce qui suit :

Article 1
La commune de Vire Normandie autorise son Conservatoire Musique et Danse à reconduire le projet « Un Orchestre à l'Ecole » sur le site de l'école André Malraux de Vire Normandie et ce, dès la signature de la présente convention.

Article 2
Le projet « Un Orchestre à l'Ecole » consiste à créer sur le temps périscolaire, un orchestre à vents composé d'élèves volontaires qui, une fois inscrits, devront assister chaque semaine à un atelier instrumental par pupitre (3 à 4 musiciens) et à une répétition d'ensemble.

Article 3
La commune de Vire Normandie s'engage à ce que le Conservatoire Musique et Danse mette gracieusement à disposition, assure et entretienne le parc instrumental nécessaire à la bonne organisation du projet « Un Orchestre à l'Ecole» et le matériel nécessaire à la chorale. Cette mise à disposition d'instruments et de matériel s'accompagnera de la signature par la famille de chaque élève volontaire concerné d'un « ***Contrat de prêt d'instrument aux élèves, à titre gracieux et avec prise en charge de la révision standard de l'instrument, année scolaire 2017-2018*** », dont le modèle annexé à la présente convention est établi conformément à la délibération du conseil municipal du 28 juin 2010.

Article 4
La commune de Vire Normandie s'engage à ce que le Conservatoire Musique et Danse mette à disposition les professeurs de musique nécessaires à la bonne organisation du projet « Un Orchestre à l'Ecole » ; l'équipe pédagogique ainsi constituée sera chargée de l'organisation et de la mise en œuvre des ateliers instrumentaux et vocaux. L'un des enseignants la composant sera choisi par la direction du Conservatoire Musique et Danse pour assurer la direction de l'orchestre et la coordination pédagogique de l'ensemble du projet.

Article 5

Les membres de l'équipe pédagogique ainsi constituée étant rémunérés de manière spécifique pour ce projet, une ventilation de leur temps d'enseignement, définie par la direction du Conservatoire Musique et Danse de Vire, validée par la Direction Générale des Services de la commune, sera attribuée pour l'Orchestre à l'Ecole.

Article 6

La reconduction de ce projet débute dès la signature de cette convention. Il épouse le calendrier scolaire de l'académie de Caen pour les dates et la durée des petites vacances scolaires, les jours fériés et chômés ...

Article 7

Afin de permettre le suivi et l'évaluation du projet « Un Orchestre à l'Ecole », est mis en place un comité de pilotage composé de la directrice de l'Ecole André Malraux ainsi que du professeur coordinateur de l'orchestre et de la direction du Conservatoire Musique et Danse.

Fait en 2 exemplaires à VIRE NORMANDIE, le 2018

Pour l'école André Malraux,
Le DASEN

Le Conseiller Départemental,
Maire délégué de Vire,
Maire de Vire Normandie,
Marc ANDREU SABATER

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires Foncières, Développement Local

31 - Demande d'inscription des décors intérieurs du Château du Cotin au titre des monuments historiques

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Contexte
Le château du Cotin édifié au XVIIIe siècle sur le coteau duquel il tire son nom, renferme des salons intérieurs richement ornés de décors peints dont le style s'apparente à ceux que l'on peut retrouver à la fin du XVIIIe siècle dans les grandes demeures bourgeoises. Ces décors peints auraient été réalisés suite à l'acquisition du château par la famille Roger-Sorrière en 1782. Malgré les différents propriétaires qui se sont succédés et les destructions liées aux bombardements de la Première Guerre Mondiale, le château du Cotin et la plupart de ses décors intérieurs sont restés intacts, comme figés entre le XVIIIe et le XIXe siècle. En 2000, le château du Cotin servant alors de foyer d'accueil pour les jeunes travailleurs depuis les années 1960, ferme ses portes. Il devient propriété de la ville qui autorise les habitants à utiliser les salles du rez-de-chaussée comme salles de réception. Malheureusement, quelques années plus tard, une grande partie de la charpente et des boiseries ont été affectées par le développement de la mérule, nécessitant la destruction de nombreux éléments en bois, notamment au premier étage. D'autre part, les défauts d'entretien courant ont entraîné l'apparition d'infiltrations d'eau ayant favorisé l'apparition de développements biologiques au droit des décors peints des salons du rez-de-chaussée.

Un patrimoine exceptionnel : Les singularités architecturales et les matériaux des décors intérieurs
L'apparition de l'ensemble de ces désordres a amené à la réalisation d'un diagnostic des décors peints intérieurs des salons patrimoniaux en 2017. Le bureau d'étude ECMH, qui a réalisé ce diagnostic, a conclu que les décors du château du Cotin sont particulièrement remarquables.

Les restaurateurs qui l'ont étudié et analysé constatent que ces décors reflètent particulièrement bien l'évolution des styles décoratifs et des innovations des techniques de réalisation qui se sont succédées entre le XVIIIe et le XIXe siècle. Les différents décors qui ont été conservés presque depuis l'origine, constituent un témoignage rare des styles décoratifs qui cohabitèrent à la fin du XVIIIe siècle.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Fait notable au château du Cotin, alors que dans la plupart des demeures du XVIIIe, les corniches sont généralement en plâtre, en stuc ou en staff, elles ont été réalisées ici en torchis et moulées au gabarit sur place. Si l'emploi du torchis marque l'identité normande, et est souvent retrouvé dans les anciennes habitations de la région, sa méthode de mise en œuvre pour les corniches est singulière et particulièrement remarquable. Sa rareté en fait également sa spécificité et si aucun exemple similaire ne semble connu, il est probable néanmoins qu'elle soit attachée à la région et reflète une technique constructive ancestrale dont la plupart des témoins ont aujourd'hui disparu. Ces corniches moulées sur place constituent donc des éléments précieux, et un témoignage rare de l'histoire des techniques de construction normande.

Procédure d'inscription
L'ensemble des qualités décrites précédemment justifie la demande d'inscription des décors intérieurs du château du Cotin, propriété de la Commune Nouvelle de Vire Normandie.

Cette demande peut être présentée par le propriétaire comme le prévoit la loi.

La procédure d'inscription est prévue par l'article R621-53, modifié par Décret n°2017-456 du 29 mars 2017 - art. 1

- L'inscription d'un immeuble au titre des monuments historiques est prononcée par arrêté du préfet de région après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture réunie en formation plénière.
- Les demandes d'inscription d'un immeuble au titre des monuments historiques sont adressées au préfet de la région dans laquelle est situé l'immeuble.
- Le préfet de région recueille l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture ou de sa délégation permanente sur les demandes dont il est saisi, après avoir vérifié le caractère complet du dossier, et sur les propositions d'inscription dont il prend l'initiative.
- S'il prend une décision de rejet, le préfet de région en informe le demandeur.

- La décision d'inscription mentionne :
  1° La dénomination ou la désignation de l'immeuble ;
  2° L'adresse ou la localisation de l'immeuble et le nom de la commune où il est situé ;
  3° L'étendue totale ou partielle de l'inscription avec les références cadastrales des parcelles, en précisant, si l'inscription est partielle, les parties de l'immeuble auxquelles elle s'applique ;
  4° Le nom et le domicile du propriétaire avec la désignation de l'acte de propriété.

L'inscription d'un immeuble entraîne pour les propriétaires « l'obligation de ne procéder à aucune modification de l'immeuble ou partie de l'immeuble inscrit sans avoir, quatre mois auparavant, avisé l'autorité administrative de leur intention et indiqué les travaux qu'ils se proposent de réaliser.
Dans le cas d'un immeuble inscrit, le propriétaire peut solliciter le concours de l'architecte et des entreprises de son choix. Les subventions pour les Monuments Historiques inscrits sont de l'ordre de 10 à 20 % environ du montant des travaux.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable de la Commission Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires Foncières, Développement Local et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- de présenter une demande d'inscription des décors intérieurs du Château du Cotin.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Reçu le

Marc ANDREU-SABATER

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
31

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
31

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires Foncières, Développement Local

32 - Validation de l'avant-projet définitif pour les travaux du Musée

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Contexte
Inauguré en 1972, le musée labellisé « musée de France » est un des rares bâtiments publics de Vire Normandie à ne pas avoir été rénové durant les quarante dernières années.

La rénovation du parcours de visite et la modernisation du Musée de Vire Normandie sont devenus nécessaires.
Un dossier de faisabilité a été conçu au sein des services municipaux entre juillet 2015 et mai 2016 qui a enclenché une étude de programmation finalisée en août 2017.

Suite à cette étude de programmation, une étude de scénographie a été réalisée entre avril 2017 et avril 2018 qui a estimé le montant du budget de rénovation du parcours muséographique à 600 000 € HT. Cette étude a fait l'objet de plusieurs comités de pilotage techniques auxquels ont participé les représentants du Ministère de la Culture et de la DRAC, les élus et les techniciens référents qui ont validé les documents présentés plans et budget.

En parallèle une étude de faisabilité a été réalisée pour la création des réserves du Musée de Vire Normandie.
Il a fait l'objet d'une consultation pour missionner une maitrise d'œuvre architecturale en janvier 2017. Ce projet a été estimé à 540 000 € HT.

Les travaux de création des réserves du Musée ont débuté en septembre 2017 et s'achèvent en juin 2018. Le montant des travaux est de 500 000 € HT. Selon les derniers décomptes.

Exposé des motifs
Le projet de modernisation du musée a fait l'objet d'une consultation pour missionner une maitrise d'œuvre architecturale en décembre 2017. L'architecte M. Grisel a été désigné en janvier 2018.
M. Grisel a présenté l'avant-projet sommaire le 23 février 2018 et l'avant-projet définitif le 27 avril 2018 lors de deux comités de pilotage avec les représentants élus et les techniciens référents qui ont donné leur avis sur les documents présentés plans et budget.

Le budget estimé pour la rénovation architecturale au stade programmation était de 600 000 € HT.

Le budget estimé pour la rénovation architecturale au stade APS était de 752 000 € HT.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Suite à ce COPIL, la maitrise d'ouvrage a apporté une modification du programme de travaux initial en demandant le remplacement des menuiseries actuelles par des menuiseries performantes avec double vitrage isolant. Le budget de ces travaux est estimé à environ 556 000 € HT.

Le remplacement des menuiseries est motivé par l'attribution de labellisation TEPCV qui permet de bénéficier du **Certificat d'Economies d'Energie** délivré par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie dans le cadre de l'opération n° BAT-EN-104.

Il vous est demandé de valider l'avant-projet définitif sur la base d'un montant de travaux total estimé à 2 M € HT soit environ 2.4 M € TTC (tva 20%).

Rénovation du parcours muséographique Estimation APD	602 000 € HT	722 400 € TTC
Modernisation architecturale Estimation APD	870 000 € HT	1 044 000 € TTC
Remplacement des menuiseries Estimation APD	556 000 € HT	667 200 € TTC

La consultation pour la maitrise d'œuvre architecturale s'est faite sur la base d'un montant de travaux de 1.2 M € HT, il vous est donc demandé de valider la proposition d'avenant d'honoraire de la maitrise d'œuvre suivante :
Le montant initial d'honoraire était de 69 680 € HT, l'avenant est de 37 113 € HT soit 44535.60 € TTC.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- D'approuver l'avant-projet définitif (APD)de la rénovation du musée
- D'arrêter le coût prévisionnel définitif des travaux à 2 000 000€ HT
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

SOUS-PRÉFECTURE DE VIRE
-5 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 05 JUIL. 2018
sous préfecture le : 05 JUIL. 2018
publié-notifié le :
A VIRE NORMANDIE le : 05 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
32

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
32

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires Foncières, Développement Local

33 - Autorisation de Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de modernisation du bâtiment du Musée municipal

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Contexte
Inauguré en 1972, le musée labellisé « musée de France » est un des rares bâtiments publics de Vire Normandie à ne pas avoir été rénové durant les quarante dernières années.

La rénovation du parcours de visite et la modernisation du Musée de Vire Normandie sont devenus nécessaires.
Un dossier de faisabilité a été conçu au sein des services municipaux entre juillet 2015 et mai 2016 qui a enclenché une étude de programmation finalisée en août 2017.

Suite à cette étude de programmation, une étude de scénographie a été réalisée entre avril 2017 et avril 2018 qui a estimé le montant du budget de rénovation du parcours muséographique à 600 000 € HT. Cette étude a fait l'objet de plusieurs comités de pilotage techniques auxquels ont participé les représentants du Ministère de la Culture et de la DRAC, les élus et les techniciens référents qui ont validé les documents présentés plans et budget.

Le projet de modernisation du musée a fait l'objet d'une consultation pour missionner une maitrise d'œuvre architecturale en décembre 2017. Le 16 janvier 2018, le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié à SASU d'Architecture atelier Edouard Grisel, domicilié La Loutellerie, 50150 PERRIERS EN BEAUFICEL.

M. Grisel a présenté l'avant-projet sommaire le 23 février 2018 et l'avant-projet définitif le 27 avril 2018 lors de deux comités de pilotage avec les représentants élus et les techniciens référents qui ont donné leur avis sur les documents présentés plans et budget.

Suite à ce COPIL, la maitrise d'ouvrage a apporté une modification du programme de travaux initial en demandant le remplacement des menuiseries actuelles par des menuiseries performantes avec double vitrage isolant. Le budget de ces travaux est estimé à environ 556 000 € HT.

Le remplacement des menuiseries est motivé par l'attribution de labellisation TEPCV qui permet de bénéficier du Certificat d'Economies d'Energie délivré par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie dans le cadre de l'opération n° BAT-EN-104.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Le montant des travaux se trouve augmenté. Au stade de l'avant-projet définitif (APD), le coût prévisionnel définitif des travaux est fixé à 2 000 000,00 € HT.

La consultation se présente sous la forme d'un marché ordinaire alloti.
Le marché est décomposé en 13 lots :
- Lot 1 : Terrassement,
- Lot 2 : Maçonnerie d'accompagnement,
- Lot 3 : Maçonnerie,
- Lot 4 : Charpente,
- Lot 5 : Menuiserie extérieure,
- Lot 6 : Menuiserie intérieure,
- Lot 7 : Couverture,
- Lot 8 : Courants forts et faibles,
- Lot 9 : Plomberie – Chauffage – ventilation,
- Lot 10 : Ascenseur,
- Lot 11 : Peinture et sols souples,
- Lot 12 : Sols durs,
- Lot 13 : Traitements fongicides et insecticides.

Chaque lot fera l'objet d'un marché.
Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Les candidatures seront jugées sur les capacités techniques, financières et professionnelles des postulants.
Les offres seront jugées selon les critères suivants :

Pour tous les lots :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	45.0 %
2-Valeur technique 2.1 les moyens humains mis en œuvre (10%) 2.2 les moyens matériels mis en œuvre (10%) 2.3 la méthodologie de déroulement des travaux (20%)	40.0 %
3-Délai d'exécution	15.0 %

La procédure de passation utilisée est : procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Plusieurs marchés seront lancés pour ce programme de travaux.
Le premier marché concerne les lots 2 et 5, dénommé : Travaux pour la rénovation du Musée de Vire Normandie – Phase A (lot 2 et 5).
Le marché à tranches sera conclu en application de l'article 77 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
2	Maçonnerie d'accompagnement
5	Menuiserie extérieure

La répartition par tranche pour chaque lot pour ce marché est la suivante :

Lot(s)	Tranche(s)	Désignation de la tranche
2	TF	Tranche ferme
5	TF	Tranche ferme
	TO001	Tranche optionnelle

Les autres lots feront l'objet de marchés ultérieurs (avec ou sans tranches).

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'approuver les modalités de passation du marché Travaux pour la rénovation du musée de Vire Normandie-Phase A (lot 2 et lot 5) et des marchés ultérieurs (avec ou sans tranches) du programme Travaux pour la Rénovation du Musée de Vire Normandie ;
- d'approuver les critères d'attribution de l'ensemble des marchés du programme Travaux pour la Rénovation du Musée de Vire Normandie ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces de l'ensemble des marchés du programme Travaux pour la Rénovation du Musée de Vire Normandie.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : sous préfecture le : 05 JUIL. 2018
publié-notifié le : 05 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 05 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

PREFECTURE DE VIRE
-5 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
33

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
33

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires Foncières, Développement Local

34 - Autorisation de M. le Maire à signer le permis de construire pour les travaux d'extension des Services Techniques

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Contexte
Construction d'un local de stockage « Menuiserie » et « Maçonnerie »
La construction de ce local permettra l'adjonction d'une ventilation extérieure et l'augmentation de la surface de stockage.

Le projet d'extension des Services Techniques
Le projet vise à créer 155m² de surface d'extension.
Le bâtiment est conçu en toiture bac acier bleu ardoise identique à l'existant et avec un bardage bois teinte naturelle.
Les menuiseries sont en aluminium blanc.

Suivant l'avis favorable de la Commission Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires Foncières, Développement Local et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le permis de construire et les documents d'urbanisme s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Reçu le -9 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

ANNEXE A LA DELIBERATION

PLAN GENERAL

1. Réaménagement de la RD 512 en boulevard urbain depuis la rocade (RD 407)
2. Prés-vergers
3. Espace dédié au redéploiement de l'hypermarché Leclerc
4. Grande prairie à usage pastoral, récréatif et de gestion des eaux pluviales
5. Secteur mixte habitat – équipements
6. Voie nouvelle desservant l'espace commercial, la grande prairie et la zone urbaine mixte
7. Giratoire connectant la voie nouvelle à la route de Condé sur Noireau (RD 512),
8. Réserve foncière,
9. Réalisation d'un aménagement de carrefour sur la route de Flers (RD 524).

PLAN-GUIDE – ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT A LONG TERME

ANNEXE A LA DELIBERATION

Emprise du projet

1. Réaménagement de la RD 512 en boulevard urbain depuis la rocade (RD 407)
2. Prés-vergers
4. Grande prairie à usage pastoral, récréatif et de gestion des eaux pluviales
6. Voie nouvelle desservant l'espace commercial, la grande prairie et la zone urbaine mixte
7. Giratoire connectant la voie nouvelle à la route de Condé sur Noireau (RD 512),
8. Réserve foncière,

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
34

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
34

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Patrimoine, Amélioration de l'habitat, affaires foncières, développement local

35 - Etude urbaine du Bourg Lopin : adoption du plan-guide d'aménagement

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Plan Local d'Urbanisme de Vire Normandie prévoit de mailler la commune nouvelle autour de 12 centralités rassemblant chacune toutes les composantes structurant un véritable quartier : habitat, services et commerces. Le secteur du Bourg Lopin, situé sur les communes déléguées de Vire et de Vaudry et traversé par les routes départementales de Condé sur Noireau (RD 512) et de Flers (RD 524), constitue l'une de ces 12 centralités à enjeux

C'est au sein de ce futur quartier que l'enseigne Leclerc souhaite, à court terme, redéployer son offre commerciale en construisant, en face du commerce existant, un nouvel hypermarché plus fonctionnel pour ses personnels et mieux adaptés aux attentes de sa clientèle.

L'espace laissé libre par le départ de l'hypermarché serait réinvesti par le magasin de bricolage. L'ancien Brico Leclerc pourrait, quant à lui, accueillir la jardinerie ou une autre enseigne du groupe, à l'exception de l'Espace Culturel demeurant en centre-ville, de sorte que le redéploiement ne génère aucune friche commerciale.

Afin de réfléchir sur l'organisation future de ce quartier et déterminer ses grands axes d'aménagements, Vire Normandie a engagé, à l'automne 2016, une étude urbaine en partenariat avec l'enseigne Leclerc. La commune a été accompagnée, dans sa réflexion, par une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaires et un bureau d'études dédié à l'enjeu « circulation ».

Cette démarche a conduit à l'élaboration d'un plan-guide destiné à fixer les grandes orientations d'aménagement du quartier en devenir.

Les principales composantes du plan-guide seraient les suivantes :

- Au nord :
  1. un réaménagement de la RD 512 en boulevard urbain depuis la rocade (RD 407),
  2. le long de la RD 512 (route de Condé sur Noireau), des prés-vergers ayant vocation à créer une entrée de ville de qualité au travers d'une transition douce entre le territoire rural et le territoire urbain,
  3. un espace dédié au redéploiement de l'hypermarché Leclerc de 4,5 ha environ,
  4. une grande prairie à usage pastoral, récréatif et de gestion des eaux pluviales du programme servant de transition entre 2 zones urbaines,
  5. un secteur mixte habitat – équipements venant compléter l'urbanisation existante (EHPAD, résidence service, espace résidentiel),

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

6. une voie nouvelle desservant l'espace commercial, la grande prairie et la zone urbaine mixte préservant les riverains de l'avenue d'Atlacomulco de la circulation nouvelle,
7. un giratoire connectant la voie nouvelle à la route de Condé sur Noireau (RD 512),
8. une réserve foncière, entre l'ancienne avenue d'Atlacomulco à reconfigurer et la nouvelle voie de desserte, dédiée prioritairement à l'implantation d'activités tertiaires et d'équipements venant compléter l'offre du quartier,

- au sud :

9. réalisation d'un aménagement de carrefour sur la route de Flers (RD 524) sécurisant l'accès à la nouvelle voie à réaliser par Leclerc sur son site actuel destiné à desservir l'ensemble de ses activités et à préserver les riverains de la rue Saint-Père de la circulation de transit.

Le plan-guide a été présenté pour avis le 23 mai à un collège composé du Bureau du conseil municipal, de la commission municipale « développement local, patrimoine » de Vire Normandie, de la commission intercommunale « Attractivité du territoire », du comité de suivi de la charte de développement commercial et des chambres consulaires. Il a fait l'objet, ensuite, d'une présentation publique le 7 juin.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal et après en avoir délibéré, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce document qui n'a soulevé aucune objection, afin qu'il puisse guider les opérations à engager à l'avenir sur le quartier du Bourg Lopin.

Adopté à la majorité

Votants : **39** (38 membres présents + 1 pouvoir)

Vote : Pour : **38** Abstention : 1 (M. HAMEL) **c**ontre : 0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ANNEXE A LA DELIBERATION

PLAN DE SITUATION

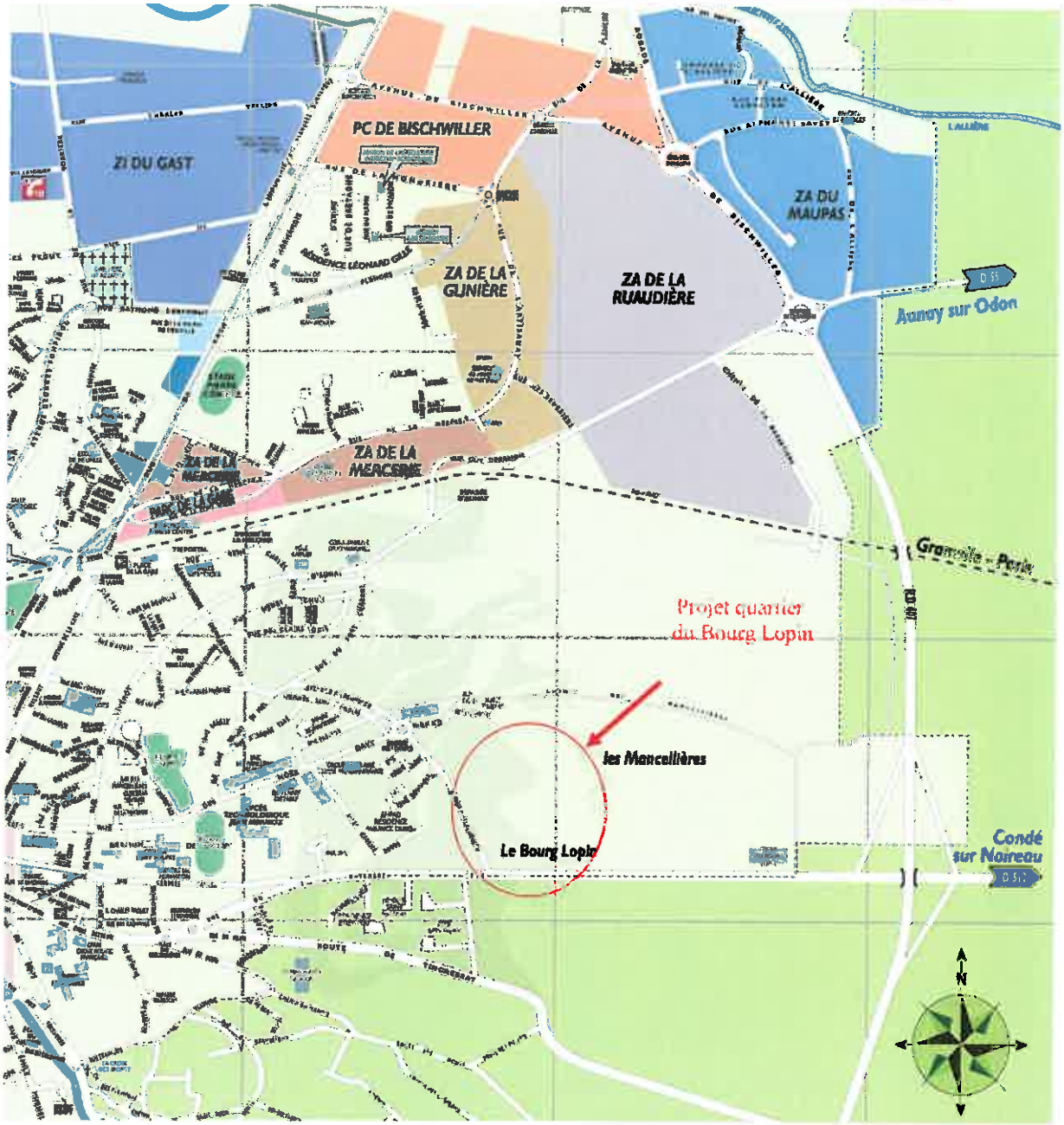

Rei 201503 Berger-Levrault (1012)

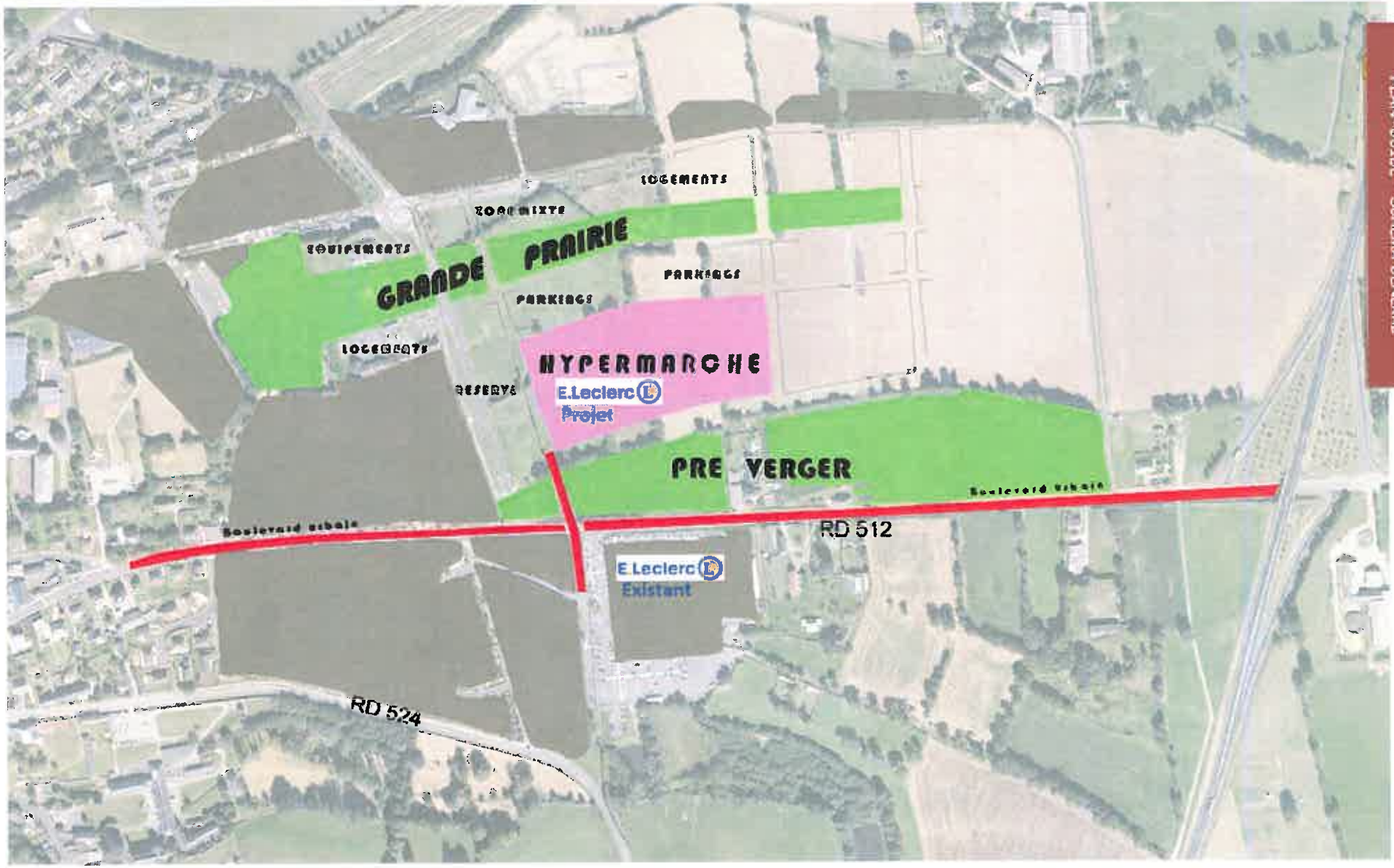
LOGEMENTS
ZONE MIXTE
EQUIPEMENTS
GRANDE PRAIRIE
PARKINGS
PARKINGS
LOGEMENTS
RESERVE
HYPERMARCHE
E.Leclerc
Projet
PRE VERGER
Boulevard urbain
Boulevard urbain
RD 512
E.Leclerc
Existant
RD 524

ANNEXE A LA DELIBERATION

PLAN GENERAL

1. Réaménagement de la RD 512 en boulevard urbain depuis la rocade (RD 407)
2. Prés-vergers
3. Espace dédié au redéploiement de l'hypermarché Leclerc
4. Grande prairie à usage pastoral, récréatif et de gestion des eaux pluviales
5. Secteur mixte habitat – équipements
6. Voie nouvelle desservant l'espace commercial, la grande prairie et la zone urbaine mixte
7. Giratoire connectant la voie nouvelle à la route de Condé sur Noireau (RD 512),
8. Réserve foncière,
9. Réalisation d'un aménagement de carrefour sur la route de Flers (RD 524).

PLAN-GUIDE – ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT A LONG TERME

Emprise du projet

1. Réaménagement de la RD 512 en boulevard urbain depuis la rocade (RD 407)
2. Prés-vergers
4. Grande prairie à usage pastoral, récréatif et de gestion des eaux pluviales
6. Voie nouvelle desservant l'espace commercial, la grande prairie et la zone urbaine mixte
7. Giratoire connectant la voie nouvelle à la route de Condé sur Noireau (RD 512),
8. Réserve foncière,

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
35

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
35

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Patrimoine, Amélioration de l'habitat, affaires foncières, développement local

36 - Acquisition de terrain auprès de Monsieur Yves MAUDUIT – Chemin Brouttin

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En avril 2015, une partie du mur de soutènement du chemin Broutin s'est partiellement effondrée dans la propriété de Monsieur Yves MAUDUIT.
Monsieur MAUDUIT Yves propriétaire de ladite parcelle AH 154, a accepté que la collectivité acquière une portion de cette parcelle afin de réaliser un talutage pour la mise en sécurité de ce chemin et des réseaux.
Le 2 mai 2017 un compromis de vente a été signé en l'étude de Maître POULIN fixant un prix d'acquisition à 3.50 €/m².(copie promesse de vente jointe au présent document). La présente promesse de vente est consentie pour un délai expirant le 30 Juin 2018.

Par délibération du 29 mai 2017, le Conseil Municipal a arrêté les conditions d'acquisition d'une portion de la parcelle AH n°154 appartenant à M. Mauduit. Cette portion avait été estimée à 634 m² environ.

Avant l'exécution des travaux, le cabinet Bellanger (Géomètre expert à Vire) a procédé au bornage afin de fixer précisément les limites séparatives. Cette réunion contradictoire a eu lieu le 7 Juin 2018, en présence des parties, un plan de bornage sera fourni ultérieurement avec l'emprise exacte à acquérir.

En application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette acquisition ne rentre pas dans les conditions de saisine de France Domaines, l'évaluation de France Domaine étant obligatoire pour l'acquisition d'un bien d'une valeur vénale supérieure ou égale à 180 000 €.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal après en avoir délibéré :
- de demander une prorogation pour la signature de l'acte authentique,
- de décider l'acquisition auprès de M. Yves MAUDUIT, aux conditions susmentionnées, d'une portion de la parcelle AH n°154 dont la superficie sera fixée par le plan de bornage,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'acte de cession correspondant en l'étude de Maître POULIN, notaire à Vire Normandie, ainsi que tout document relatif à cette mutation,

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

SOUS-PRÉFECTURE DE VIRE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Plan de localisation

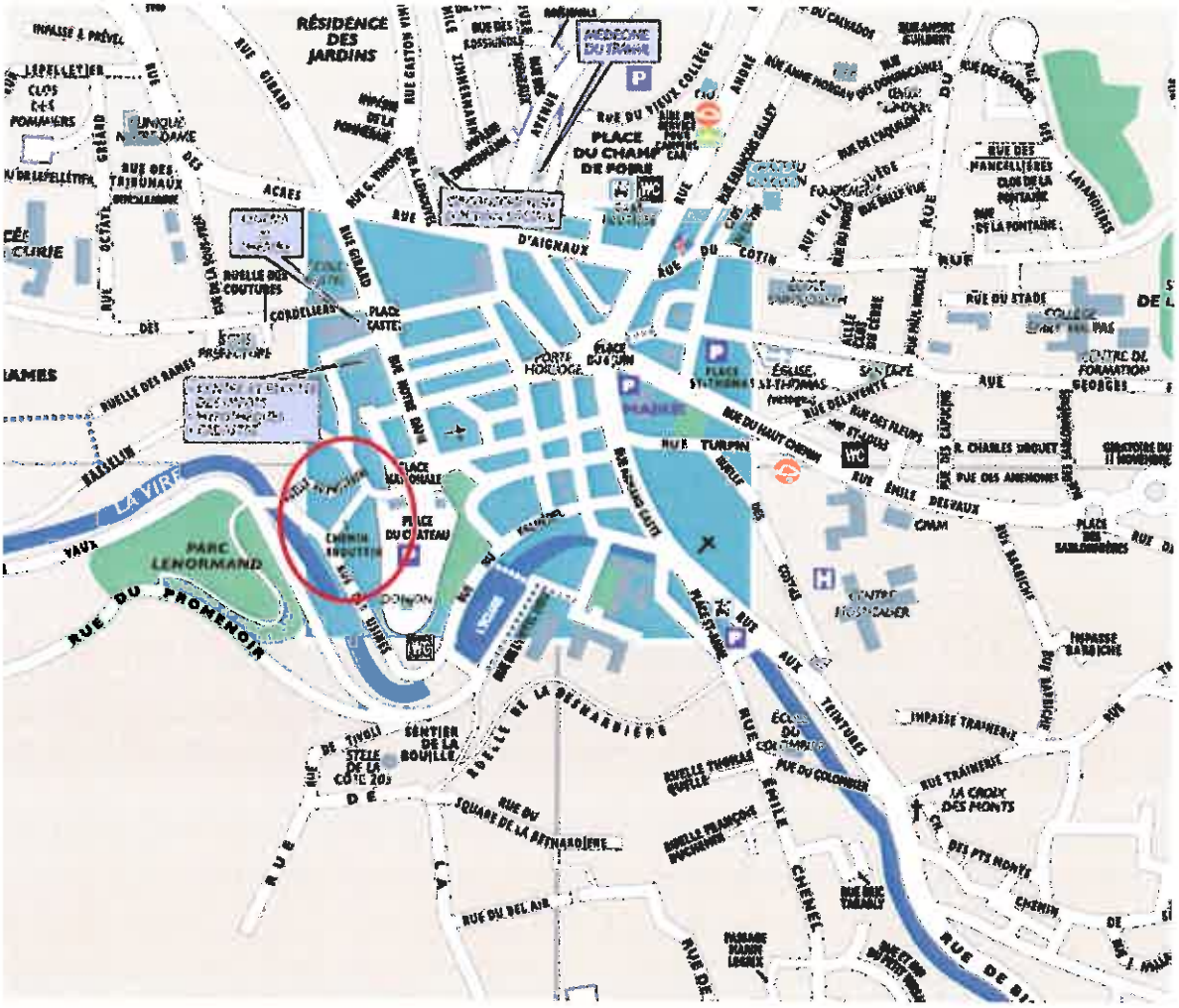

ACQUEREUR	Commune de Vire Normandie
PROPRIETAIRES VENDEURS	M. Yves MAUDUIT
ADRESSE DE LA PORTION DE PARCELLE A ACQUERIR	Chemin Broutin
REFERENCE DE LA PORTION DE PARCELLE A ACQUERIR	Section AH n° 154 partie
SURFACE A ACQUERIR	634 m² environ (1)
PRIX D'ACQUISITION	3.50 € /m², soit 2 219 € environ
CONDITIONS D'ACQUISITION	Frais de mutation (géomètre et notaire) : à la charge exclusive de la Commune de Vire Normandie.

(1) **Surface définitive** après bornage

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

ANNEXE 2

COPIE

Entre les soussignés, il a été établi le présent acte comportant PROMESSE DE VENTE.

Dans un but de simplification :

- 'LE PROMETTANT' désignera le ou les promettants qui, en cas de pluralité, contracteront les obligations mises à leur charge solidairement entre eux, sans que cette solidarité soit rappelée chaque fois ;
- 'LE BENEFICIAIRE' désignera le ou les bénéficiaires qui, en cas de pluralité, contracteront les obligations mises à leur charge solidairement entre eux sans que cette solidarité soit rappelée chaque fois ;
- 'LE BIEN' désignera l'immeuble objet des présentes.

IDENTIFICATION DES PARTIES

PROMETTANT

Monsieur **Yves Emile Michel MAUDUIT**, Retraité, époux de Madame Martine Jacqueline DEMANGEON demeurant à VIRE NORMANDIE (Calvados) 10 Rue des Usines - VIRE.

Né à LA FERTE MACE (Orne) le 7 novembre 1947.

Marié sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de CHENNEVIERES SUR MARNE (Val-de-Marne) le 25 août 1969.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

BENEFICIAIRE

La **COMMUNE DE VIRE NORMANDIE**, département de Calvados, VIRE NORMANDIE (Calvados) 11 rue deslongrais, identifiée sous le numéro SIREN 200060176.

PRESENCE - REPRESENTATION

Monsieur Yves MAUDUIT est ici présent.

y M

CESSION DE CONTRAT

COPIE

La présente promesse de vente étant consentie par le PROMETTANT en considération de la personne du BENEFICIAIRE, celui-ci n'aura pas la possibilité d'en céder le bénéfice à une tierce personne.

PROMESSE DE VENTE

Par ces présentes, LE PROMETTANT promet de vendre et par suite confère d'une manière ferme et définitive au BENEFICIAIRE, la faculté d'acquérir si bon lui semble, aux conditions et délais ci-après fixés, LE BIEN dont la désignation suit, que LE BENEFICIAIRE déclare bien connaître.

En conséquence, LE PROMETTANT s'interdit pendant toute la durée de validité de la présente promesse de rétracter son engagement de vendre. Il s'interdit à ce titre de démonter et d'emporter tous éléments ayant la qualification d'immeubles par destination.

LE BENEFICIAIRE accepte cette promesse en tant que telle. Il aura la faculté d'en demander ou non la réalisation.

DUREE DE LA PROMESSE

La présente promesse de vente est consentie pour un délai expirant à 16 heures, le 30 juin 2018.

PROROGATION

Si sept jours avant la date ci-dessus fixée, le notaire rédacteur n'a pas eu communication :

- d'une origine de propriété régulière et au moins trentenaire remontant à un titre translatif et permettant de transférer un droit incommutable au BENEFICIAIRE comprenant, le cas échéant, les documents qui s'y rattachent et notamment le règlement de copropriété avec le ou les éventuels cahiers des charges ;
- d'un renseignement hypothécaire hors formalité requis du chef du PROMETTANT et des précédents propriétaires, suffisant à justifier de la situation hypothécaire durant une période de trente ans ;
- d'une note de renseignements d'urbanisme prévue par la circulaire numéro 13410*01 du 11 septembre 2007 ;
- de la justification de la purge de tout droit de préemption ;

La durée de la présente promesse de vente sera prorogée de plein droit pour expirer une semaine à partir de la date où la dernière de ces pièces aura été communiquée au notaire rédacteur sans pouvoir excéder un délai de un mois de la durée ci-dessus fixée, soit le 30 juillet 2018.

DESIGNATION

COPIE

Une parcelle de terre à prendre sur une propriété d'une plus grande superficie située à VIRE NORMANDIE (Calvados) Champ Broutin VIRE, figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	Contenance ha	a	ca
AR	154	Champ Broutin				

Cet immeuble consistant en : Un talus

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve et tel qu'il figure sous teinte bleue sur le plan demeuré ci-annexé.

CONDITIONS PARTICULIERES

DIVISION CADASTRALE

La division cadastrale sera diligentée par le BENEFICIAIRE.

Les frais de document d'arpentage seront supportés par le BENEFICIAIRE

EFFET RELATIF

Le PROMETTANT déclare être seul propriétaire du BIEN présentement vendu.

DESTINATION

Le PROMETTANT déclare que le BIEN est à usage de talus.

PROPRIETE - JOUISSANCE

Le transfert de propriété n'aura lieu qu'à compter du jour de la réitération par acte authentique.

L'entrée en jouissance aura lieu le même jour par la prise de possession réelle, le PROMETTANT s'obligeant à rendre pour cette date le BIEN libre de toute occupation, et à le débarrasser pour cette date de tous encombrants s'il y a lieu.

NATURE ET QUOTITE

NATURE ET QUOTITE DES DROITS VENDUS

LE BIEN objet des présentes appartient à :

Y M

COPIE

Monsieur Yves MAUDUIT à concurrence de la totalité en pleine propriété.

NATURE ET QUOTITE DES DROITS ACQUIS

LE BIEN objet des présentes est acquis par la COMMUNE DE VIRE NORMANDIE à concurrence de la totalité en pleine propriété.

PRIX - PAIEMENT DU PRIX

La vente, si elle se réalise, aura lieu moyennant le prix 3,50 € par m² soit pour une base de 634 m² un prix de DEUX MILLE DEUX CENT DIX-NEUF EUROS (2.219,00 €).

Ce prix sera payable comptant en totalité au jour de l'acte authentique de vente, au moyen d'un virement à l'ordre du notaire rédacteur de l'acte.

COUT GLOBAL DE L'OPERATION

Le coût global de l'opération objet des présentes est détaillé ci-dessous :

Rappel du prix DEUX MILLE DEUX CENT DIX-NEUF EUROS (2.219,00 €)

Auquel il y a lieu d'ajouter :

- Les frais de l'acte de vente d'environ..... 500,00 €

Total égal à ..... 2.719,00 €

Le BENEFICIAIRE reconnaît avoir été informé que les frais ci-dessus indiqués, le sont à titre provisionnel et sous réserve qu'avant la levée d'option, les droits de mutation à titre onéreux n'aient pas augmenté.

PLAN DE FINANCEMENT

Le BENEFICIAIRE déclare avoir l'intention de financer cette somme au moyen de ses deniers personnels ou assimilés.

FISCALITE

Pour la perception des droits, LE PROMETTANT déclare :

- ne pas être assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée ;
- que LE BIEN vendu n'est pas un terrain à bâtir, n'étant pas situé dans un secteur désigné comme constructible par un document d'urbanisme.

En conséquence, la présente mutation, si elle se réalise :

- n'entrera pas dans le champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée,
- ne donnera lieu à aucune perception au profit du Trésor Public, s'agissant d'une mutation réalisée au profit d'une collectivité publique conformément aux

COPIE

prescriptions de l'article 1042 du Code général des impôts, elle est donc exonérée de droits d'enregistrement, de taxe de publicité foncière.

PLUS VALUE

Le PROMETTANT reconnaît que son attention a été attirée sur les dispositions concernant l'imposition des plus values résultant des ventes immobilières ou assimilées.

CONDITIONS SUSPENSIVES

Urbanisme

La présente convention est soumise à la condition suspensive que le certificat ou la note de renseignements d'urbanisme et le certificat d'alignement et de voirie ne révèlent pas l'existence d'une servitude susceptible de le rendre impropre à la destination que le BENEFICIAIRE envisage de lui donner.

Droits de préemption ou de préférence

La présente convention est soumise à la condition suspensive de la purge de tout droit de préemption ou de préférence éventuels.

A cet effet tous pouvoirs sont donnés au notaire chargé de la vente en vue de procéder à toutes notifications.

Droits réels - hypothèques

Le présent avant contrat est consenti également sous la condition que l'état hypothécaire afférent à ce BIEN :

- ne révèle pas l'existence d'inscription pour un montant supérieur au prix de vente ou d'une publication de commandement de saisie.
- ne révèle pas l'existence d'autres droits réels que ceux éventuellement ci-dessus énoncés faisant obstacle à la libre disposition du BIEN ou susceptible d'en diminuer sensiblement la valeur.

SORT DE L'AVANT-CONTRAT

EN CAS DE NON-REALISATION DES CONDITIONS SUSPENSIVES

En cas de non-réalisation de l'une des conditions suspensives prévue dans l'intérêt du BENEFICIAIRE, ce dernier, pourra renoncer à s'en prévaloir.

Le présent avant-contrat ne sera alors pas considéré comme anéanti.

Cette renonciation ne pourra entraîner une prorogation du délai dans lequel devra être réalisé l'acte authentique de vente.

CHARGES ET CONDITIONS GENERALES

La vente aura lieu sous les charges et conditions suivantes :

Y M

COPIE

ETAT DU BIEN

Le BENEFICIAIRE devra prendre le BIEN dans l'état dans lequel il se trouve actuellement, tel qu'il l'a vu et visité, sans recours contre le PROMETTANT pour quelque cause que ce soit et notamment pour mauvais état de la ou des constructions, du sol ou du sous-sol, vices mêmes cachés, erreur dans la désignation, le cadastre ou la contenance cadastrale, toute différence, excédât-elle un vingtième devant faire son profit ou sa perte, et plus généralement pour quelque cause que ce soit, le PROMETTANT s'interdit d'apporter, à compter de ce jour, des modifications matérielles ou juridiques au BIEN vendu.

SERVITUDES

Le BENEFICIAIRE devra supporter les servitudes passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues, pouvant grever ce bien, sauf à s'en défendre, et profiter de celles actives s'il en existe, le tout à ses risques et périls, et sans recours contre le PROMETTANT qui déclare qu'il n'existe à sa connaissance aucune servitude sur ce BIEN à l'exception de celle pouvant résulter de la situation naturelle des lieux, de l'urbanisme, de la loi et qu'il n'en a créée aucune.

En cas de réalisation de la vente, le BENEFICIAIRE se trouvera subrogé dans les droits et obligations du PROMETTANT pouvant résulter de ces servitudes.

IMPOTS ET TAXES

Le BENEFICIAIRE devra acquitter, à compter du jour de l'entrée en jouissance, toutes les charges fiscales auxquelles ce bien pourra être assujetti.

En ce qui concerne la taxe foncière de l'année courante, il la remboursera au PROMETTANT au prorata temporis sur la base du dernier avis d'imposition connu.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BIEN VENDU

SITUATION ADMINISTRATIVE

Le PROMETTANT déclare qu'à sa connaissance, le BIEN ne fait pas l'objet d'une procédure tendant à son expropriation totale ou partielle ou à sa réquisition, qu'il n'est pas frappé par un arrêté de péril, d'une injonction de travaux ni d'un arrêté d'insalubrité.

RENSEIGNEMENTS HYPOTHECAIRES

Le PROMETTANT déclare, à sa connaissance que le BIEN est libre de toute inscription, transcription, publication, privilège ou mention de nature à empêcher le transfert de son droit de propriété.

Risques naturels, miniers et technologiques

LE PROMETTANT déclare au vu des informations mises à sa disposition par le Préfet du département ou par le maire de la commune, que :

Risques naturels

COPIE

- Il n'existe pas de plan de prévention des risques naturels.

Risques miniers

- Il n'existe pas de plan de prévention des risques miniers.

Risques technologiques

- Il n'existe pas de plan de prévention des risques technologiques.

Zone de sismicité

- LE BIEN se situe en zone de sismicité FAIBLE. En conséquence il y a lieu de respecter pour les constructions nouvelles, les agrandissements, les surélévations ou les transformations les règles édictées par les articles L.111-26 et R.111-38 du Code de la construction et de l'habitation, notamment quant au contrôle technique.

- LE BIEN n'a jamais connu de sinistres résultant de catastrophes naturelles, minières ou technologiques.

Un état des risques naturels, miniers et technologiques en date du 2 mai 2017, soit de moins de six mois, a été visé par les parties et est demeuré ci-annexé.

CONSULTATION DES BASES DE DONNEES ENVIRONNEMENTALES

Il a été procédé aux consultations suivantes :

- de la base des anciens sites industriels et activités de services (BASIAS) ;
- de la base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif (BASOL) ;
- de la base de données GEORISQUES ;
- de la base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement (ICPE) du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Une copie de la réponse à chacune de ces consultations est ci-annexée.

REGLEMENTATION RELATIVE AUX INSTALLATIONS CLASSEES

Le notaire rédacteur des présentes a rappelé aux parties les dispositions de l'article 514-20 du Code de l'environnement et notamment celles de l'article 8-1 deuxième alinéa, dont les termes sont ci-après littéralement rapportés :

«Lorsqu'*une installation soumise à autorisation a été exploitée sur un terrain, le vendeur de ce terrain est tenu d'en informer par écrit l'acheteur ; il l'informe également pour autant qu'il les connaisse, des dangers ou inconvénients importants qui résultent de l'exploitation.*

Si le vendeur est l'exploitant de l'installation, il indique également par écrit à l'acheteur si son activité entraîne la manipulation ou le stockage de substances chimiques ou radioactives. L'acte de vente atteste de l'accomplissement de cette formalité.

COPIE

A défaut, l'acheteur a le droit de poursuivre la résolution de la vente ou de se faire restituer une partie du prix ; il peut aussi demander la remise en état du site aux frais du vendeur, lorsque le coût de la remise en état ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.»

Le PROMETTANT déclare, qu'à sa connaissance, aucune installation soumise à autorisation n'a été exploitée sur le BIEN vendu et qu'il n'a jamais été exercées sur le terrain et les terrains avoisinants d'activités entraînant des dangers ou inconvénients pour la santé ou l'environnement (air, eaux superficielles et souterraines, sols et sous-sols)

VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

LE BENEFICIAIRE reconnaît avoir été informé par le notaire soussigné des dispositions de l'article L. 541-1 du Code du patrimoine qui prévoit que par exception aux dispositions de l'article 552 du Code civil, les vestiges archéologiques immobiliers éventuellement découverts dans son terrain seront présumés appartenir à l'Etat.

Cette présomption étatique de propriété ne peut être combattue que par un titre ou par la prescription

REALISATION DE LA PROMESSE DE VENTE

La promesse sera réalisée de la manière suivante :

1/ soit par la signature de l'acte authentique constatant le caractère définitif de la vente.

Cette signature doit s'accompagner du versement par virement entre les mains du notaire, d'une somme correspondant :

. à la provision sur les frais d'acte de vente et de prêt éventuel,

. à l'éventuelle commission d'intermédiaire,

. au prix stipulé payable comptant, déduction faite de l'indemnité d'immobilisation en exécution des présentes.

2/ soit par la manifestation par le BENEFICIAIRE de sa volonté de réaliser la vente.

Celle-ci devra être faite par exploit d'huissier, lettre recommandée avec accusé de réception ou écrit remis contre récépissé, le tout auprès du notaire chargé de recevoir l'acte authentique de vente.

Pour être valable cette levée d'option devra être accompagnée du versement par virement entre les mains du notaire, d'une somme correspondant :

. à la provision sur les frais d'acte de vente,

. à l'éventuelle commission d'intermédiaire,

. au prix stipulé payable comptant, déduction faite de l'indemnité d'immobilisation en exécution des présentes.

Dans ce cas, la vente sera réitérée par acte authentique à la requête de la partie la plus diligente, au plus tard dans les quinze (15) jours suivants la date de la levée d'option ci-dessus. Passé ce délai et si l'une ou l'autre des parties ne

COPIE

voulait réitérer la vente par acte authentique, quinze jours après [illegible] en demeure adressée par acte extrajudiciaire, il sera dressé à la requête de la partie la plus diligente un procès-verbal constatant le défaut ou le refus de l'autre partie. La partie envers laquelle l'engagement n'aura pas été exécuté aura le choix soit de forcer l'exécution du contrat par voie judiciaire soit d'en demander la résolution, le tout pouvant être complété par des dommages et intérêts. Les parties conviennent expressément d'exclure les autres sanctions d'inexécutions prévues à l'article 1217 du Code civil.

Si le refus ou le défaut émane du PROMETTANT, les sommes ainsi versées par le BENEFICIAIRE pour la levée d'option lui seront alors restituées, déduction faite d'une somme équivalente au montant de l'indemnité d'immobilisation stipulée aux présentes qui demeurera entre les mains du tiers dépositaire.

Le transfert de propriété est reporté au jour de la constatation de la vente en la forme authentique et du paiement du prix, des frais, des indemnités complémentaires, et de l'éventuelle commission d'intermédiaire, même si l'échange de consentement nécessaire à la formation de la convention est antérieur à la vente.

CARENCE

CARENCE DU PROMETTANT

Une fois toutes les conditions suspensives prévues aux présentes réalisées, en cas de refus par le PROMETTANT de réaliser la vente par acte authentique après la levée d'option par le BENEFICIAIRE, ce dernier aura le choix soit de forcer l'exécution du contrat par voie judiciaire soit d'en demander la résolution, le tout pouvant être complété par des dommages et intérêts. Les parties conviennent expressément d'exclure les autres sanctions d'inexécutions prévues à l'article 1217 du Code civil.

CARENCE DU BENEFICIAIRE

Une fois toutes les conditions suspensives prévues aux présentes réalisées, si le BENEFICIAIRE ne lève pas l'option dans le délai ci-dessus, éventuellement augmenté des trente jours de prorogation, il sera déchu de plein droit dans le bénéficie de la présente promesse conformément aux dispositions de l'article 1117 alinéa 1er du Code civil, et ce, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure de la part du PROMETTANT. Ce dernier pourra alors disposer librement du BIEN nonobstant toutes manifestations ultérieures de la volonté d'acquérir qu'aurait exprimées le BENEFICIAIRE.

DECES

En cas de décès ou d'incapacité du PROMETTANT ou de l'un d'entre eux s'ils sont plusieurs, à un quelconque moment de la présente promesse et avant sa réitération par acte authentique, les héritiers, ayants droit ou représentants légaux

y M

COPIE

avec le survivant éventuel seront tenus d'exécuter la convention [illegible] par dérogation aux dispositions de l'article 1117 du Code civil.

Cet événement devra être notifié au BENEFICIAIRE dans un « délai raisonnable ».

La survenance du décès ou de l'incapacité risquant d'entrainer un allongement substantiel du délai de réalisation de la présente vente, le BENEFICIAIRE aura la faculté de se désister unilatéralement de la présente promesse dans le délai de quinze jours du moment où il a eu connaissance du décès ou de l'incapacité. Dans ce cas, l'indemnité d'immobilisation lui sera restituée intégralement.

En cas de décès de L'ACQUEREUR ou de l'un d'entre eux s'ils sont plusieurs, ses héritiers ou ayants droit auront la faculté :

- soit de poursuivre la réalisation de la vente.
- soit de se libérer totalement des engagements résultant du présent acte sans indemnité. En cas de versement du dépôt de garantie, celui-ci sera purement et simplement restitué.

ABSENCE DE COMMISSION D'INTERMEDIAIRE

Les parties déclarent que la présente vente a été négociée directement entre elles sans recours à aucun intermédiaire.

FRAIS

Le BENEFICIAIRE paiera les frais du présent acte et ceux qui en seront sa suite ou sa conséquence en application de l'article 1593 du Code civil.

PUBLICITE FONCIERE

Les présentes peuvent être publiées au Service de la publicité foncière compétent.

Toutefois, le BENEFICIAIRE, bien qu'averti de l'intérêt de cette publication, requiert le notaire rédacteur des présentes de suspendre cette formalité jusqu'à nouvel ordre de sa part résultant d'une lettre recommandée adressée audit notaire par laquelle il manifesterait son désir de faire effectuer cette publication, accompagnée de la provision sur frais correspondante.

Les parties, agissant dans un intérêt commun, donnent tous pouvoirs nécessaires à tout clerc de l'étude du notaire rédacteur des présentes, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires ou rectificatifs.

DECLARATIONS DES PARTIES

Les parties aux présentes attestent par elles-mêmes ou leurs représentants que rien ne peut limiter leur capacité pour l'exécution des engagements qu'elles vont prendre et déclarent notamment :

- que leur identité et leur situation juridique personnelle sont conformes à celles indiquées en tête des présentes ;

COPIE

- qu'elles ne sont pas et n'ont jamais été en état de cessation de paiements ou frappées d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires ;
- qu'elles ne sont pas dans un état civil, civique ou commercial mettant obstacle à la libre disposition de leurs biens ;
- qu'elles ne font pas, en ce qui concerne les personnes physiques, l'objet d'une quelconque mesure de protection légale, ni l'objet d'une procédure de règlement des situations de surendettement.

Le PROMETTANT déclare :
- qu'à sa connaissance, le bien est libre de tout obstacle légal, contractuel ou administratif.
- n'avoir cédé ou concédé aucun droit de propriété, ni régularisé aucun autre avant-contrat ;

Le BENEFICIAIRE déclare ne pas avoir connaissance d'une précédente vente ou d'un précédent avant-contrat.

AFFIRMATION DE SINCERITE

Les parties confirment expressément, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu.

ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur demeure respective.

TELLES SONT LES CONVENTIONS DES PARTIES

Fait en un seul original qui, du consentement de toutes les parties demeurera en la garde et possession de Maître Richard POULIN, notaire rédacteur des présentes.

Fait à VIRE NORMANDIE
Le 2 Mai 2017 ;

Le présent acte comprend :
- Pages : onze
- Renvoi(s) : zéro
- Blanc(s) Barré(s) : zéro
- Ligne(s) entière(s) rayée(s) nulle(s) : zéro
- Chiffre(s) nul(s) : zéro
- Mot(s) nul(s) : zéro

Communauté de Vire Normandie
COPIE
Vire Normandie

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
36

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
36

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires Foncières, Développement Local

37 - Réalisation de la 2nde tranche d'extension du parc d'activités la Papillonnière sur Vire Normandie : avis de Vire Normandie sur la demande d'autorisation environnementale

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Afin d'accompagner le développement économique et répondre aux besoins des acteurs économiques locaux, la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau souhaite engager la 2nde tranche d'extension du Parc d'Activités La Papillonnière (programme PIPA 2) qui se déploiera sur 22 ha environ au nord de la commune déléguée de Vire.

Compte tenu de son ampleur, le programme d'extension du parc d'activités fait l'objet d'une demande d'autorisation environnementale. Dans le cadre de cette procédure, le projet fait l'objet d'une enquête publique se déroulant du 1er juin au 2 juillet 2018 dans les mairies des communes déléguées de Vire et de La Graverie.

Au plus tard 15 jours suivant la clôture de l'enquête, la commune de Vire Normandie est appelée à donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale relative à ce projet d'extension du parc d'activités.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- de donner son accord sur la demande d'autorisation environnementale relative à l'extension du parc d'Activités La Papillonnière.

La délibération du Conseil Municipal sera adressée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados (service eau et biodiversité).

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE
Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le :
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Reçu le - 9 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
37

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
37

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de VIRE

Objet :
Patrimoine, Amélioration de l'habitat, affaires foncières, développement local

38 - Quartier du Bourg Lopin : lancement des études de maîtrise d'œuvre sur la 1ère tranche opérationnelle

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'enseigne alimentaire Leclerc est présente sur le territoire de Vire Normandie depuis 1974.

Le vieillissement de l'actuel hypermarché alimentaire, l'inadéquation croissante de ses surfaces de laboratoire, de stockage, de vente et la dangerosité de son accès depuis la RD 512 conduisent l'enseigne à souhaiter redéployer cette activité sur l'emprise foncière réservée à cet effet au plan-guide d'aménagement du quartier du Bourg Lopin.

Ce projet nécessite préalablement la conception détaillée des aménagements routiers et paysagers imaginés dans le plan-guide pour viabiliser la 1ère tranche opérationnelle :

- Transformation du tronçon de RD 512 comprise entre la RD 407 et l'avenue d'Atlacomulco en boulevard urbain,
- Pré-verger
- Nouvelle voie parallèle à l'avenue d'Atlacomulco,
- Giratoire sur RD 512,
- Grande prairie,
- Aménagement du carrefour sur RD 524.

Leur réalisation ultérieure sera conditionnée à la confirmation de leur faisabilité technique et à l'engagement formel de Leclerc d'acquérir les terrains communaux réservés à son redéploiement.

La durée prévisionnelle de cette étude de la 1ère tranche opérationnelle serait de 6 mois.

Le marché public est envisagé sous la forme d'un marché de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 18 Juin 2018.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- d'approuver le principe de la consultation pour la réalisation des études d'aménagement de la 1ère tranche opérationnelle du quartier du Bourg Lopin,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les documents de marché ainsi que toutes les pièces afférentes,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document foncier et d'urbanisme nécessaire à l'aménagement de ce parcellaire,
- d'habiliter Monsieur le Maire, ou son représentant, à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toutes subventions auprès de partenaires à identifier permettant de réduire la charge financière du portage de cette opération et, le cas échéant, à signer les conventions s'y rapportant.

Adopté à la majorité

Votants : **39** (38 membres présents + 1 pouvoir)

Vote : Pour : **38** Abstention : 1 (M. HAMEL) **c**ontre : 0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Reçu le - 9 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

PLAN-GUIDE - 1ERE PHASE OPERATIONNELLE

Emprise du projet

1. Réaménagement de la RD 512 en boulevard urbain depuis la rocade (RD 407)
2. Prés-vergers
4. Grande prairie à usage pastoral, récréatif et de gestion des eaux pluviales
6. Voie nouvelle desservant l'espace commercial, la grande prairie et la zone urbaine mixte
7. Giratoire connectant la voie nouvelle à la route de Condé sur Noireau (RD 512),
8. Réserve foncière,

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
38

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
38

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Norla KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de COULONCES

Objet :
39 - Parking de la salle multifonction : déplacement de coffrets électriques

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Depuis la démolition d'un ancien mur en accotement du pignon de la boulangerie, les coffrets électriques qui étaient encastrés dans ce mur sur le domaine public, se retrouvent en saillie.
ENEDIS propose de déplacer les coffrets d'environ 50 cm, en alignement de l'armoire d'éclairage public et de la borne incendie. **Le coût de la prestation s'élève à 1.152.17€ ht et 1.382.60€ ttc.**

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 14 Mai 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord à cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le - 9 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE 09 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
39

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROUILLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
39

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de COULONCES

Objet :
40 - Vente d'herbe

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Il a été fait appel à candidatures pour la vente de l'herbe à faire foin dans la parcelle communale d'une superficie d'1ha 60 située au lieu-dit « les Corvées ».

Une seule offre a été reçue en mairie.

Monsieur le Maire délégué propose au conseil communal d'attribuer l'herbe à M. GIGAN Steve domicilié à Coulonces « La Heurtaudière » suivant une offre de 100€ (CENT Euros).

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 6 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable à la vente d'herbe à M. GIGAN au prix de 100€.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le :
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

SOUS-PRÉFECTURE DE VIRE
Reçu le - 9 JUIL.

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
40

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
40

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de COULONCES

Objet :
41 - Extension du réseau public d'eau potable, Chemin les Travers

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur le Maire délégué invite le conseil communal à se prononcer sur le projet d'extension du réseau public d'eau potable pour le raccordement de 3 habitations à partir du domaine public, chemin Les Travers.

Actuellement, l'alimentation en eau potable se fait à partir du réseau public, rue de la Cour de Coulonces et traversée de propriétés privées.

Ces travaux seront concomitants à l'effacement des réseaux par le SDEC, Chemin Les Travers.

Le coût des travaux d'extension du réseau potable, Chemin Les Travers s'élève à 6.860.92€ ht/ 8.233.10€ ttc suivant devis du SIVOM de ST SEVER.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 6 Juin 2018.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le :
A VIRE NORMANDIE le 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
41

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
41

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de COULONCES

Objet :
42 - Projet d'effacement des réseaux "Chemins Les Travers"

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électriques est de 50%. sur le réseau d'éclairage de 50% (avec dépense prise en compte plafonnée à75€ par ml de voirie) et 50% sur le réseau de télécommunication.

La **participation communale s'élève donc à 19 717.31€** selon la fiche financière jointe, déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 6 Juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De confirmer que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- De prendre acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- De s'engager à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,
- **décide du paiement de sa participation en une fois, à la réception des travaux** (section de fonctionnement),
- de s'engager à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- de prendre note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA,
- de s'engager à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3% du coût total HT, soit la somme de 1.090.13€,
- d'autoriser son Maire délégué à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet,

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU SABATER

SOUS-PRÉFECTURE Reçu le - 9 JUIL. 2018

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
42

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
42

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CALVADOS
Esplanade Brillaud de Laujardière • CS 75046 • 14077 CAEN Cedex 5
Tél : 02.31.06.61.61 • Fax : 02.31.93.69.48 • Site Internet : www.sdec-energie.fr

ETUDE DEFINITIVE

VIRE-NORMANDIE

EFFACEMENT COORDONNE DES RESEAUX

COULONCES • « CHEMIN LES TRAVERS »

Dossier suivi au SDEC Energie par : **Dany FAURE (tél : 02 31 06 61 54)**

PROGRAMME 2018

La commune de **VIRE-NORMANDIE** a sollicité le SDEC ENERGIE (Syndicat Départemental d'Energies du Calvados) pour un projet d'effacement coordonné des réseaux. Les réseaux concernés sont ceux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication.

Le Conseil Municipal ayant accepté préalablement l'étude préliminaire, le présent dossier a pour objet de finaliser l'accord technique et financier de la commune sur la base du projet détaillé établi sous la responsabilité du SDEC ENERGIE.

PIECES JOINTES :

- **Fiches financières**
- **Délibération type**
- **Plan d'ensemble**

Fiches financières — Dépenses

VIRE-NORMANDIE (COULONCES)

CHEMIN LES TRAVERS

			HT	TTC	
DISTRIBUTION ELECTRIQUE	1	RENFORCEMENT	0,00 €	0,00 €	TVA récupérée par le SDEC ENERGIE
	2	EFFACEMENT	22 680,18 €	27 216,22 €	
	3	TOTAL ELECTRICITE *(1+ 2)*	22 680,18 €	27 216,22 €	
ECLAIRAGE PUBLIC	4	COUT DES TRAVAUX	7 504,12 €	9 004,94 €	TVA récupérée par le SDEC ENERGIE
	5	MONTANT SUBVENTIONNABLE (*)	6 000,00 €	7 200,00 €	
TELECOMMUNICATION	6	GENIE CIVIL TELEPHONE	6 455,16 €	7 746,19 €	TVA non récupérable
		COUT GENERAL DE L'OPERATION (3+4+6)	36 639,46 €	43 967,35 €	

(*) : sur la base d'un montant de travaux HT maximum par ml de voirie de 75 euros du ml. Pour ce projet, la longueur de voirie est de 80 ml

Fiches financières — Financements

VIRE-NORMANDIE (COULONCES)

CHEMIN LES TRAVERS

		FINANCEMENT DU PROJET	FINANCEURS	COÛT TOTAL DES AIDES	PART COLLECTIVITE
DISTRIBUTION ELECTRIQUE	RENFORCEMENT	Aide de 100 % du coût HT des travaux (ligne 1)	SDEC ENERGIE et FACE	0,00 €	11 340,09 €
	EFFACEMENT	Aide de 50 % du coût HT (ligne 2)	SDEC ENERGIE, FACE et Enedis	11 340,09 €	
	RESORPTION FILS NUS	Aide à 100 % du coût HT des travaux (ligne 1)	SDEC ENERGIE et FACE	0,00 €	
	TVA	Payée et récupérée par le SDEC ENERGIE	SDEC ENERGIE	4 536,04 €	
ECLAIRAGE PUBLIC	EFFACEMENT	Aide de 50 % du coût subventionnable HT (ligne 5)	SDEC ENERGIE	3 000,00 €	4 504,12 €
	TVA	Payée et récupérée par le SDEC ENERGIE	SDEC ENERGIE	1 500,82 €	
TELECOMMUNICATION	EFFACEMENT	Aide de 50 % du montant TTC des travaux de génie civil (ligne 6)	SDEC ENERGIE et Orange pour les travaux de câblage	3 873,10 €	3 873,10 €
				24 250,05 €	19 717,31 €
				Taux moyen d'aide	55,15%

Fiches financières — Ecritures comptables Collectivité

VIRE-NORMANDIE (COULONCES)

CHEMIN LES TRAVERS

Montant de la participation de la collectivité sur ce projet : **19 717,31 €**

INSCRIPTION EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

ETALEMENT DE CHARGE

L'étalement de charge est possible à partir de 40 000 € de participation de la collectivité.

Sur ce projet, le montant concerné d'étalement est de : **0,00 €**

Annuité		
	sur 5 ans	0,00 €
	sur 10 ans :	0,00 €

FONDS DE CONCOURS

Le montant total du fonds de concours ne peut excéder 75 % du coût HT de l'opération, soit : **27 479,60 €**

(le reliquat sera à inscrire en fonctionnement).

	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
DISTRIBUTION ELECTRIQUE	Mandat 6554	Réelle	11 340,09 €	Mandat 6554	Réelle	0,00 €	Mandat 204 15 82	Réelle	11 340,09 €
ECLAIRAGE PUBLIC	Mandat 6554	Réelle	4 504,12 €	Mandat 6554	Réelle	0,00 €	Mandat 204 15 82	Réelle	4 504,12 €
TELECOMMUNICATION	Mandat 204...	Réelle	3 873,10 €	Mandat 6554	Réelle	0,00 €	Mandat 204 15 82	Réelle	3 873,10 €

Inscriptions budgétaires sur l'année en cours sous réserve que la Collectivité n'ait pas recours à l'étalement de charge
En cas de recours à l'étalement de charge, l'annuité est à inscrire au compte 6554

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

Objet :
43 - Végétalisation de l'ancien cimetière de Maisoncelles, retenu comme cimetière pilote

Samuel BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Lors de la séance, le Conseil Communal a validé le projet de végétalisation de l'ancien cimetière situé autour de l'église.

La commission travaux de la commune nouvelle lors de ses réunions de 2017 et notamment celle du 4 juin dernier a validé le devis et proposé de retenir ce cimetière comme "cimetière pilote".

En effet, suite à la présentation du bilan des interventions de désherbage réalisées dans les cimetières, des coûts de main d'œuvre ajoutés à l'achat de matériel de désherbage thermique entrainent, à moyen terme, des frais de fonctionnement supérieurs au coût de végétalisation des terrains.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors du Conseil Communal du 27 avril 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :
- de donner son accord sur cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Reçu le - 9 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir a
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
43

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
43

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de ROULLOURS

Objet :
44 - Acquisition d'un emplacement réservé - Le Moulin

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Considérant la nécessité de léguer aux générations futures un témoignage d'authenticité et de savoir-faire, la commune de Roullours avait acquis en 2005 un moulin à eau en état de fonctionnement. Ce moulin datant de 1603, l'objectif de cette acquisition était de sauvegarder le patrimoine existant tant pour son intérêt touristique que culturel et pédagogique.

Ce moulin fonctionne aujourd'hui aux Journées des Moulins du Patrimoine mais aussi à la demande des écoles et des groupes de touristes. Plusieurs centaines de visiteurs sont accueillis à chaque manifestation. De plus, des chemins de randonnée ont été aménagés et ce site est le point de départ de circuits pédestres et VTT.

Considérant la nécessité d'aménager un bâtiment d'accueil du public à proximité du moulin, il a été porté au Plan Local d'Urbanisme un emplacement réservé d'une superficie d'environ 80 à 85 m² (emplacement réservé n°18 sur la parcelle cadastrée ZP n°128).

Afin de répondre aux besoins, la commune déléguée de Roullours souhaite acquérir une partie de cet emplacement réservé pour une superficie de 20 à 30 m² (à déterminer par un document d'arpentage aux frais de la commune).

La transaction entre les vendeurs, M Geoffrey Rendu et Mme Jessica Toullier, et la collectivité s'effectuera à l'euro symbolique.

Les frais et taxes afférents à cette vente de gré à gré s'élèvent à 172 €. Le document sera établi par Maître Noël, notaire à Vire Normandie.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 21 juin 2018.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- D'acquérir une partie de la parcelle ZP n°128 pour une superficie de 20 à 30 m² pour un euro symbolique ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte et tous documents permettant de mener à bien cette transaction en l'étude de Maître NOEL, notaire à Vire Normandie

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le :
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
44

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
44

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de ROULLOURS

Objet :
45 - Demande de subvention – Tableaux de l'église de Roullours

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'église Saint Martin de Roullours se situe au cœur du bocage normand sur la commune nouvelle de Vire Normandie, à quelques kilomètres du cœur de ville de Vire, mais également sur les chemins du Mont-Saint-Michel.

Sa construction s'est échelonnée en plusieurs phases. L'autel en pierre, avec sa base triangulaire, date du XVIème siècle, et le retable du maître-autel en bois, des XVIIème et XIXème siècles. Ce retable est pourvu d'une huile sur toile représentant une Vierge à l'enfant. Cette œuvre d'Octavie Dupin fut offerte à la commune de Roullours par Napoléon III en 1869.

Cette toile, aujourd'hui dégradée, nécessite une restauration, ainsi que deux autres tableaux de l'église, représentant chacun le sacrifice d'Abraham et la Vierge à l'enfant.

Le coût estimatif de ces restaurations s'élève à 25 000 €.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 21 juin 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- d'autoriser le Maire à lancer la consultation pour les travaux de restauration de ces trois tableaux ;
- de solliciter une subvention auprès de la Région Normandie et auprès du Conseil Départemental au titre du patrimoine non protégé en tant que Monument historique;
- d'autoriser le Maire à signer tout document permettant de mener à bien cette affaire.

Les crédits ont été inscrits au budget.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le :
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU-SABATER

PRÉFECTURE DU CALVADOS
Reçu le - 9 JUIL.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
45

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
45

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de ROULLOURS

Objet :
46 - Demande de subvention auprès de la Région – Restauration de la roue du Moulin

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Considérant la nécessité de léguer aux générations futures un témoignage d'authenticité et de savoir-faire, la commune de Roullours avait acquis en 2005 un moulin à eau en état de fonctionnement. Ce moulin datant de 1603, l'objectif de cette acquisition était de sauvegarder le patrimoine existant tant pour son intérêt patrimonial et touristique que culturel et pédagogique.

Ce moulin fonctionne aujourd'hui aux Journées des Moulins du Patrimoine mais aussi à la demande des écoles et des groupes de touristes. Plusieurs centaines de visiteurs sont accueillis à chaque manifestation. De plus, des chemins de randonnée ont été aménagés et ce site est le point de départ de circuits pédestres et VTT.

Afin de poursuivre toutes ces actions, il est nécessaire de remplacer la roue en bois devenue vétuste. Le coût prévisionnel estimatif s'élève à 43 000 € TTC auxquels s'ajoutent 5% de dépenses imprévues.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 21 juin 2018.s

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :
- de solliciter une subvention auprès de la Région Normandie pour la restauration de la roue du moulin de Roullours ;
- d'autoriser le Maire à signer tout document permettant de mener à bien cette affaire.

Les crédits ont été inscrits au budget.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU SABATER

Sous-Préfecture de Vire
-9 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
46

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
46

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de ROULLOURS

Objet :
47 - Tarif restaurant scolaire 2018-2019

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- de maintenir le tarif de restaurant scolaire de Roullours à 3,30 € le repas pour l'année scolaire 2018-2019.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 21 juin 2018.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

SOUS PREFECTURE DE VIRE
- 9 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
47

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
47

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

Objet :
48 - Location de l'immeuble à usage commercial et d'habitation au 7 et 9, rue Bernard AMAND – Bail commercial

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Je vous informe qu'un repreneur est intéressé pour la location de l'immeuble situé 7 et 9 rue Bernard Amand, qui comprend deux locaux commerciaux et un logement.

Ce repreneur, la SAS Le Saint Germain souhaite louer, à compter du 1er septembre 2018, cet immeuble comprenant au rez de chaussée : 3 pièces, dégagement, WC, cuisine et garage, et à l'étage : palier, WC, salle de bains, cinq chambres et grenier.

Un avis est demandé sur ce projet de délibération portant sur la location de cet immeuble à la SAS Le Saint Germain, sur la fixation du montant du loyer et sur la désignation du notaire qui sera chargé de l'établissement du bail.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 31 mai 2018.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- de louer cet immeuble, à compter du 1er septembre 2018, à la SAS Le Saint Germain et ce pour un loyer mensuel de 416,67 € HT soit 500 € TTC, loyer payable pour la première fois le 15 septembre 2018 et révisable par période triennale.
- d'autoriser Monsieur le Maire délégué à passer et à signer un bail commercial, dont la durée sera de 9 ans, avec la SAS Le St Germain, en l'étude de Maître Johann NOEL, notaire à Vire Normandie.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU-SABATER

SOUS-PRÉFECTURE DE VIRE
-9 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
48

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
48

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Norla KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

Objet :
49 - Marché local de producteurs locaux

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Quelques producteurs locaux situés sur la commune déléguée de Saint-Germain de Tallevende ont proposé à Monsieur le Maire de valoriser leurs produits sur un marché hebdomadaire implanté en centre-bourg.
Cette initiative s'inscrit pleinement dans la démarche Eco-Quartier initiée depuis mars 2018 par la signature de la Charte Eco-Quartier.

Ce marché accueillerait des producteurs locaux pour la vente directe de leurs produits et des commerçants ambulants qui vendraient des produits locaux.

Il est proposé d'autoriser la création « à titre expérimental » d'un marché local de plein air pour la période d'été.

Il se déroulerait dans les conditions suivantes :
- Lieu d'implantation : centre bourg
- Calendrier : du 1er Juillet 2018 au 30 septembre 2018, les samedis matins
- Nombre prévisionnel de producteurs : 5

Après en avoir délibéré, le conseil municipal
- Approuve la création de ce marché local, à titre expérimental, pour la période d'été
- Dit que le temps de lancement de cette initiative, il ne sera pas demandé de redevance d'occupation du domaine public
- Dit qu'à partir du mois d'Octobre un bilan de fréquentation sera réalisé
- Dit qu'une redevance d'occupation du domaine public sera fixée par le conseil municipal et qu'un règlement de marché sera adopté si les producteurs locaux manifestent leur volonté de pérenniser cette démarche.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en : 09 JUIL. 2018
sous préfecture le :
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le : 09 JUIL. 2018
Le Maire de VIRE NORMANDIE

Reçu le -9 JUIL. 2018

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
49

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
49

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 Juillet 2018
à 20 heures 30

Commune déléguée de TRUTTEMER LE PETIT

Objet :
50 - Subvention à l'Association pour la Valorisation du Patrimoine (AVP)

Fernand CHENEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- D'accorder une subvention de 500 € à l'Association pour la Valorisation du Patrimoine (AVP) pour couvrir les frais de mise en place et l'organisation du souvenir des combattants 1914-1918 décédés au cours des combats.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 15 juin 2018.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE 14500 VIRE NORMANDIE

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Le Maire de VIRE NORMANDIE soussigné ATTESTE
que le présent acte a été reçu en :
sous préfecture le : 09 JUIL. 2018
publié-notifié le : 09 JUIL. 2018
A VIRE NORMANDIE le :
Le Maire de VIRE NORMANDIE. 09 JUIL. 2018

SOUS PREFECTURE DE VIRE
-9 JUIL. 2018
Reçu le

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 4 Juillet 2018 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : **132**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (67) : **Non Atteint**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : **1**

Nombre de membres absents : **92**

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit juin deux mille dix-huit par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni au Lycée Pierre et Marie Curie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Faute de quorum, le Conseil Municipal prévu le 27 juin 2018 a été reporté au mercredi 4 juillet 2018 dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

2018/
50

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		

Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

2018/
50

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noelle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	